

2006

Rapport et états financiers
annuels
Banque HSBC Canada

Votre banque, partout dans le monde



Profil

La Banque HSBC Canada, filiale de la société HSBC Holdings plc, possède plus de 170 bureaux d'un bout à l'autre du pays. Avec un actif de 1 861 milliards de dollars US au 31 décembre 2006, le Groupe HSBC, qui compte environ 10 000 bureaux répartis dans 82 pays et territoires, se classe parmi les consortiums de services bancaires et financiers les plus importants au monde.

Renseignements à l'intention des actionnaires

ADRESSE DES PRINCIPAUX BUREAUX

Vancouver

Banque HSBC Canada
885 West Georgia Street
Vancouver (Colombie-Britannique)
Canada V6C 3E9
Tél. : 604-685-1000
Télé. : 604-641-2506

Toronto

Banque HSBC Canada
70 York Street
Toronto (Ontario)
Canada M5J 1S9
Tél. : 416-868-8000
Télé. : 416-868-8227

Renseignements supplémentaires

Ernest Yee 604-641-2973
Sharon Wilks 416-868-3878

SITE WEB

hsbc.ca

LES TITRES DE LA BANQUE HSBC CANADA SONT INSCRITS À LA BOURSE DE TORONTO

Banque HSBC Canada
Actions privilégiées de catégorie 1,
série C (HSB.PR.C)
Actions privilégiées de catégorie 1,
série D (HSB.PR.D)

Fiducie d'actifs HSBC Canada
Titres de la Fiducie d'actifs
HSBC Canada – Série 2010 (HSBC HaTS^{MC})
(HBH.M)

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT COMPTABLE DES REGISTRES

Computershare Investor Services Inc.
Shareholder Service Department
9th Floor, 100 University Avenue
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2Y1
Tél. : 1-800-564-6253
Télé. : 1-888-453-0330

PERSONNES-RESSOURCES

Les actionnaires doivent aviser
notre agent des transferts, Computershare
Investor Services Inc., par écrit, de
tout changement d'adresse.

Pour toute demande de renseignements,
les actionnaires doivent s'adresser à notre
service des relations avec les actionnaires,
par écrit :

Banque HSBC Canada
Shareholder Relations
885 West Georgia Street
Vancouver (Colombie-Britannique)
Canada V6C 3E9
Courriel : shareholder_relations@hsbc.ca

Relations avec les actionnaires

Chris Young 604-641-1976
Santokh Birk 604-641-1918

Dates d'inscription et de versement des dividendes sur
actions privilégiées en 2007, sous réserve de l'approbation
du conseil d'administration :

<u>Inscription</u>	<u>Versement</u>
15 mars	31 mars
15 juin	30 juin
14 septembre	30 septembre
14 décembre	31 décembre

Les dates de distribution se rapportant aux HSBC HaTS^{MC}
sont le 30 juin et le 31 décembre.

Désignation de dividendes déterminés

Aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de
toute loi provinciale similaire, la Banque HSBC Canada
confirme que tous les dividendes qui ont été versés en
2006 sont des dividendes déterminés et que tous les
dividendes qui seront versés pour les années subséquentes
seront également des dividendes déterminés, sauf
indication contraire.

Table des matières

1	Message du président et chef de la direction
2	Rapport de gestion
36	Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
37	Rapport des vérificateurs
38	États financiers consolidés
42	Notes afférentes aux états financiers consolidés
75	Réseau international du Groupe HSBC
75	Succursales et filiales de la Banque HSBC Canada
76	Direction
76	Conseil d'administration

Message du président et chef de la direction

Notre entreprise a poursuivi sur sa lancée en 2006, comme le montre la croissance enregistrée dans nos différents secteurs d'activité.

En 2006, nous avons mis en œuvre un programme d'expansion de notre réseau de succursales dans la région du Grand Toronto et en Alberta. Nous avons ainsi relocalisé un certain nombre de succursales dans des sites plus appropriés et avons procédé à l'ouverture de cinq des 30 nouvelles succursales que nous prévoyons ouvrir au cours des deux prochaines années. Pour faciliter la vie à nos clients, nous avons conclu des ententes afin qu'ils aient la possibilité de faire des dépôts et des retraits aux guichets automatiques (GA) de BMO Banque de Montréal, et ce, sans frais supplémentaires.

Par ailleurs, nous avons élargi l'éventail des produits destinés à nos clients entreprises en mettant à leur disposition des solutions multidevises pour la gestion des liquidités, ces solutions étant offertes par l'entremise de Investissements HSBC (Canada) Limitée. De plus, en collaboration avec nos collègues des États-Unis et du Mexique, nous avons mis sur pied un service de gestion des paiements et des fonds pour les pays de l'ALENA. Du côté des services financiers aux particuliers, nous avons effectué le lancement d'un compte d'épargne en ligne et d'un compte d'épargne à intérêt élevé. Nous avons apporté des améliorations importantes à la prestation de service de InvestDirect HSBC. Enfin, les activités visant à accroître la notoriété de la marque HSBC se sont intensifiées en 2006 et devraient se poursuivre en 2007.

L'année 2006 a été remarquable à plus d'un titre. En plus de célébrer le 25^e anniversaire d'existence de notre entreprise, nous avons eu le plaisir de voir ses accomplissements reconnus de diverses façons. Ainsi, en octobre, *Standard & Poor's Ratings Services* a revu à la hausse la cote de crédit de contrepartie de la Banque HSBC Canada, qui est passée à AA. Cette nouvelle notation reflète la qualité de notre entreprise et le succès qu'elle obtient au Canada. Elle résulte de la révision du

statut du groupe formé par la Banque HSBC Canada et ses filiales qui, selon S&P, constitue désormais un élément essentiel du Groupe HSBC en raison de son important degré d'intégration et de sa contribution aux activités de ce dernier.

Sur un autre registre, nous croyons que l'engagement de nos employés se traduira par un engagement de la part de nos clients et, par conséquent, par une croissance durable pour notre entreprise. Ainsi, nous avons été très heureux d'être choisi comme l'un des 10 employeurs de choix selon le *Financial Post* et de figurer sur la liste des 100 meilleurs employeurs selon l'enquête réalisée par MediaCorp dont les résultats ont été publiés dans le magazine *Maclean's*. Ces désignations constituent une reconnaissance de l'engagement que nous avons pris envers nos employés afin de les aider à établir un équilibre entre leur vie personnelle et leur vie professionnelle, entre le présent et le futur, grâce à des horaires de travail et programmes d'avantages sociaux flexibles ainsi qu'à des programmes de formation et de perfectionnement professionnel.

Maintenant que la Banque HSBC Canada a été reconnue en tant qu'employeur de choix, il serait malvenu de ma part de ne pas souligner la contribution des milliers d'employés qui continuent d'offrir un service à la clientèle de qualité supérieure alors que notre entreprise change et prend de l'expansion au Canada. L'enthousiasme et le dévouement dont ils font preuve sont pour moi une source d'inspiration.

Le président et chef de la direction,



Lindsay Gordon

Le 31 janvier 2007
Vancouver, Canada

Rapport de gestion

Résumé des activités financières des cinq derniers exercices

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Exercices terminés les 31 décembre				
	2006	2005	2004 ⁽¹⁾	2003 ⁽¹⁾	2002
États condensés des résultats					
Revenu net d'intérêts	1 115 \$	1 010 \$	896 \$	865 \$	855 \$
Revenu autre que d'intérêts	651	570	526	443	425
Total des revenus	1 766	1 580	1 422	1 308	1 280
Frais autres que d'intérêts					
Salaires et avantages sociaux	503	442	423	379	331
Locaux et matériel ⁽²⁾	116	107	101	107	105
Autres ⁽³⁾	287	275	272	259	277
Total des frais autres que d'intérêts	906	824	796	745	713
Bénéfice d'exploitation net avant provisions pour créances irrécouvrables	860	756	626	563	567
Provisions pour créances irrécouvrables	34	27	66	61	127
Bénéfice avant le poste suivant	826	729	560	502	440
Incidence des modifications aux conventions comptables	—	—	14	—	—
Bénéfice avant impôts	826	729	574	502	440
Provision pour impôts sur les bénéfices	285	237	210	188	164
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	26	22	16	16	16
Bénéfice découlant des opérations poursuivies	515	470	348	298	260
Bénéfice découlant des opérations abandonnées	—	—	5	2	—
Bénéfice net	515 \$	470 \$	353 \$	300 \$	260 \$
Dividendes sur actions privilégiées	18	13	8	8	8
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	497 \$	457 \$	345 \$	292 \$	252 \$
Bénéfice de base par action ordinaire (\$) ⁽⁴⁾	1,02	0,94	0,72	0,62	0,55
Ratios financiers (%) ⁽⁵⁾					
Rendement de l'avoire moyen des actionnaires ordinaires	21,1	21,3	18,3	18,7	16,4
Rendement de l'actif total moyen	0,91	0,97	0,85	0,80	0,72
Marge nette d'intérêts	2,33	2,37	2,49	2,66	2,79
Ratio revenus autres que d'intérêts/total des revenus	36,9	36,1	37,0	33,9	33,2
Ratio d'efficacité	51,3	52,2	56,0	57,0	55,7
Renseignements sur le crédit					
Facilités de crédit douteuses	177	151	182	203	225
Provisions pour créances irrécouvrables					
Solde à la fin de l'exercice	327	326	349	313	311
En pourcentage des facilités de crédit douteuses (%)	185	216	192	154	138
En pourcentage de l'encours des prêts (%)	0,92	1,01	1,22	1,24	1,29
Soldes moyens ⁽⁵⁾					
Actif	54 118 \$	47 282 \$	40 421 \$	36 635 \$	34 828 \$
Prêts	33 659	30 678	26 922	24 543	22 976
Dépôts	41 904	37 340	30 823	29 041	27 842
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	2 360	2 150	1 886	1 563	1 538
Faits saillants du bilan					
Total de l'actif	56 770	49 210	43 263	37 509	35 189
Total des prêts et des acceptations, déduction faite des provisions pour créances irrécouvrables	40 366	35 846	32 073	28 180	26 243
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	17 819	15 571	13 450	11 664	11 949
Prêts hypothécaires résidentiels	14 016	12 865	11 966	10 880	9 809
Total des dépôts	44 173	38 608	33 848	29 339	28 372
Dépôts des particuliers	17 039	15 300	14 818	13 924	14 432
Capitaux propres	2 868	2 596	2 197	1 819	1 673
Ratios de capital en fonction du risque (%) ⁽⁶⁾					
Capital de catégorie 1	9,0	9,0	8,6	8,4	8,4
Capital total	11,1	11,2	11,0	11,1	11,4
Fonds sous gestion	23 340 \$	20 453 \$	17 687 \$	14 323 \$	11 888 \$
Biens en garde	8 574	7 594	5 077	4 409	3 208
Total des actifs sous administration	31 914 \$	28 047 \$	22 764 \$	18 732 \$	15 096 \$

(1) Retraînés afin de tenir compte de l'incidence des opérations abandonnées.

(2) « Locaux et matériel ». Inclut l'amortissement.

(3) « Autres ». Comprend en 2002 un montant de 30 millions de dollars lié à la restructuration.

(4) « Bénéfice de base par action ordinaire ». Le montant n'est pas très différent du bénéfice de base par action ordinaire découlant des opérations poursuivies.

(5) « Ratios financiers » et « Soldes moyens ». Il s'agit de montants ou de mesures non conformes aux PCGR. Veuillez vous reporter à l'analyse traitant du recours à des mesures non conformes aux PCGR, à la page 3 du présent document.

(6) « Ratios de capital en fonction du risque ». Ces ratios sont calculés en suivant les lignes directrices énoncées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

Le rapport de gestion est daté du 15 février 2007, date à laquelle notre conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés et le rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

Préparation des renseignements financiers. Nous préparons nos états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). Les renseignements financiers figurant dans le rapport de gestion sont en date du 31 décembre ou pour les exercices terminés à cette date. Ces renseignements proviennent directement de nos états financiers consolidés ou des renseignements que nous avons utilisés pour les préparer. À moins d'indication contraire, tous les montants en dollars (\$) sont en dollars canadiens, et tous les montants tabulaires sont exprimés en millions de dollars. Certains des renseignements financiers que nous sommes tenus de divulguer dans le cadre du rapport de gestion figurent au tableau de la page 2, qui comprend également certaines mesures conformes aux PCGR et certaines mesures non conformes aux PCGR. Les organismes de réglementation des valeurs mobilières exigent que les entreprises incluent une mise en garde à l'intention des lecteurs sur la possibilité que le bénéfice et d'autres mesures non conformes aux PCGR ne soient visés par aucune définition normalisée et prescrite par les PCGR. Le bénéfice et autres mesures peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec des mesures nommées de la même façon et présentées par d'autres émetteurs. Nous présentons ci-après diverses mesures, conformes ou non aux PCGR, que la direction suit régulièrement, afin de préciser l'origine de chaque mesure :

- *Rendement de l'avoir moyen des actionnaires ordinaires* – le rendement de l'avoir moyen des actionnaires ordinaires est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par l'avoir moyen des actionnaires ordinaires.
- *Rendement de l'actif moyen* – le rendement de l'actif moyen est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par l'actif moyen.
- *Marge nette d'intérêts* – le revenu net d'intérêts divisé par la moyenne des actifs produisant un revenu d'intérêts.
- *Ratio d'efficience* – les frais autres que d'intérêts divisés par le total des revenus.
- *Ratio revenu autre que d'intérêts/total des revenus* – le revenu autre que d'intérêts divisé par le total des revenus.
- *Soldes moyens* – L'actif moyen produisant un revenu d'intérêts, les prêts et les dépôts sont calculés en utilisant les soldes moyens quotidiens de l'exercice. L'avoir moyen des actionnaires ordinaires est calculé en utilisant les soldes de fin de mois de l'actif des actionnaires ordinaires de l'exercice.

Dans le présent rapport de gestion, nous indiquons souvent des renvois à des « notes », terme qui désigne les notes afférentes aux états financiers consolidés vérifiés de 2006, lesquels sont inclus, tout comme le rapport de gestion, dans notre rapport annuel.

Autres renseignements. Tous nos communiqués de presse portant sur des questions importantes, états financiers consolidés intermédiaires ou annuels, rapports de gestion intermédiaires ou annuels, rapports annuels et notice annuelle, ainsi que toutes les attestations du chef de la direction et du responsable en chef des finances, sont déposés sur SEDAR. Des exemplaires de chacun de ces documents peuvent être obtenus à partir du site Web, à l'adresse www.sedar.com.

Titres en circulation. La note 11 à la page 55 présente le nombre d'actions ordinaires et d'actions privilégiées émises et en circulation au 31 décembre 2006. La note 9 à la page 54 renferme des détails sur le nombre de titres de la Fiducie d'actifs HSBC Canada (« HSBC HaTS^{MC} ») en circulation au 31 décembre 2006. Après cette date et jusqu'à la date du présent rapport de gestion, aucun titre, quelle qu'en soit la nature, n'a été émis.

Mise en garde contre les renseignements financiers prospectifs. Ce document peut contenir des prévisions sur les activités et les résultats financiers de la Banque HSBC Canada. Les opérations de la Banque HSBC Canada étant soumises à un certain nombre de risques et d'incertitudes, les résultats réels pourraient différer des résultats prévus. Parmi les facteurs qui pourraient causer ces différences figurent de nouvelles normes réglementaires, des modifications législatives, des changements d'ordre technologique, l'évolution des marchés financiers internationaux, des modifications dans les politiques monétaires et économiques des gouvernements, les fluctuations des taux d'intérêt, l'inflation et les conditions économiques générales dans les régions où la Banque HSBC Canada est présente. De plus, l'industrie bancaire canadienne étant un milieu très concurrentiel, les pressions exercées sur notre marge nette d'intérêts peuvent être dues aux seules mesures prises individuellement par les banques ou d'autres institutions financières. Les fluctuations économiques peuvent également influencer les marchés boursiers et de change et, par conséquent, nos revenus. D'autres facteurs que ceux énumérés ci-dessus pourraient également avoir des répercussions sur notre situation et nos résultats financiers.

Rapport de gestion (suite)

Aperçu

Au Canada, la Banque HSBC Canada (la « HSBC ») est la septième banque en importance et le plus important établissement financier détenu par des intérêts internationaux au pays. Forte d'un actif de 56 milliards de dollars au 31 décembre 2006, elle offre une gamme complète de services bancaires et financiers.

La HSBC, dont le siège social est situé à Vancouver, en Colombie-Britannique, a été fondée en 1981. Nous avons connu une croissance interne de même qu'une expansion découlant d'acquisitions stratégiques, notre objectif étant de devenir un établissement de services financiers intégrés. Nous appuyant sur un réseau qui comprend plus de 170 bureaux établis d'un bout à l'autre du Canada, dont 127 succursales, nous offrons des services financiers aux particuliers, des services aux entreprises, des services aux sociétés, de banque d'investissement et marchés, des services de courtage de détail ainsi que des services de gestion de patrimoine et de fiducie aux particuliers.

Divers moyens pratiques sont mis à la disposition des clients, notamment notre réseau de succursales, nos guichets automatiques, nos terminaux de points de vente (paiement direct ou carte de crédit), Internet et les centres d'appels téléphoniques.

Le Groupe HSBC

Nous faisons partie du Groupe HSBC, dont la société mère, la HSBC Holdings plc (la « HSBC Holdings »), a son siège social à Londres, au Royaume-Uni. Nos clients ont accès aux ressources mondiales du Groupe HSBC. Ayant acquis sa notoriété avec le slogan publicitaire « Votre banque, partout dans le monde », le Groupe HSBC est l'un des consortiums de services bancaires et financiers les plus importants au monde, grâce à un réseau international d'environ 10 000 bureaux, répartis dans 82 pays et territoires de l'Europe, de la région Asie et Pacifique, des Amériques, du Moyen-Orient et de l'Afrique. Les actions de la HSBC Holdings, inscrites à la cote des bourses de Londres, de Hong Kong, de New York, de Paris et des Bermudes, sont détenues par plus de 200 000 actionnaires, de quelque 100 pays et territoires. Les actions de la HSBC Holdings sont négociées à la Bourse de New York sous forme de certificats américains d'actions étrangères. Au 31 décembre 2006, la capitalisation boursière de la HSBC Holdings s'établissait à 212 milliards de dollars américains.

Grâce à un réseau international qui s'appuie sur la plus haute technologie, y compris un réseau d'affaires électronique qui connaît un développement rapide, le Groupe HSBC fournit un large éventail de services financiers, entre autres des services financiers aux particuliers, ce qui comprend le crédit à la consommation, des services aux entreprises, des services aux sociétés, de banque d'investissement et marchés et des services privés.

Il est possible d'obtenir des renseignements de nature générale et des renseignements financiers sur la HSBC Holdings et sur le Groupe HSBC, y compris des exemplaires de la revue des opérations et du rapport annuel de la HSBC Holdings pour l'exercice 2006, sur son site Web, à l'adresse www.hsbc.com.

Nos activités

Stratégie

Notre but est de devenir le plus important fournisseur international de services financiers au Canada. Pour ce faire, nous nous sommes engagés à :

ÊTRE LE CHEF DE FILE sur les marchés que nous avons choisis;

PROCURER une expérience client exceptionnelle en visant l'excellence dans la vente, le service et les solutions offertes;

OBTENIR un rendement à long terme supérieur pour nos actionnaires, dans le respect des règles d'éthique;

FORMER des équipes hautement motivées et efficaces;

CRÉER un climat de travail valorisant, à la fois agréable et stimulant.

Notre stratégie consiste à miser sur l'excellence de notre service et de notre processus de vente ainsi que sur le réseau mondial qui regroupe les bureaux de la HSBC, dans le but de servir nos clients et d'accroître notre part de marché au Canada. Notre stratégie s'appuie sur les éléments clés suivants :

Priorité à la clientèle – Offrir un service à la clientèle exceptionnel en tout temps – Le client est au centre de nos préoccupations. Nous parvenons à accroître notre clientèle et à étendre la portée de nos activités en répondant plus efficacement aux attentes des clients, grâce à une meilleure compréhension de leurs besoins. À titre de membre de l'un des plus importants groupes bancaires des pays membres de l'Accord de libre-échange nord-américain (« ALENA »), nous veillons à ce que nos clients aient accès à la gamme complète de nos produits et de nos services, ainsi qu'aux capacités mondiales du Groupe HSBC. Nous continuons à perfectionner notre réseau de distribution afin d'en faciliter l'accessibilité et l'utilisation à nos clients.

Exécution des tâches – Travailler vite et bien – Dans tout ce que nous faisons, nous offrons un travail d'une qualité irréprochable, accompli avec promptitude, en tout temps et pour tous les clients.

Croissance profitable – Augmenter les ventes et accroître les revenus – Nous investissons dans nos plateformes commerciales et y apportons des améliorations afin de nous assurer de procurer une valeur élevée à nos clients et à nos actionnaires, et ce, de façon durable.

Efficienc e – Réduire nos coûts et utiliser judicieusement nos ressources – Nous recherchons l'efficienc e dans nos activités de façon à offrir à nos clients, dans la mesure du possible, un service transparent. De cette manière, notre personnel peut consacrer plus de temps à la gestion des relations bancaires et à l'exploitation optimale des occasions qui se présentent en matière de vente.

Qualité du crédit – Maintenir la qualité du crédit et comprendre comment nous pouvons réduire les pertes – Nous avons toujours excellé sur le plan du contrôle des créances irrécouvrables, car la prudence est un élément central de notre culture; nous améliorons ce contrôle en misant sur la formation et en investissant dans la technologie.

Ressources humaines – Recruter, garder et récompenser les employés les plus performants – Nous donnons la priorité à la formation d'équipes dont l'objectif est d'établir une forte culture en matière de vente et de service dans l'ensemble de notre entreprise. Nous continuons à améliorer la gestion du rendement en récompensant les employés performants et en rejetant la médiocrité. Nous encourageons la diversité de notre personnel et préconisons la mise en place de solutions flexibles afin d'aider nos employés à atteindre un meilleur équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle.

Appartenance – Être maître de nos résultats – Nous faisons en sorte que tous nos employés prennent leurs responsabilités au sérieux et comprennent de quelle manière ils peuvent contribuer à la réalisation de nos objectifs.

Groupes de clients

Nous gérons nos activités et en faisons rapport en fonction des groupes de clients que le Groupe HSBC a définis, à savoir les services financiers aux particuliers, les services aux entreprises et les services aux sociétés, de banque d'investissement et marchés. Nous avons mis sur pied une culture d'intégration des services qui garantit la satisfaction de la clientèle, quels que soient le produit recherché, la filiale visée et le pays où le service est offert par l'entremise du réseau international du Groupe HSBC.

Services financiers aux particuliers – Ce groupe fournit aux particuliers et aux travailleurs autonomes une vaste gamme de services bancaires et de services financiers connexes. Les produits que nous offrons comprennent les comptes courants et les comptes d'épargne, les prêts hypothécaires et les prêts personnels, les cartes de crédit ainsi que les services de paiement à l'échelle locale et internationale. Nous fournissons également une vaste gamme de produits et de services de gestion de patrimoine par l'entremise de nos succursales et de nos entreprises de gestion de patrimoine, Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc., Investissements HSBC (Canada) Limitée et la Société de fiducie HSBC (Canada).

Services aux entreprises – Ce groupe fournit des services et des produits financiers à des petites et moyennes entreprises, y compris des entreprises à propriétaire unique, des sociétés de personnes, des clubs et des associations, des entreprises constituées en société ainsi que des sociétés ouvertes. Outre les prêts directs, notre gamme de produits et services englobe la gestion des paiements et des fonds, la trésorerie et les marchés financiers, les services de banque d'investissement et de banque d'affaires, la gestion de patrimoine ainsi que les services de commerce international et le crédit-bail. Les entreprises canadiennes seront surtout intéressées de savoir que le Groupe HSBC dispose d'un immense réseau dans les pays membres de l'ALENA, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie. Nous offrons ces services par l'entremise de succursales spécialisées et de bureaux de nos filiales, dont Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc., Investissements HSBC (Canada) Limitée et la Société de capital HSBC (Canada) Inc., ainsi que par l'entremise du réseau international du Groupe HSBC.

Rapport de gestion (suite)

Services aux sociétés, de banque d'investissement et marchés (« SSBIM ») – Les SSBIM s'adressent à des entreprises, à des institutions et à des administrations publiques, à la fois au Canada et ailleurs dans le monde, qui ont besoin de services financiers non seulement à l'échelle nationale, mais aussi à l'échelle internationale. Ce groupe propose une gamme complète de services financiers, y compris des services de trésorerie et de marchés financiers, des services de mobilisation de capitaux par voie de placements privés ou d'appels publics à l'épargne, des services de financement de sociétés et des services conseils, ainsi que des services de prêts, de financement par crédit-bail et de dépôts. Nous offrons également des services de gestion des paiements et des fonds, ainsi que des services de commerce international. Nous offrons ces services par l'entremise de nos principales succursales et de nos filiales. Nos opérations à ce chapitre sont coordonnées avec celles du Groupe HSBC à l'échelle internationale, par l'intermédiaire d'un gestionnaire des relations bancaires. Le fait que nous puissions nous appuyer sur le réseau international du Groupe HSBC pour offrir ces services à ce groupe particulier de clients d'envergure multinationale constitue pour nous un avantage concurrentiel d'importance.

Notre société affiliée, la Société financière HSBC Limitée (« Centre financier HSBC »), offre des solutions et des produits financiers aux consommateurs canadiens dans plus de 130 bureaux au Canada. Nous travaillons ensemble avec le Centre financier HSBC afin de servir nos clients mutuels.

Faits saillants – 2006

Notre entreprise a encore connu du succès en 2006. Nous avons continué d'appliquer notre stratégie d'expansion au Canada. Parmi les éléments dignes de mention, signalons les suivants :

Croissance continue de nos activités de base – Encore une fois, nous avons constaté en 2006 une forte croissance de nos activités de base, à savoir les services aux entreprises, les services financiers aux particuliers et les SSBIM. Les prêts commerciaux et les acceptations bancaires ont augmenté de 16,5 %, les prêts personnels, de 15,3 % (avant titrisation), les prêts hypothécaires résidentiels, de 7,9 % (avant titrisation), les fonds sous gestion, de 14,1 %, et les dépôts de la clientèle de base, de 16,2 %. Le total des revenus s'est accru de 11,8 % par rapport à 2005, et le bénéfice net, de 9,6 %.

Efficiences – Nous avons poursuivi la mise en œuvre d'initiatives visant à optimiser la structure de coût globale de l'organisation par divers moyens, notamment l'efficacité de nos procédés, l'élimination, en fonction du risque, d'activités générant une faible valeur et le recours aux centres de services du Groupe. Notre ratio d'efficacité s'est amélioré, passant de 52,2 % en 2005 à 51,3 % pour 2006.

Canaux directs et autres – Le lancement couronné de succès de notre compte d'épargne en ligne et de notre compte d'épargne à intérêt élevé a contribué à la croissance du total des dépôts personnels. Notre compte d'épargne en ligne, dont le taux est établi en fonction de celui de nos concurrents en matière de services en ligne, cible exclusivement les clients intéressés par ce genre de services, entraînant une tarification différente pour les produits offerts en ligne seulement. Par ailleurs, le taux offert pour notre compte d'épargne à intérêt élevé est établi en fonction de produits concurrentiels semblables offerts dans les succursales.

Valorisation de la marque HSBC au Canada – HSBC est l'une des marques mondiales affichant la croissance la plus spectaculaire et elle s'est hissée au 28^e rang au classement annuel *BusinessWeek/Interbrand* des meilleures marques mondiales en 2006. Prenant appui sur les cinq valeurs qui sous-tendent la marque HSBC (visionnaire, perspicace, à l'écoute, respectueux et juste), nous avons poursuivi au Canada la campagne *yourpointofview.com* du Groupe HSBC, laquelle souligne l'importance de la diversité des points de vue. Selon les résultats du sondage de *Brand Tracker*, c'est le marché de Toronto qui a montré le plus d'ouverture. Ainsi, on y constate une amélioration marquée de la mémorisation de la publicité et de la notoriété de la marque par rapport aux résultats d'il y a deux ans. C'est dans cette région également que l'on perçoit davantage la marque comme étant nouvelle et se distinguant des autres.

Cotes de crédit – DBRS (auparavant Dominion Bond Rating Service) a relevé la cote qu'elle avait attribuée à nos dépôts à court et à long terme, la faisant passer de R-1(moyen) et de AA(bas) à R-1(élevé) et à AA, respectivement, ce qui reflète la mise en œuvre d'une nouvelle méthode d'évaluation pour les banques ainsi que la consolidation de la position du secteur des services financiers en général au Canada. Nous considérant maintenant comme un élément principal au sein du Groupe HSBC, Standard & Poor's (« S&P ») a relevé sa cote de crédit de contrepartie à l'égard de la HSBC, la faisant passer à AA, ce qui place nos cotes de crédit au même rang, ou à un rang plus élevé, que les autres banques canadiennes, pour la première fois de notre histoire.

Employeur de choix – La HSBC figure au palmarès des dix employeurs de choix du *Financial Post* au Canada. Les entreprises retenues sont des cas de réussite tirés de la liste de MediaCorp regroupant les 100 meilleurs employeurs du Canada de 2007; elles allient des pratiques exemplaires en matière de ressources humaines avec une croissance remarquable, pour offrir d'excellentes perspectives de carrière et occasions d'avancement professionnel.

Gestion des paiements et des fonds (« GPF ») – Nos investissements dans notre personnel et nos produits ont eu des retombées considérables, à preuve l'obtention de contrats de première importance au Canada, dans des pays membres de l'ALENA et à l'échelle mondiale. Par ailleurs, nous avons étoffé notre gamme de services à la clientèle en ouvrant un centre de services de GPF à l'intention des clients des services aux entreprises et des succursales par l'entremise des services bancaires électroniques aux entreprises et du centre de ressources des succursales. Nous avons également mis sur pied une équipe spécialisée qui constitue « la » référence en matière de service aux clients des SSBIM et aux clients entreprises dont la relation est gérée à l'échelle mondiale, suivant la formule du guichet unique.

Résultats en matière de crédit – Nous continuons d'enregistrer une performance exceptionnelle en matière de crédit, le montant net des nouvelles provisions spécifiques ne représentant que 0,10 % de l'ensemble de notre portefeuille de prêts, soit le même pourcentage qu'en 2005. Nous continuons également d'investir des ressources dans les systèmes d'établissement de cotes de crédit de particuliers et dans notre préparation en vue de nous conformer aux exigences en matière de suffisance du capital du Nouvel accord de Bâle.

Engagement dans la communauté – Nous sommes fidèles depuis longtemps à notre tradition d'appartenance à la communauté par le truchement de commandites et de dons de bienfaisance. Cette année, nous avons maintenu notre commandite de nombreux événements et avons entrepris une nouvelle commandite, soit celle de l'équipe des Flames de Calgary qui évolue dans la Ligue nationale de hockey. Nous avons également fait des dons directs à des organismes de bienfaisance enregistrés au Canada et avons encouragé nos employés à faire de même, en particulier auprès des organismes au service de l'éducation et de l'environnement. Pour en apprendre davantage sur notre engagement dans la communauté, veuillez vous reporter à notre publication annuelle, intitulée *La Banque HSBC Canada à l'œuvre dans la communauté*, disponible sur notre site Web, à www.hsbc.ca.

Renforcement de l'alliance stratégique relative aux guichets automatiques – Nous avons accru la portée de notre alliance avec BMO Groupe financier en offrant aux clients la possibilité de faire des retraits et des dépôts, sans frais supplémentaires, dans les guichets automatiques se trouvant dans les succursales de BMO Banque de Montréal, un réseau qui, combiné au nôtre, représente l'un des réseaux de guichets automatiques les plus importants au Canada.

Perspectives – 2007

La croissance de l'économie mondiale devrait se poursuivre, dans le sillage de l'accélération de la croissance en Europe et au Japon. L'évolution de l'économie américaine est névralgique pour le Canada, bien qu'il faille craindre également l'émergence de la Chine et de l'Inde à titre de concurrents issus de la mondialisation. Nous nous attendons à une croissance réduite pour le premier semestre de 2007 en raison du ralentissement économique survenu au deuxième semestre de 2006. Les perspectives pour le Canada devraient s'améliorer au second semestre de l'année, l'économie semblant évoluer suivant la tendance, avec une croissance un peu au-dessous de 3 %. La demande émanant des particuliers et des entreprises au Canada devrait demeurer robuste du fait de deux facteurs positifs : la forte croissance de l'emploi au cours de 2007 et les niveaux élevés de rentabilité des entreprises. Le marché de l'habitation et de l'immobilier semble en passe de perdre de la vigueur, mais la forte activité constatée sur ce marché récemment continuera de faire sentir ses effets positifs sur la demande des consommateurs. Cependant, les provinces de l'Ouest canadien pourraient être touchées par le fléchissement des prix de l'énergie et des marchandises.

Après avoir touché en 2006 un sommet inégalé en 28 ans par rapport au dollar américain, notre devise a opéré un revirement, ce qui favorisera généralement les provinces du centre du Canada et les exportateurs, même si le volume des échanges commerciaux demeure tributaire de la croissance de l'économie américaine. La hausse des prix, qui est supérieure au niveau cible de 2 % fixé par la Banque du Canada, ranime le spectre de l'inflation, et ce, même si le ralentissement de l'activité économique est une tendance incontestable. De surcroît, le fléchissement du dollar canadien pourrait attiser l'inflation en provoquant une augmentation du prix des importations. En raison de ce contexte en matière de prix, conjugué à la possibilité d'une reprise économique au second semestre de l'année, la Banque du Canada devrait laisser les taux à peu près aux mêmes niveaux pendant le reste de 2007.

Rapport de gestion (suite)

Nous nous attendons à ce que l'exercice 2007 se caractérise encore par un environnement extrêmement concurrentiel pour nos services bancaires personnels et commerciaux. Il faut envisager la possibilité que les activités de prêt, plus spécifiquement du côté des prêts aux particuliers, diminuent, à cause de la forte évaluation du marché immobilier et du ralentissement de l'économie américaine. Toutefois, comme nous sommes bien implantés dans les provinces de l'Ouest canadien et que la place que nous occupons dans la région du Grand Toronto ne cesse de s'accroître, nous sommes bien placés pour tirer parti de la reprise qui devrait se concrétiser au second semestre de 2007.

Nos objectifs pour 2007

En 2007, nous mettrons l'accent sur les stratégies décrites ci-après pour que notre croissance se poursuive au Canada :

Excellence du service – Nous visons à proposer un meilleur service à la clientèle, de manière constante, en lien avec les objectifs de la direction, et nous mettrons tout en œuvre pour offrir le programme Leadership en matière de vente proactive à nos gestionnaires des relations bancaires, compte tenu des excellents résultats du programme de ventes de 2006. Grâce à une utilisation plus judicieuse de notre groupe, récemment enrichi, de l'analyse des données, nous comptons évaluer nos marchés cibles avec plus de finesse; plus précisément, nous voulons être reconnus comme l'institution bancaire qui propose la meilleure formule pour les services privés mondiaux au Canada. Une nouvelle initiative de gestion des pistes permettra de soutenir la croissance des ventes dans les succursales, par le publi-postage ainsi que dans nos services bancaires directs. Notre objectif est de simplifier les techniques de vente en ce qui a trait à nos produits phares, tout en améliorant le service à la clientèle dans les secteurs de la vente ainsi que des relations gérées.

Investir dans la marque HSBC – Nous continuerons à promouvoir la marque HSBC, la positionnant au rang de première marque « montante » au Canada en ce qui a trait à la prestation d'une gamme complète de services bancaires et financiers. Nous miserons également sur la notoriété de la marque HSBC qui affiche une croissance spectaculaire à l'échelle mondiale et qui représente la deuxième marque la plus connue dans le secteur des services financiers.

Le meilleur endroit où travailler – Tirant parti de notre réputation d'employeur de choix, confirmée par des tiers, nous perfectionnerons nos activités de recrutement et embaucherons du personnel. Le rendement des dirigeants sera plus étroitement intégré à nos sondages annuels des employés.

Notre avantage global – Nous demeurerons à l'affût d'occasions de tirer parti des ressources du Groupe HSBC dans notre ensemble *Premier*, d'intégrer les services privés du Groupe HSBC, de devenir un chef de file dans le secteur international des services aux entreprises et de continuer d'utiliser le potentiel de la plateforme mondiale des SSBIM. En Amérique du Nord, nous prévoyons continuer de voir les avantages découlant des investissements stratégiques dans les centres d'appels, les services de commerce électronique ainsi que les centres de service à la clientèle et de données.

Construire en vue d'une croissance durable – Nous comptons continuer d'investir dans notre réseau de succursales dans la région du Grand Toronto, en Alberta et en Colombie-Britannique, et nous améliorerons notre prestation de services bancaires directs. Nous avons l'intention de lancer de nouveaux produits de gestion des paiements et des fonds, en prenant appui sur les investissements réalisés dans les nouveaux produits et le personnel en 2006. Nous cherchons à créer une meilleure synergie et des occasions de ventes croisées avec les entités de la HSBC, dans la foulée des investissements réalisés au chapitre des systèmes de gestion de patrimoine, d'analyse des données et de gestion des pistes, ainsi qu'au chapitre de nos capacités en matière de gestion des relations avec les clients.

Transformer les activités – Nous poursuivrons la réorganisation de notre entreprise, notamment du côté des services financiers aux particuliers. Pour ce faire, nous réaffecterons nos ressources vers les secteurs d'activité les plus profitables grâce à une meilleure segmentation de la clientèle, permettant ainsi à nos clients d'obtenir nos produits et services plus facilement et plus rapidement. Nous accroîtrons notre efficacité et utiliserons davantage les centres de services du Groupe. Nous augmenterons les investissements dans la technologie et nous développerons les capacités de traitement direct.

Analyse des résultats financiers pour l'exercice 2006

Faits saillants

- Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est établi à 497 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, soit une augmentation de 8,8 % par rapport à celui de l'exercice terminé le 31 décembre 2005.

- Le rendement de l’avoir moyen des actionnaires ordinaires s’est établi à 21,1 % pour l’exercice terminé le 31 décembre 2006, comparativement à 21,3 % en 2005.
- Le ratio d’efficience s’est établi à 51,3 % pour l’exercice terminé le 31 décembre 2006, contre 52,2 % en 2005.
- Au 31 décembre 2006, le total de l’actif se montait à 56,8 milliards de dollars, contre 49,2 milliards de dollars au 31 décembre 2005, soit une hausse de 7,6 milliards de dollars ou de 15,4 %.
- Au 31 décembre 2006, les fonds sous gestion avaient atteint 31,9 milliards de dollars, soit une augmentation de 3,9 milliards de dollars ou de 13,9 % par rapport aux 28,0 milliards de dollars constatés à la même date en 2005.

Notre bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s’est établi à 497 millions de dollars pour l’exercice terminé le 31 décembre 2006, contre 457 millions de dollars pour l’exercice 2005, en hausse de 40 millions de dollars ou de 8,8 %. Exclusion faite de l’incidence d’un recouvrement de 14 millions de dollars de notre provision générale pour créances irrécouvrables en 2005 et des répercussions fiscales connexes, cette hausse aurait été de 10,9 %. Les bons résultats de l’exercice témoignent de la forte croissance des activités au sein des services aux entreprises et du dynamisme des services de gestion de patrimoine. Le revenu net d’intérêts s’est accru en raison de la forte croissance des prêts, malgré la concurrence au chapitre des taux d’intérêt sur le marché. Le revenu autre que d’intérêts a été plus élevé en raison de l’accroissement des revenus tirés de la gestion de placements, des commissions sur facilités de crédit et des gains tirés des placements. Bien que nous ayons continué d’investir dans nos activités, l’augmentation de nos revenus a dépassé celle du total des frais autres que d’intérêts, ce qui a entraîné une amélioration du ratio d’efficience.

Revenu net d’intérêts

Le revenu net d’intérêts s’est établi à 1 115 millions de dollars pour l’exercice terminé le 31 décembre 2006, soit une augmentation de 105 millions de dollars ou de 10,4 % par rapport aux 1 010 millions de dollars réalisés en 2005. Ces résultats découlent de la croissance affichée dans le bilan chez chacun des groupes de clients, en partie contrebalancée par la diminution de la marge nette d’intérêts en raison de la concurrence au chapitre des taux d’intérêt. Les prêts aux sociétés et aux entreprises ont augmenté du fait que les clients canadiens ont continué d’investir des montants considérables dans l’expansion de leurs activités. Les dépenses de consommation sont demeurées importantes, soutenant la croissance des prêts personnels et des prêts hypothécaires résidentiels. Le solde moyen des dépôts s’est accru dans la foulée du succès de nouveaux produits, comme notre compte d’épargne à intérêt élevé et les services enrichis mis en œuvre par nos services de gestion des paiements et des fonds. L’actif moyen produisant un revenu d’intérêts est de 47,9 milliards de dollars pour 2006, contre 42,6 milliards de dollars pour l’exercice précédent. Malgré la hausse du taux préférentiel au cours de l’exercice, la marge nette d’intérêts, exprimée en pourcentage de l’actif produisant un revenu d’intérêts, correspond à 2,33 % en 2006, soit une diminution comparativement à 2,37 % en 2005. Cette situation découle principalement de la concurrence au chapitre des taux d’intérêt, en particulier dans les produits s’adressant aux particuliers, comme les prêts hypothécaires résidentiels et les dépôts.

Revenu autre que d’intérêts

Pour l’exercice terminé le 31 décembre 2006, le revenu autre que d’intérêts s’est élevé à 651 millions de dollars, soit un accroissement de 81 millions de dollars ou de 14,2 % par rapport à celui de 2005. L’augmentation des revenus tirés de la gestion de placements est attribuable au succès obtenu par nos produits et services privés, lequel a contribué à la croissance des fonds sous gestion, également alimentée par la vigueur des marchés des actions. La volatilité des taux de change (dollar canadien/dollar américain) en 2006 s’est traduite par une augmentation des revenus de négociation et de change. Le revenu tiré des opérations de titrisation a augmenté du fait de la hausse du revenu récurrent des opérations de titrisation antérieures, des gains accrus tirés des ventes ainsi que de l’incidence, en 2005, d’une réduction de valeur cumulative des droits conservés d’opérations de titrisations antérieures. Nous avons également touché des commissions sur facilités de crédit plus élevées en raison de l’activité plus intense des clients, surtout en ce qui a trait aux commissions d’acceptation et sur crédit de soutien. Les revenus tirés des services de banque d’investissement dans le monde ont progressé, à l’instar des gains découlant de nos placements dans des fonds en actions privés. Ces résultats ont été partiellement contrebalancés par la diminution des commissions réalisées dans le cadre du programme Immigrants Investisseurs, qui sont tributaires des organismes gouvernementaux quant à l’échéancier et aux approbations.

Rapport de gestion (suite)

Frais autres que d'intérêts et efficacité de l'exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, les frais autres que d'intérêts ont totalisé 906 millions de dollars, contre 824 millions de dollars pour l'exercice 2005, soit une augmentation de 82 millions de dollars ou de 10,0 %. Les salaires et les avantages sociaux ont grimpé de 61 millions de dollars en raison de l'accroissement du personnel en vue de mener à bien les initiatives stratégiques axées sur la croissance, de l'augmentation de la rémunération au rendement découlant de la hausse des revenus et de la rémunération à base d'actions, laquelle résulte d'une charge de 8 millions de dollars imputable à l'annulation de la condition relative au rendement total des actions de la HSBC Holdings qui liait l'attribution des options d'achat d'actions dans le cadre du programme d'options d'achat d'actions du Groupe en 2003. Ces facteurs ont été partiellement compensés par la capitalisation des coûts relatifs à des logiciels créés à l'interne au quatrième trimestre de 2006.

Les frais relatifs aux locaux et au matériel se sont établis à 116 millions de dollars, soit une augmentation de 9 millions de dollars comparativement à 2005, laquelle découle presque totalement des frais de 8 millions de dollars inscrits au quatrième trimestre de 2006 relativement à une modification de la durée de vie utile estimative des améliorations effectuées dans des biens en location.

Les autres frais se sont élevés à 287 millions de dollars, soit une augmentation de 12 millions de dollars découlant de la hausse des frais de commercialisation en vue d'accroître la notoriété de la marque HSBC et de l'augmentation de la taxe d'affaires par rapport à 2005, alors qu'un recouvrement avait été obtenu lors de la résolution, en notre faveur, de certaines questions au sujet des taxes à la consommation. Ces facteurs ont été partiellement compensés par la diminution des frais de garantie des dépôts à la suite de l'abolition de la garantie par le Groupe HSBC sur les dépôts après juin 2005.

Même si nous avons continué d'investir dans notre entreprise, la croissance du total des revenus, de 11,8 %, a dépassé celle des charges, de 10,0 %, ce qui s'est traduit par une augmentation de l'efficacité de l'exploitation, qui est passée à 51,3 %, alors qu'elle était de 52,2 % en 2005.

Impôts sur les bénéfices

Le taux d'imposition réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2006 était de 35,6 %, contre 33,5 % en 2005. Le taux d'imposition réel a été moins élevé en 2005 en raison des avantages tirés de la modification de la valeur de réalisation nette de certains actifs d'impôts futurs et du règlement du montant déductible au titre des frais de garantie des dépôts pour certains exercices. Par ailleurs, la diminution des taux d'imposition des entreprises édictée dans le budget 2006 déposé par le gouvernement fédéral a donné lieu à une baisse de valeur de notre actif d'impôts futurs. La charge relative aux attributions d'options de 2003 au titre de la rémunération à base d'actions constatée en 2006, qui ne pouvait être déduite du calcul du revenu imposable, a entraîné une hausse du taux d'imposition réel en 2006.

Qualité du crédit et provisions pour créances irrécouvrables

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, les provisions pour créances irrécouvrables se sont établies à 34 millions de dollars, alors qu'elles totalisaient 27 millions de dollars pour l'exercice précédent grâce à la réduction de la provision générale de 14 millions de dollars au quatrième trimestre. La valeur brute des prêts douteux a augmenté, s'établissant à 164 millions de dollars au 31 décembre 2006, comparativement à 130 millions de dollars au 31 décembre 2005. Le total des prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques pour créances irrécouvrables, s'est élevé à 106 millions de dollars au 31 décembre 2006, comparativement à 73 millions de dollars au 31 décembre 2005. La provision générale pour créances irrécouvrables, exprimée en pourcentage de l'encours des prêts, s'établissait à 0,92 % en date du 31 décembre 2006, contre 1,01 % au 31 décembre 2005.

Bilan

Au 31 décembre 2006, le total de l'actif s'élevait à 56,8 milliards de dollars, en hausse de 7,6 milliards de dollars par rapport aux 49,2 milliards de dollars constatés à la même date en 2005. La vigueur de l'économie a stimulé la croissance des prêts et des dépôts commerciaux. Les prêts commerciaux et les acceptations bancaires ont progressé de 3,3 milliards de dollars, atteignant 22,9 milliards de dollars au 31 décembre 2006, contre 19,6 milliards de dollars à pareille date l'exercice précédent. La vigueur soutenue du marché immobilier résidentiel partout au Canada et la solidité de l'économie ont favorisé la croissance de notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts à la consommation, qui s'est établi à 17,7 milliards de dollars au 31 décembre 2006, contre 16,6 milliards de dollars au 31 décembre 2005, une augmentation de 1,1 milliard de dollars. Au 31 décembre 2006, les actifs achetés aux termes de conventions de revente affichaient une hausse de 3,0 milliards de dollars comparativement à leur solde au 31 décembre 2005, grâce à l'accroissement du volume de négociations et des activités de gestion de l'actif et du passif, tandis que les liquidités diminuaient de 1,2 milliard de dollars.

Au 31 décembre 2006, les dépôts totalisaient 44,2 milliards de dollars, soit une hausse de 5,6 milliards de dollars par rapport aux 38,6 milliards de dollars constatés à la même date en 2005. Le lancement de notre compte d'épargne à intérêt élevé et la croissance de nos activités de gestion de patrimoine ont contribué à l'augmentation des dépôts des particuliers, qui sont passés de 15,3 milliards de dollars au 31 décembre 2005 à 17,0 milliards de dollars au 31 décembre 2006. Les investissements effectués dans nos services de gestion des paiements et des fonds ont contribué à l'augmentation de 4,4 milliards de dollars des dépôts des entreprises, qui se sont établis à 25,7 milliards de dollars au 31 décembre 2006. Du fait de la croissance des dépôts de base des particuliers, la dépendance à l'égard des dépôts d'autres banques s'est atténuée et ces derniers ont diminué, passant de 2,0 milliards de dollars au 31 décembre 2005 à 1,5 milliard de dollars au 31 décembre 2006.

Total des actifs sous administration

Les fonds sous gestion sont passés de 20,5 milliards de dollars au 31 décembre 2005 à 23,3 milliards de dollars au 31 décembre 2006. Si on inclut le solde des biens en garde et des biens administrés, le montant total des actifs sous administration avait atteint 31,9 milliards de dollars au 31 décembre 2006, contre 28,0 milliards de dollars à la même date en 2005.

Les fonds sous gestion ont enregistré une croissance en 2006 en raison des investissements continus dans nos opérations de courtage au cours de l'exercice ainsi que du succès obtenu par nos produits des services privés. De plus, le marché des actions canadiennes, qui a bénéficié de la remontée des prix des ressources naturelles, a enregistré un rendement élevé en 2006.

Résumé des états des résultats trimestriels condensés

	2006				2005			
	Trimestres terminés les				Trimestres terminés les			
	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
				(non vérifié)				
Revenu net d'intérêts	291 \$	282 \$	276 \$	266 \$	269 \$	261 \$	243 \$	237 \$
Revenu autre que d'intérêts	168	160	167	156	141	145	140	144
Total des revenus	459	442	443	422	410	406	383	381
Frais autres que d'intérêts	236	213	233	224	205	208	209	202
Bénéfice d'exploitation net								
avant provisions pour créances irrécouvrables	223	229	210	198	205	198	174	179
Provisions pour créances irrécouvrables	17	5	6	6	6	7	6	8
Bénéfice avant impôts	206	224	204	192	199	191	168	171
Provision pour impôts sur les bénéfices	66	76	78	65	58	67	55	57
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	7	6	6	7	6	7	5	4
Bénéfice net	133 \$	142 \$	120 \$	120 \$	135 \$	117 \$	108 \$	110 \$
Dividendes sur actions privilégiées	5	4	5	4	3	4	4	2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	128 \$	138 \$	115 \$	116 \$	132 \$	113 \$	104 \$	108 \$
Bénéfice de base par action (\$)	0,26	0,28	0,24	0,24	0,27	0,23	0,21	0,22

Les données trimestrielles non vérifiées tiennent compte de tous les ajustements nécessaires à une présentation fidèle de ces données. Ces ajustements sont tous de nature normale et récurrente. Pour la plupart, nos revenus ne sont pas de nature

Rapport de gestion (suite)

saisonnière. Toutefois, le revenu autre que d'intérêts peut augmenter au cours du premier trimestre de l'exercice en raison des placements effectués par les particuliers dans des régimes d'épargne-retraite, situation qui est caractéristique du Canada. D'autres facteurs saisonniers ont une légère incidence sur nos résultats dans la plupart des trimestres. Comme le premier trimestre comporte le nombre de jours le moins élevé, le revenu net d'intérêts est moindre que celui des trois autres trimestres. Pour les deuxième et troisième trimestres, les revenus découlant des marchés financiers sont généralement moindres, étant donné que l'activité sur les marchés est moins soutenue qu'aux premier et quatrième trimestres.

Les très bonnes conditions économiques qui ont prévalu au cours des huit derniers trimestres ont eu une incidence favorable sur nos activités. Les taux d'intérêt, quoique faibles, sont tout de même en hausse, et l'augmentation des dépenses des particuliers et des entreprises a stimulé la croissance de nos prêts et de nos dépôts, en plus de favoriser nos activités de gestion de patrimoine. Notre portefeuille de prêts a profité de la conjoncture favorable ainsi que de nos efforts au chapitre de la gestion des risques, et il a enregistré des pertes sur prêts relativement peu élevées pour chacun des trimestres.

La concurrence s'est intensifiée au cours de ces huit trimestres, comprimant les écarts en ce qui a trait aux produits de prêts et de dépôts, en particulier dans les services financiers aux particuliers.

Au cours des huit derniers trimestres, plusieurs éléments, favorables ou non, ont touché notre entreprise. Au deuxième trimestre de 2006, nous avons comptabilisé une charge additionnelle relativement à une augmentation de la juste valeur d'options sur actions émises en 2003, de même qu'une réduction de valeur de nos actifs d'impôts futurs. Au cours du même trimestre, nous avons enregistré un gain important découlant de notre placement dans des fonds en actions privés. Au quatrième trimestre de 2005, la résolution de la déductibilité fiscale de nos frais de garantie avait eu pour effet de diminuer les frais autres que d'intérêts et les impôts sur les bénéfices. Au premier trimestre de 2005, les frais autres que d'intérêts avaient diminué par suite de la résolution, en notre faveur, de certaines questions au sujet des taxes à la consommation pour des années antérieures.

Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2006

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2006, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est établi à 128 millions de dollars, en baisse de 4 millions de dollars, ou de 3 %, par rapport aux 132 millions de dollars inscrits à ce chapitre pour la période correspondante de 2005. Les résultats du quatrième trimestre de 2005 incluaient un recouvrement de 14 millions de dollars de notre provision générale pour créances irrécouvrables et une réduction non récurrente de 14 millions de dollars des frais de garantie sur les dépôts par suite d'un règlement du prix de transfert avec l'Agence du revenu du Canada. Exclusion faite de l'incidence de ces éléments et des répercussions fiscales connexes, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a été de 19,6 % plus élevé que celui du trimestre correspondant de 2005.

Le revenu net d'intérêts s'est établi à 291 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2006, soit une augmentation de 22 millions de dollars ou de 8,2 % par rapport au trimestre correspondant de 2005, cette augmentation résultant surtout de la croissance affichée au bilan de chacun des groupes de clients. L'actif moyen produisant un revenu d'intérêts était de 50,1 milliards de dollars, contre 45,2 milliards de dollars au quatrième trimestre de 2005, tandis que la marge nette d'intérêts, exprimée en pourcentage de l'actif produisant un revenu d'intérêts, passait de 2,36 % à 2,30 %, une légère baisse. Le revenu net d'intérêts pour le quatrième trimestre de 2006 s'est établi à 9 millions de dollars de plus qu'au trimestre précédent, en raison principalement de la croissance des dépôts et des prêts. L'actif moyen produisant un revenu d'intérêts s'est élevé à 1,7 milliard de dollars de plus qu'au trimestre précédent. Le solde moyen des dépôts s'est établi à 2,3 milliards de dollars de plus qu'au trimestre précédent et le solde moyen des prêts a été supérieur de 0,8 milliard de dollars.

Le revenu autre que d'intérêts s'est élevé à 168 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2006, soit un accroissement de 27 millions de dollars ou de 19,2 % par rapport à celui de 2005. L'accroissement du revenu autre que d'intérêts est attribuable à la hausse des revenus tirés de la gestion de placements découlant de la croissance de nos activités de gestion de patrimoine ainsi que de l'appréciation des marchés des actions. Le revenu plus élevé tiré des opérations de titrisation, l'augmentation de la valeur de nos placements dans des fonds en actions privés ainsi que les revenus accrus tirés de nos activités sur les marchés financiers dans le cadre de nos services de banque d'investissement dans le monde ont également eu une incidence favorable sur le revenu autre que d'intérêts. Pour le quatrième trimestre de 2006, le revenu autre que d'intérêts s'est établi à 8 millions de dollars de plus qu'au trimestre précédent en raison de l'augmentation des revenus tirés de nos activités sur les marchés financiers, de l'accroissement de la valeur de nos placements dans des fonds en actions privés et du revenu tiré des opérations de titrisation.

Les frais autres que d'intérêts se sont élevés à 236 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2006, soit un accroissement de 31 millions de dollars ou de 15,1 % par rapport à celui de 2005. Excluant la réduction de 14 millions de

dollars des frais de garantie des dépôts inscrite au quatrième trimestre de 2005, les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 7,8 % au quatrième trimestre de 2006 comparativement au quatrième trimestre de 2005. Les salaires et avantages sociaux au quatrième trimestre de 2006 ont augmenté de 13 millions de dollars par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2005, car nous avons grossi notre effectif afin de mener à bien les initiatives de croissance, en particulier dans nos activités de gestion de patrimoine. En outre, l'accroissement de la rémunération au rendement reflète l'augmentation des revenus. Les frais relatifs aux locaux et au matériel ont augmenté de 7 millions de dollars, surtout du fait d'une charge de 8 millions de dollars liée à une modification de la durée de vie utile estimative des améliorations effectuées dans des biens en location, comptabilisée au quatrième trimestre de 2006. Les frais de garantie des dépôts versés au Groupe HSBC ont été plus élevés en raison de la contrepassation cumulative de 14 millions de dollars qui avait été inscrite au quatrième trimestre de 2005 à la suite d'une entente entre diverses autorités fiscales relativement à une réduction du taux applicable à la garantie des dépôts du Groupe HSBC. Les frais autres que d'intérêts pour le quatrième trimestre de 2006 s'établissaient à 23 millions de dollars de plus qu'au trimestre précédent, surtout en raison de la hausse des coûts des locaux, qui découle de la modification de la durée de vie utile estimative des améliorations effectuées dans des biens en location, et des frais de commercialisation accrus relatifs à la marque HSBC.

Le taux d'imposition réel pour le quatrième trimestre de 2006 était de 33,2 %, contre 30,0 % pour le quatrième trimestre de 2005. Au quatrième trimestre de 2005, le taux d'imposition avait été inférieur en raison d'une réduction cumulative des frais inscrite lors de la résolution du litige concernant le montant déductible des frais de garantie des dépôts pour les années 2002 à 2005. Le taux d'imposition réel pour le quatrième trimestre de 2006 a diminué de 1,7 % par rapport au trimestre précédent, par suite de la réduction de certains frais non déductibles.

La situation du crédit est demeurée stable au quatrième trimestre de 2006, le taux de défaillance des entreprises s'étant maintenu à un bas niveau. Les provisions pour créances irrécouvrables se sont établies à 17 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2006, alors qu'elles avaient totalisé 6 millions de dollars au trimestre correspondant de 2005, une contrepassation de 14 millions de dollars ayant été effectuée sur la provision générale pour créances irrécouvrables au quatrième trimestre en raison de la conjoncture économique favorable. Les provisions pour créances irrécouvrables ont augmenté de 12 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2006 comparativement au trimestre précédent, essentiellement en raison de provisions liées aux risques dans deux positions commerciales bien précises.

Incidence des estimations, de l'exercice du jugement et du choix des conventions comptables sur les états financiers

Les estimations constituent un élément inhérent à la préparation des états financiers. Il est nécessaire d'effectuer des estimations, en particulier lorsqu'il s'agit d'évaluer les actifs, les provisions pour prêts douteux et créances irrécouvrables ainsi que les passifs et autres provisions. Ces estimations peuvent avoir un effet sur les montants présentés dans nos états financiers consolidés.

Nous expliquons la façon dont nous avons appliqué certaines conventions comptables, y compris les modifications, à la note 1 figurant aux pages 42 à 47. De plus, l'analyse qui suit fait ressortir les domaines où nous croyons que le choix et l'application de certaines conventions comptables et le fait d'avoir recours à certaines estimations et au jugement peuvent avoir une incidence importante sur les résultats présentés. Nous croyons que nos estimations sont appropriées compte tenu des circonstances auxquelles elles s'appliquent.

Créances irrécouvrables et estimation des provisions pour créances irrécouvrables

Nous inscrivons nos prêts déduction faite de toute provision établie pour les créances irrécouvrables. L'évaluation du montant des provisions pour créances irrécouvrables est subjective en soi puisque les estimations effectuées, y compris celles se rapportant aux flux de trésorerie futurs prévus, sont susceptibles d'être modifiées de façon considérable quant à leur montant et à leur calendrier, en particulier en période de fluctuations économiques.

Nous établissons des provisions spécifiques pour les prêts déclarés douteux. Nous constituons également une provision générale pour les prêts qui sont douteux mais qui n'ont pas encore été déclarés comme tels, individuellement. Pour en savoir plus sur la façon dont la provision générale est estimée, veuillez vous reporter aux commentaires fournis sous la rubrique « Prêts douteux et provisions pour créances irrécouvrables », aux pages 29 et 30 dans le rapport de gestion et à la note 1g, à la page 43.

Rapport de gestion (suite)

Avantages sociaux futurs

Dans le cadre de notre programme de rémunération, nous fournissons à nos employés des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite, comme un programme complet d'assurance-soins de santé, auxquels ils seront admissibles une fois qu'ils auront pris leur retraite. Dans certains cas, il faut attendre plusieurs années avant de pouvoir déterminer le montant définitif des prestations, en particulier dans le cas des régimes à prestations déterminées, où le montant des prestations est établi en proportion du salaire final et du nombre d'années de service. Même si nous cotisons à plusieurs régimes de retraite afin de remplir nos obligations relatives au droit à pension des employés, le montant réel de l'actif nécessaire dépend de différents facteurs, comme le taux de rendement de l'actif des régimes de retraite, le taux de croissance du salaire des employés et le nombre d'années pendant lesquelles les prestations de retraite seront versées.

En raison de la longue durée des périodes de cotisation et de paiement, toute modification des taux à long terme peut avoir un effet important sur les résultats financiers présentés. Après consultation avec nos actuaires, des hypothèses sont posées quant au taux de rendement à long terme de l'actif des régimes de retraite, au taux d'actualisation s'appliquant au calcul des obligations au titre des prestations constituées, à la progression des salaires et à l'évolution des coûts des soins de santé. Les hypothèses utilisées et une analyse de la sensibilité des hypothèses sur le coût de nos prestations sont décrites à la note 13, aux pages 57 à 60. Ce sont les modifications apportées au taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées qui ont l'incidence la plus importante. Selon les normes comptables en vigueur, le taux d'actualisation qu'il convient d'utiliser est le taux obligataire à long terme plutôt que le taux de rendement prévu de l'actif des régimes.

Impôts sur les bénéfices

Lorsque nous établissons la provision pour impôts sur les bénéfices et la valeur des actifs d'impôts futurs nets aux fins des états financiers consolidés, nous estimons les taux auxquels nos bénéfices seront imposés dans les différents territoires du Canada. Nous prévoyons également les dates auxquelles les écarts temporaires pourraient se résorber. Si les montants, les écarts ou les taux réels différaient de nos estimations ou si notre interprétation des lois fiscales différait de celle des autorités provinciales et fédérale en la matière, il pourrait être nécessaire d'effectuer des ajustements. La note 14, aux pages 60 et 61, explique la provision pour impôts sur les bénéfices et les actifs d'impôts futurs nets.

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Chaque année, nous soumettons les écarts d'acquisition et les actifs incorporels à un test de dépréciation afin de nous assurer que les justes valeurs sont supérieures aux valeurs comptables. Pour déterminer la juste valeur des écarts d'acquisition et des actifs incorporels, nous utilisons un certain nombre de facteurs, notamment des comparaisons avec les données du marché, des taux d'actualisation, des ratios cours/bénéfice et des estimations de revenus. Le processus fait appel au jugement de la direction quant aux hypothèses utilisées ainsi qu'à l'utilisation d'une méthode appropriée pour la détermination de la juste valeur. Toute dépréciation des écarts d'acquisition ou des actifs incorporels est passée en charges aux états consolidés des résultats.

Titrisations et entités à détenteurs de droits variables

Dans le cadre de notre processus de gestion du capital, du financement et des liquidités, nous formons des groupes d'actifs, par exemple divers types de prêts à la consommation, et nous vendons les droits que nous détenons dans ceux-ci à divers conduits aux fins de la titrisation. Ces opérations de titrisation, qui sont régies par des contrats de vente et d'achat, sont généralement effectuées par l'entremise de conduits qui sont des entités à détenteurs de droits variables ad hoc (« EDDV ») et sont financées par des investisseurs au moyen de papiers commerciaux ou d'autres placements à plus long terme.

Les conventions comptables s'appliquant aux titrisations sont décrites à la note 1q, à la page 46. Si les exigences comptables relatives au traitement de la vente sont satisfaites, nous imputons aux résultats, au moment de la titrisation, la valeur actualisée de l'écart excédentaire que nous prévoyons gagner sur la durée de l'opération, déduction faite de toute perte sur créances estimative et des frais de transaction. Cette façon de faire exige que nous posions des hypothèses relatives aux flux de trésorerie prévus des prêts titrisés, y compris le montant des pertes sur créances, les taux d'actualisation et les passifs de gestion futurs. Advenant que les flux de trésorerie, y compris l'incidence des pertes sur créances, soient différents de nos estimations, un ajustement à la valeur comptable des droits conservés pourrait s'imposer. C'est pourquoi chaque trimestre, nous vérifions si la valeur comptable des droits conservés inscrite aux états financiers consolidés s'est dépréciée. Si tel est le cas, nous comptabilisons cette dépréciation dans l'état consolidé des résultats, en réduction des autres revenus.

Nos obligations d'offrir une protection de premier niveau dont le montant excède celui des pertes sur créances estimatives ne sont pas inscrites au bilan. Des renseignements sur nos opérations de titrisation, y compris les hypothèses et une analyse de la sensibilité de celles-ci sur le bénéfice quant aux taux de remboursement des prêts, aux pertes sur créances estimatives et au montant maximal de nos obligations au titre de la provision pour protection de premier niveau, sont fournis aux notes 3b et 3c, aux pages 50 et 51.

Juste valeur des instruments financiers

Dans le cours normal de nos affaires, nous faisons un usage important d'instruments financiers. Nous accordons notamment des prêts, achetons des placements, acceptons des dépôts et concluons diverses opérations sur instruments dérivés.

L'évaluation des actifs ou des passifs dépend de l'objectif initial d'une opération donnée. Lorsque nous prenons part à des opérations de négociation en vue d'une revente, celles-ci sont incluses dans notre portefeuille de négociation, lequel fait l'objet d'une réévaluation quotidienne. Les revenus d'intérêts ou les frais d'intérêts sur les actifs ou les passifs de négociation sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêts, et toute autre variation de la juste valeur des instruments de notre portefeuille de négociation est comptabilisée en tant que revenu de négociation dans l'état consolidé des résultats.

Certains actifs acquis à des fins de placement et certains passifs acceptés figurent dans notre portefeuille bancaire. Les instruments de ce portefeuille sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, et les revenus d'intérêts, les frais d'intérêts ou les revenus de placements sont constatés selon la comptabilité d'exercice. Ces actifs ne font pas l'objet d'une réévaluation même en cas de variation des taux d'intérêt ou des valeurs marchandes, car nous considérons que ces actifs ne feront pas l'objet d'une négociation et que leur valeur sera réalisée dans le cours normal de nos affaires. Toutefois, si la valeur d'un actif subissait une diminution durable, une provision serait établie conformément à nos conventions comptables. Selon la nature de ces instruments, les actifs ou les passifs faisant partie de notre portefeuille bancaire peuvent être comptabilisés à une valeur qui diffère de leur juste valeur. Des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers sont fournis à la note 16, aux pages 63 et 64.

En date du 1^{er} janvier 2007, nous avons adopté trois nouvelles normes comptables publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») portant sur les instruments financiers, les couvertures et le résultat étendu. Ces normes donnent des indications sur la comptabilisation, l'évaluation et le classement des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Tous les actifs financiers, y compris les dérivés, seront évalués à la juste valeur dans le bilan consolidé, exception faite des prêts, des créances et des placements détenus jusqu'à leur échéance, qui seront évalués au coût ou au coût après amortissement. Les gains et pertes non réalisés, y compris l'incidence des fluctuations des taux de change, découlant d'actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente seront comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu. Les passifs financiers détenus à des fins de transaction ou qui sont des dérivés seront comptabilisés dans le bilan consolidé à la juste valeur, tandis que les autres passifs financiers seront comptabilisés au coût après amortissement.

Ces nouvelles normes établissent aussi les exigences en matière de comptabilisation des couvertures. Toute inefficacité de la couverture sera constatée aux résultats dès qu'elle survient, tandis que les variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie efficaces seront comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu.

Le cumul des autres éléments du résultat étendu sera inclus dans le bilan consolidé, sous un poste distinct des capitaux propres.

Lors de la première mise en application de ces nouvelles normes, les variations de la valeur comptable des instruments financiers et des soldes reportés correspondants seront comptabilisées comme un ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non répartis et des autres éléments du résultat étendu le 1^{er} janvier 2007. Ces montants ne devraient pas être importants pour notre bilan consolidé.

L'incidence de ces nouvelles normes après leur mise en application sur nos résultats financiers annuels ne peut être déterminée pour l'instant, car tout dépendra de nos positions réelles, de nos stratégies de couverture et de la volatilité des marchés au moment des opérations. Il faudrait engager des coûts additionnels considérables pour mettre en application l'intégralité des exigences de comptabilisation visant l'adoption de la comptabilité de couverture à l'égard de toutes les opérations de couverture déjà mises en place. L'adoption de la comptabilité de couverture touche le moment de la constatation des opérations de couverture plutôt que la valeur absolue. Bien qu'aucune modification ne sera apportée à notre ligne de conduite générale en matière de couverture, nous avons choisi de suivre une stratégie consistant à adopter la comptabilité de couverture seulement pour les opérations qui sont susceptibles de présenter une plus grande volatilité. Par conséquent, pour un certain nombre de couvertures économiques, nous n'appliquerons pas la comptabilité de couverture. Il faut s'attendre à ce que l'introduction de ces nouvelles normes se traduise par une certaine fluctuation de notre bénéfice net pendant la période transitoire, car les dérivés de couverture qui ne satisfont plus aux exigences de la comptabilité de couverture devront être évalués à la valeur du marché.

Rapport de gestion (suite)

Nous ne pouvons prévoir les incidences fiscales, le cas échéant, des nouvelles normes à l'égard de la transition ou de la comptabilisation subséquente des instruments financiers. Les autorités fiscales étudient actuellement ces nouvelles normes afin de déterminer leurs incidences fiscales. Quoiqu'il en soit, les modifications seront vraisemblablement plus susceptibles de toucher le calendrier des paiements plutôt que la valeur absolue des montants d'impôts sur les bénéficiaires, situation qui sera reflétée dans le reclassement des montants au titre des impôts exigibles et des impôts futurs.

Les placements détenus dans des sociétés de placement sont comptabilisés à leur juste valeur. Puisque la plupart de ces placements sont des actions de sociétés fermées, il n'existe pas de valeur à la cote pour ces actions. Il faut donc faire appel au jugement pour estimer le calendrier et le montant des flux de trésorerie futurs ainsi que les taux d'actualisation pertinents avant de calculer la juste valeur de ces placements. Dans la mesure du possible, nous utilisons les guides d'évaluation appropriés de l'industrie, par exemple ceux qui sont publiés par les associations de capital de risque. Les variations de la juste valeur de ces placements sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats, dans les autres revenus.

Arrangements hors bilan

Dans le cadre de nos activités bancaires, nous participons à des transactions financières hors bilan qui ont une incidence financière, mais qui ne sont pas présentées dans notre bilan consolidé. Ce genre d'arrangement comporte un risque éventuel et peut, en certaines circonstances, se traduire par un passif dont le montant serait supérieur à celui inscrit dans les bilans consolidés. Outre les titrisations et les EDDV dont il a été question précédemment, ces arrangements comprennent les garanties de bonne exécution et les garanties financières, les lettres de crédit documentaire et les crédits documentaires ainsi que les instruments financiers dérivés.

Garanties et lettres de crédit

Nous émettons couramment des garanties de bonne exécution et des garanties financières ainsi que des lettres de crédit documentaire et des crédits documentaires au nom de nos clients afin de satisfaire leurs besoins bancaires. Les garanties sont souvent fournies à des clients qui ont des obligations contractuelles, en particulier, afin de leur procurer du crédit pour leurs opérations de commerce international ou pour le financement d'une construction. Les lettres de crédit sont souvent utilisées dans le processus de paiement et de documentation d'opérations de commerce international. Les garanties et les lettres de crédit sont considérées comme des engagements éventuels et ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés puisqu'il n'y a pas d'avance de fonds. Tout paiement effectué aux termes de ces obligations serait comptabilisé comme un prêt à nos clients.

Aux fins de la gestion du risque de crédit, nous considérons que les garanties et les lettres de crédit font partie des facilités de crédit consenties à nos clients, lesquelles sont soumises aux façons de procéder appropriées en matière de gestion du risque. Les garanties et les lettres de crédit sont prises en considération lorsque nous évaluons le risque de crédit dans son ensemble, tel qu'il est indiqué à la section portant sur l'analyse de notre portefeuille de prêts, aux pages 27 et 28, et dans les renseignements supplémentaires fournis à la note 15a, à la page 61.

Instruments financiers dérivés

Dans le cadre de notre stratégie globale de gestion des risques, nous avons recours à une variété d'instruments dérivés afin de gérer ou de réduire les risques dans certains domaines d'activité.

Les opérations sur les contrats de change à terme sont celles où les contreparties conviennent d'échanger des devises selon un taux de change déterminé, à une date ultérieure. Les swaps de taux d'intérêt sont des ententes portant sur l'échange de flux de trésorerie qui peuvent comporter des taux d'intérêt dont les caractéristiques sont différentes. Les autres instruments dérivés se rapportent à des opérations liées aux actions ou au crédit.

Nous utilisons les instruments dérivés pour gérer des prêts et des dépôts comportant des dates d'échéance différentes ou des actifs et des passifs en devises de montants différents, afin de limiter les effets du risque de taux d'intérêt et du risque de change advenant des fluctuations défavorables des taux respectifs. De telles fluctuations pourraient en effet nous exposer à des risques financiers importants. L'utilisation des instruments dérivés est soumise à une supervision et à des procédés en matière de contrôle interne rigoureux comme il est mentionné à la rubrique « Gestion des risques », présentée ci-après, aux pages 21 à 30.

Les conventions comptables actuelles portant sur la comptabilisation de l'incidence des instruments dérivés sont décrites à la note 1o, à la page 45. Des renseignements sur nos instruments dérivés figurent à la note 17, aux pages 64 à 68. Comme il est mentionné précédemment, en date du 1^{er} janvier 2007, nous adopterons les nouvelles normes de l'ICCA portant sur la comptabilisation des instruments financiers, y compris les instruments dérivés.

Contrôles et procédures

Le rapport sur la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière figure à la page 36, dans notre rapport annuel. De plus, le conseil d'administration et son comité de vérification ont examiné et approuvé les états financiers consolidés et le rapport de gestion avant la publication du rapport annuel.

Les contrôles et procédures de communication de l'information ont été conçus afin d'offrir l'assurance raisonnable, mais non absolue, que toute l'information nécessaire sera transmise à la haute direction, y compris le chef de la direction et le responsable en chef des finances, en temps opportun, pour que des décisions appropriées soient prises à l'égard de l'information à communiquer aux diverses parties intéressées.

Au 31 décembre 2006, nous avons effectué une évaluation de l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information, conformément au Règlement 52-109 adopté par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Cette évaluation s'est déroulée sous la supervision de la haute direction de la Banque, avec la participation du chef de la direction et du responsable en chef des finances. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le responsable en chef des finances sont arrivés à la conclusion que la conception et le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière étaient efficaces.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus visant à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que nos états financiers consolidés ont été établis conformément aux PCGR du Canada. Cependant, compte tenu des limites inhérentes à tout système de contrôle, il est impossible de fournir l'assurance absolue que toutes les inexactitudes ont été détectées. Au 31 décembre 2006, la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière a fait l'objet d'une évaluation. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le responsable en chef des finances sont arrivés à la conclusion que la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace.

Il n'est survenu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2006 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Opérations entre apparentés

Comme nous faisons partie de l'un des plus importants consortiums de services bancaires et financiers au monde, nous profitons de l'expertise et des économies d'échelle que nous procure le Groupe HSBC. Nous confions, entre autres, un certain nombre de tâches à d'autres entreprises du Groupe HSBC, partageons les coûts de développement des plateformes technologiques utilisées partout dans le monde et tirons parti de contrats mondiaux, par exemple pour la publicité, le marketing, la formation et d'autres fonctions opérationnelles. Jusqu'au 30 juin 2005, la HSBC Holdings a garanti tous les dépôts de nos clients.

Ce genre d'opérations constitue ce qu'il est convenu d'appeler des opérations entre apparentés, lesquelles sont soumises à des façons de procéder strictes, en vue d'assurer la conformité à la *Loi sur les banques* en vigueur au Canada. Toutes les opérations de cette nature doivent être approuvées par notre service de la conformité ou, advenant qu'elles dépassent certaines limites, par le comité de direction. Grâce à ces mesures supplémentaires, nous sommes assurés que nous respectons notre engagement selon lequel les opérations doivent être tarifées et comptabilisées de la même façon que si elles avaient été effectuées sur un marché libre, sans lien de dépendance ou, en l'absence de marché comparable, conformément à leur juste valeur. De plus, les autorités fiscales au Canada et dans d'autres territoires peuvent refuser dans certains cas les déductions au titre des opérations qui ne respecteraient pas ces conditions.

En 2006, le total des montants que nous avons payés à d'autres entités du Groupe HSBC dans le cadre de ces opérations s'est élevé à 68 millions de dollars (89 millions de dollars en 2005). Un certain nombre d'opérations de routine sont également effectuées au cours de l'année, lesquelles, sur une base individuelle, n'ont pas de répercussion importante sur nos résultats. Il convient aussi de se reporter à la note 20, à la page 73.

Gestion du capital

Nous nous sommes dotés de lignes directrices officielles en matière de gestion du capital, lesquelles ont été approuvées par notre conseil d'administration et par la HSBC Holdings et ont fait l'objet d'un examen par les autorités canadiennes compétentes. Nos lignes directrices définissent un programme rigoureux de suivi du capital et elles fixent également des

Rapport de gestion (suite)

objectifs et des limites et établissent des mesures de maintien du capital. Nous gérons notre capital de façon optimale afin d'accroître la valeur revenant à nos actionnaires tout en nous assurant de disposer des ressources financières nécessaires pour mener à bien nos activités, y compris la gestion des actifs et des positions comportant un risque. Nous veillons également à fournir une garantie aux déposants et à nous conformer à toutes les exigences réglementaires applicables. Nos services des finances et de la trésorerie veillent au respect des lignes directrices sur une base quotidienne, le contrôle bimensuel étant assuré par notre comité de gestion de l'actif et du passif (l'« ALCO »). L'ALCO, qui est présidé par le responsable en chef des finances, se compose du chef de la direction, du chef de l'exploitation ainsi que des hauts dirigeants responsables du crédit, de la gestion des risques, des ventes et du marketing et de la trésorerie. Durant les semaines intermédiaires, le suivi des positions et des limites est assuré par son sous-comité, le comité de gestion tactique de l'actif et du passif (le « TALCO »). Le TALCO est aussi présidé par notre responsable en chef des finances et comprend des membres des services des finances, de la trésorerie et du marketing.

Afin de nous assurer que nos fonds propres sont utilisés de façon optimale dans chacun de nos principaux secteurs d'activité, nous utilisons des outils perfectionnés permettant de mesurer la valeur relative de la relation établie avec des particuliers et des entreprises. Les fonds propres nécessaires pour couvrir les prêts consentis aux clients et les autres catégories d'actifs sont déterminés selon les facteurs de pondération du risque expressément énoncés dans les lignes directrices en matière de suffisance du capital du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF »). En matière de gestion du capital, nous appliquons diverses techniques visant à assurer un juste équilibre entre une maximisation de la valeur actionnariale et la nécessité de maintenir une capitalisation prudente.

Le BSIF réglemente la suffisance du capital pour les institutions financières canadiennes constituées sous le régime de la loi fédérale. Les lignes directrices actuelles en matière de suffisance du capital énoncées par le BSIF se fondent sur les recommandations de l'Accord de Bâle à cet égard, introduites en 1988 par la Banque des règlements internationaux (la « BRI »). Même si la BRI continue de recommander que les institutions financières maintiennent des ratios de capital de catégorie 1 et de capital total respectivement de 4 % et de 8 % (en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques), le BSIF recommande que les banques canadiennes maintiennent au minimum des ratios de capital de catégorie 1 et de capital total respectivement de 7 % et de 10 %.

Le capital total englobe à la fois le capital de catégorie 1 et le capital de catégorie 2. Le capital de catégorie 1 est le capital permanent d'une banque. Il se compose des actions ordinaires, des actions privilégiées à dividende non cumulatif admissibles, des instruments de capitaux propres innovateurs admissibles, du surplus d'apport et des bénéfices non répartis. Le capital de catégorie 2 comprend les débentures subordonnées, la provision générale pour créances irrécouvrables et les actions privilégiées à dividende cumulatif. Au 31 décembre 2006, notre ratio de capital de catégorie 1 s'établissait à 9,0 %, et notre ratio de capital total, à 11,1 %. À la même date l'année précédente, ces ratios s'établissaient respectivement à 9,0 % et à 11,2 %.

La Société d'assurance-dépôts du Canada (« SADC ») utilise un barème de primes d'assurance différentielles, qui comprend des objectifs en matière de suffisance du capital. La SADC a recours, entre autres, à un coefficient actif/capital réglementaire, qu'elle-même a défini, pour déterminer si une institution financière maintient des réserves de capital suffisantes. Selon cette définition, une institution financière a des réserves de capital suffisantes si elle maintient un coefficient actif/capital réglementaire équivalant à moins de 85 % du coefficient maximal de 20 fois permis par le BSIF. Nous privilégions toutefois la prudence et nous visons un coefficient inférieur au coefficient maximal de la SADC, plus conservateur, qui s'établit à 17 fois. Au 31 décembre 2006, notre coefficient actif/capital réglementaire s'établissait à 14,6 fois.

La BRI a formulé de nouvelles normes en matière de suffisance du capital en vue de l'adoption du Nouvel accord de Bâle, prévue pour le 1^{er} janvier 2008. Le BSIF a souscrit à ces lignes directrices pour les institutions financières canadiennes fédérales. La nouvelle structure aura des répercussions importantes sur le système bancaire puisqu'elle prévoit que les banques devront maintenir une structure de gestion des risques complète et maintenir un capital permettant de couvrir le risque d'exploitation, le risque de marché et le risque de crédit. De plus, le calcul de l'actif pondéré en fonction des risques sera considérablement plus complexe qu'à l'heure actuelle.

Nous mettons en œuvre le Nouvel accord de Bâle conformément aux indications et au calendrier du BSIF. Nous adopterons une approche de mesures avancées pour calculer le capital réglementaire relatif au risque de crédit, fondée sur les notations internes, et l'approche standard pour calculer le capital relatif au risque d'exploitation. Nous avons mis sur pied un programme intégré à l'échelle de notre entreprise pour gérer la mise en œuvre du Nouvel accord de Bâle. Le Groupe HSBC travaille à l'élaboration de systèmes et d'outils en attendant que le Nouvel accord de Bâle entre en vigueur. Certains d'entre eux sont décrits dans le commentaire portant sur le risque de crédit présenté à partir de la page 26. Un comité de direction, appuyé par le Groupe HSBC, assure la conduite et la surveillance des activités à ce chapitre.

Ratios de capital réglementaire

Les composantes du capital réglementaire ainsi que le ratio de capital réglementaire s'établissent comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Capital de catégorie 1		
Actions ordinaires	1 125 \$	1 125 \$
Surplus d'apport	202	187
Bénéfices non répartis	1 191	934
Actions privilégiées à dividende non cumulatif ⁽¹⁾	350	314
Participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale ⁽²⁾	430	430
Écarts d'acquisition	(15)	(15)
Total du capital de catégorie 1	<u>3 283</u>	<u>2 975</u>
Capital de catégorie 2		
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	–	36
Déventures subordonnées, déduction faite de l'amortissement réglementaire	563	423
Provision générale pour créances irrécouvrables	269	269
Total du capital de catégorie 2	<u>832</u>	<u>728</u>
Total du capital des catégories 1 et 2	<u>4 115</u>	<u>3 703</u>
Déductions relatives à la titrisation	(52)	(33)
Total du capital disponible à des fins réglementaires	<u>4 063 \$</u>	<u>3 670 \$</u>
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	<u>36 606 \$</u>	<u>32 928 \$</u>
Ratios de capital réglementaire		
Capital de catégorie 1	9,0 %	9,0 %
Capital total	11,1 %	11,2 %
Coefficient actif/capital réglementaire	14,6 x	14,2 x

(1) Correspond à 175 millions de dollars pour chacune des séries C et D des actions privilégiées.

(2) Y compris des HSBC HaTS^{SC} d'une valeur de 400 millions de dollars.

Actif pondéré en fonction des risques

L'actif pondéré en fonction des risques comprend principalement les prêts et autres facilités de crédit comportant un risque qui ont été accordés aux clients. Nous calculons l'actif pondéré en fonction des risques en appliquant les facteurs de pondération du risque expressément énoncés dans les lignes directrices en matière de suffisance de capital par le BSIF. Notre actif pondéré en fonction des risques s'établit comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Actifs figurant au bilan		
Liquidités	921 \$	1 176 \$
Valeurs mobilières	513	410
Prêts hypothécaires résidentiels	6 312	5 821
Autres prêts	19 105	17 061
Acceptations	5 130	4 002
Autres actifs	934	887
Total de l'actif figurant au bilan	<u>32 915</u>	<u>29 357</u>
Instruments hors bilan		
Garanties et lettres de crédit	1 716	1 870
Autres	1 642	1 522
Total partiel	<u>3 358</u>	<u>3 392</u>
Instruments dérivés (selon leur équivalent pondéré en fonction des risques)	333	179
Total des instruments hors bilan	<u>3 691</u>	<u>3 571</u>
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	<u>36 606 \$</u>	<u>32 928 \$</u>

Rapport de gestion (suite)

Accroissement du capital réglementaire

L'accroissement du capital réglementaire en 2006 se présente comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Capital autogénéré		
Bénéfice net	515 \$	470 \$
Dividendes	(258)	(343)
Provision générale pour créances irrécouvrables	–	24
Autres	(4)	36
	<u>253</u>	<u>187</u>
Financement externe		
Rachat d'actions privilégiées	–	(125)
Émission d'actions privilégiées, déduction faite des frais	–	344
Émission de titres de capitaux propres innovateurs de catégorie 1, déduction faite des frais	–	199
Débitures subordonnées, déduction faite de l'amortissement réglementaire	140	(3)
Accroissement total du capital réglementaire	<u>393 \$</u>	<u>602 \$</u>

En plus des capitaux autogénérés, nous émettons des débiteures subordonnées, ainsi que des actions privilégiées et des titres de fiducie d'actifs. Ces capitaux externes proviennent notamment de placements privés ou d'appels publics à l'épargne. Nous avons aussi émis des actions ordinaires et des débiteures subordonnées au Groupe HSBC.

En 2006, nous avons émis des débiteures subordonnées, série C, à 4,94 %, venant à échéance en 2021, pour un total de 200 millions de dollars et nous avons remboursé des débiteures, à 7,70 %, venant à échéance en 2011, pour un total de 60 millions de dollars. En 2005, nous avons émis des actions privilégiées de catégorie 1, série C, et des actions privilégiées de catégorie 1, série D, pour un total de 175 millions de dollars dans chaque cas, qui sont assorties de coupons de 5,10 % et de 5,00 %, respectivement, payables chaque trimestre lorsque les dividendes sont déclarés. Nous avons aussi émis en 2005 pour 200 millions de dollars de HSBC HaTS^{MC} – série 2015, dont le rendement réel, calculé en fonction du prix d'émission initial, est de 5,149 %, payable semestriellement. En 2005, nous avons racheté à la valeur nominale des actions privilégiées de catégorie 1, série A, moyennant 125 millions de dollars en espèces.

Nous prévoyons qu'en 2007 nous serons en mesure de générer suffisamment de capitaux, que ce soit au moyen d'émissions d'instruments de capitaux propres ou à l'aide de nos opérations, pour satisfaire aux exigences réglementaires en matière de suffisance du capital et pour mener nos activités.

Les dividendes par action que nous avons versés sur nos actions privilégiées et les distributions par part que nous avons faites sur les HSBC HaTS^{MC} sont les suivants :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>	<u>2004</u>
	\$	\$	\$
Actions privilégiées, catégorie 1			
– Série A	–	1,17	1,56
– Série C	1,275	0,89	–
– Série D	1,250	0,18	–
HSBC HaTS ^{MC}			
– Série 2010	77,80	77,80	77,80
– Série 2015	51,50	33,93	–
Total des dividendes déclarés sur les actions ordinaires (en millions de \$)	240	330	150

Cotes de crédit

S&P et DBRS attribuent des cotes de crédit à notre dette et à nos titres. Les cotes sont établies suivant une méthode de classement normale propre à chacune des deux agences, selon le type de dette ou de titre.

Le 19 juin 2006, S&P a rehaussé les cotes qu'elle nous avait attribuées pour le crédit de contrepartie, à court terme et à long terme, en même temps qu'elle a rehaussé les cotes attribuées à notre société mère, la HSBC Holdings.

Le 25 octobre 2006, S&P a rehaussé les cotes qu'elle nous avait attribuées pour le crédit de contrepartie à long terme, nos actions privilégiées, notre dette de premier rang et notre dette subordonnée. Ces améliorations ont fait suite à la révision de notre situation, par S&P, qui nous considère maintenant comme un élément principal au sein du Groupe HSBC, au vu de notre intégration croissante au sein de ce groupe et de notre apport, également grandissant.

Le 6 octobre 2006, DBRS a rehaussé les cotes qu'elle avait attribuées à nos dépôts, à nos instruments de créance et à nos actions privilégiées, par suite de la mise en œuvre d'une nouvelle méthode d'évaluation pour les banques.

Voici les cotes qui nous ont été attribuées au 31 décembre 2006 :

	<u>S&P</u>	<u>DBRS</u>
Instruments à court terme	A-1+	R-1 (élevé)
Dépôts et dette de premier rang	AA	AA
Dette subordonnée	AA-	AA (faible)
Actions privilégiées	P-1 ⁽¹⁾	Pfd-1
HSBC HaTS ^{MC}	P-1 ⁽¹⁾	A (élevé)

(1) Selon l'échelle s'appliquant aux actions privilégiées canadiennes établie par S&P. Les cotes correspondent à A+ sur l'échelle que S&P a établie pour les actions privilégiées internationales.

Gestion des risques

Toutes nos activités commerciales peuvent présenter un risque particulier ou une combinaison de risques. La gestion des risques consiste à déterminer, à analyser, à évaluer et à gérer les facteurs qui pourraient avoir des effets défavorables sur nos ressources, notre exploitation, notre réputation et nos résultats financiers. Les risques les plus susceptibles de nous nuire sont le risque de marché, le risque lié à la structure, le risque de liquidité, le risque de fiduciaire, le risque d'exploitation et le risque de crédit. Nous estimons faire preuve de prudence en ce qui a trait à la gestion de ces risques. Nous avons mis sur pied un cadre de gouvernance établissant des politiques de gestion des risques qui nous permettent de déterminer et d'analyser les facteurs de risque et, au besoin, d'établir des limites appropriées. Les risques et les limites font également l'objet d'un suivi constant. Nous avons implanté des mesures de contrôle interne qui, à notre avis, sont à jour et fiables.

Nous examinons et modifions régulièrement nos politiques de gestion des risques et les systèmes utilisés à cette fin, afin de tenir compte des changements survenus tant à l'interne que sur les marchés où nous exerçons nos activités. Les politiques de gestion des risques sont approuvées par le conseil d'administration. Dans l'ensemble, les limites sont établies en tenant compte de celles de la HSBC Holdings. Notre comité responsable de la gestion des risques s'assure de la gestion stratégique de tous les risques auxquels nous devons faire face. Le rôle du comité consiste à :

- définir les risques importants auxquels nous devons faire face ainsi que les mesures d'évaluation de ces risques;
- élaborer et faire approuver des lignes de conduite et des façons de procéder en matière de gestion de risque pour les activités et les unités d'exploitation qui assument un risque important et établir un plan d'action en matière de continuité des opérations;
- établir les orientations et les limites acceptables pour nous en matière de risque, y compris l'acceptation de risques nouveaux ou inhabituels;
- exercer un contrôle sur le respect des lignes de conduite et des façons de procéder établies;
- soumettre toute nouvelle ligne de conduite ou modification importante aux façons de procéder, toute situation inhabituelle, exception, nouvelle orientation ou tout nouveau produit au comité de direction, au comité de vérification et au conseil d'administration aux fins d'examen, de ratification ou d'approbation.

Rapport de gestion (suite)

Le comité responsable de la gestion des risques délègue la gestion quotidienne des risques à divers sous-comités, notamment l'ALCO, le TALCO, le comité responsable des ressources humaines, le comité responsable du crédit, le comité responsable de la gestion du risque d'exploitation et le comité responsable de la gestion du risque de fiduciaire. De plus, nous comptons d'autres comités qui sont responsables en particulier de l'évaluation des risques et des nouveaux produits ainsi que de la mise en marché de ces derniers.

En plus des risques auxquels nous sommes quotidiennement exposés, qui sont énumérés ci-dessus, il faut compter le risque stratégique. Un tel risque peut se manifester si nous ne parvenons pas à discerner les circonstances, favorables ou défavorables, découlant de l'évolution du marché, sur une période pouvant s'étaler sur plusieurs années. Ces circonstances favorables ou défavorables sont attribuables à de nombreux facteurs, à savoir, l'évolution de la conjoncture économique et politique, de nouvelles exigences des clients, les tendances démographiques, les modifications législatives ou l'activité de nos concurrents. Ce risque peut être atténué en évaluant les occasions et les défis qui se présentent grâce au processus de planification stratégique, que nous mettons en œuvre de concert avec le Groupe HSBC.

Risque de marché

Par risque de marché on entend le risque que nous courons en raison des fluctuations défavorables des taux ou des prix, qu'il s'agisse des taux d'intérêt, des taux de change ou de la valeur des actions du portefeuille de négociation. Les titres détenus dans notre portefeuille de négociation sont évalués à la valeur du marché. La fluctuation des cours a donc des répercussions directes sur nos résultats.

Nous sommes présents sur le marché des contrats sur taux d'intérêt ou sur devises ainsi que des titres d'emprunt, des actions et d'autres valeurs. Les risques de négociation découlent soit des activités liées aux clients, soit des opérations que nous effectuons relativement à nos capitaux, dans le cadre desquelles nous négocions des instruments pour notre propre compte.

Nous gérons le risque de marché en nous conformant aux limites de risque établies par l'ALCO et approuvées par le conseil d'administration. Des limites relatives au risque sont établies pour chacune de nos opérations de négociation, en fonction de la taille et des caractéristiques financières des opérations, de la liquidité des instruments négociés, du plan d'affaires, de l'expérience des gestionnaires et des courtiers, de l'évaluation des services de vérification interne, des ressources de soutien et des systèmes informatiques déployés. Les limites relatives au risque sont établies et passées en revue au moins annuellement par l'ALCO.

Plusieurs techniques d'évaluation du risque sont utilisées, notamment la valeur actualisée de un point de base (la « VAPB ») et la valeur à risque (la « VaR »). On compare également les limites de chaque portefeuille aux limites imposées quant aux positions sur devises, aux pertes maximales, aux primes sur options payées et aux produits offerts.

La VAPB est une mesure de sensibilité aux taux d'intérêt et sert à calculer l'effet qu'une variation des taux de l'ordre de un point de base aurait sur la valeur actualisée d'une opération (ou d'un groupe d'opérations). La VaR est une technique statistique qui permet d'évaluer, selon un intervalle de confiance donné, les pertes que nous pourrions subir, pendant une période définie, sur nos positions à risque si les taux et les cours du marché fluctuaient. La méthode qui sert à calculer la VaR utilise une simulation historique pour intégrer des risques non linéaires et une période de rétention de un jour, selon un intervalle de confiance de 99 %. Ainsi, la perte maximale que nous pourrions subir sur notre portefeuille de négociation serait susceptible de dépasser la VaR une fois tous les cent jours. Les montants minimums, maximums et moyens de notre VaR pour 2006 et 2005 sont les suivants :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	en milliers de \$	en milliers de \$
Minimum	93	99
Maximum	863	1 487
Moyenne	337	407

Risque lié à la structure

Par risque lié à la structure on entend l'incidence des risques de taux d'intérêt et de change sur les éléments d'actif et de passif faisant partie du portefeuille bancaire et qui incluent les éléments figurant au bilan consolidé et les éléments hors bilan utilisés aux fins de couverture. Les instruments en question sont évalués en fonction du coût, majoré des intérêts courus (méthode de l'amortissement du coût). Les fluctuations des taux et des prix n'ont pas de répercussions directes sur le bénéfice. Toutefois, dans la mesure où les actifs et les passifs ne sont pas directement appariés en fonction des taux d'intérêt ou des taux de change, toute modification de leur composition aura des répercussions sur le bénéfice.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle essentiellement du fait que les éléments d'actif et de passif, qu'ils soient au bilan ou hors bilan, ont des dates d'échéance ou de renégociation différentes. Ces expositions au risque de taux d'intérêt ou « écarts » font l'objet d'un suivi par le TALCO et l'ALCO qui les comparent aux limites prescrites. Pour établir l'écart, on évalue l'actif et le passif en fonction des conditions de renégociation prévues par contrat et on intègre des hypothèses sur ce que feront les clients qui utilisent des produits comportant des options en matière de paiement, de remboursement ou de renégociation (par ex., les produits de dépôt remboursables et les prêts hypothécaires assortis d'une option de remboursement anticipé). L'ALCO examine régulièrement ces hypothèses, lesquelles sont fondées sur le comportement passé de la clientèle.

Nous employons une méthode prudente pour fixer des limites à l'égard des positions asymétriques. Ces limites sont établies en fonction de l'effet qu'aurait sur la valeur actualisée des flux de trésorerie nets une montée immédiate et parallèle de 0,01 % (VAPB) de toutes les courbes de rendement pertinentes. Nous avons également établi des limites exprimées sous forme de dollars à risque et de VaR relativement à ces positions asymétriques. Des prévisions sont effectuées relativement au revenu net d'intérêts en utilisant différents taux d'intérêt et différents scénarios de croissance des éléments du bilan afin de fournir une analyse approfondie des bénéfices à risque découlant des écarts.

Plusieurs instruments liquides et instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, sont utilisés pour réduire le risque de taux d'intérêt. Les instruments dérivés servent à modifier les caractéristiques du taux d'intérêt d'instruments connexes comptabilisés au bilan et à couvrir les positions prévues lorsque les conditions du marché sont jugées avantageuses.

Dans notre gestion du risque de taux d'intérêt, nous tenons principalement compte de notre position en matière de sensibilité aux taux d'intérêt découlant de nos obligations contractuelles, laquelle est ajustée en fonction des hypothèses sur le comportement de la clientèle. Les ajustements s'appuient, entre autres, sur les hypothèses relatives au remboursement anticipé des prêts à la consommation et des prêts hypothécaires résidentiels et à la préférence des clients pour les dépôts à vue, les dépôts à préavis et les dépôts remboursables. À la lumière de ces ajustements, on évalue qu'une hausse immédiate, soutenue et parallèle de 1 % des taux d'intérêt dans toutes les devises et pour toutes les échéances entraînerait une augmentation du revenu net d'intérêts de 41 millions de dollars (augmentation de 46 millions de dollars en 2005) au cours des douze prochains mois, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire ne soit effectuée.

Risque de change

Les positions relatives à l'actif et au passif libellés en devises autres que le dollar canadien donnent lieu à un risque de change. Pour gérer ce risque, nous achetons et vendons des devises sur les marchés au comptant et à terme, sur le marché à terme normalisé et sur le marché des options, pour le compte de nos clients et pour notre propre compte. Des limites sont établies, par devise, à l'égard du montant des positions et des pertes maximales que nous pouvons subir sur celles-ci.

Risque de liquidité

On entend par risque de liquidité le risque qu'un établissement financier ne puisse remplir ses obligations à l'échéance en raison de son incapacité de liquider des actifs ou d'obtenir du financement (risque de liquidité et de financement). On entend aussi par cette expression le fait de ne pouvoir se soustraire à un risque ou l'amoindrir sans abaisser de façon significative les prix du marché en raison de perturbations ou d'un manque de profondeur des marchés (risque de liquidité du marché).

Rapport de gestion (suite)

Nous gérons la liquidité de nos éléments d'actif et de passif et nos engagements de façon à bien équilibrer les flux de trésorerie et à pouvoir nous acquitter, au moment prévu, de toutes nos obligations en matière de financement. Nous veillons également à respecter les exigences des organismes de réglementation au Canada ainsi que celles du Groupe HSBC et de l'ALCO. Notre service de la trésorerie assure la gestion quotidienne des liquidités.

Dans le cadre de notre gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt, nous appliquons une stratégie de financement global et flexible nous permettant de répondre à nos besoins en termes de liquidités à court et à long terme. Nous avons également prévu des mesures qui nous permettent de parer à toute situation imprévue ou inhabituelle qui entraînerait des perturbations des marchés.

Les dépôts des clients représentent une partie importante de nos fonds de financement. C'est pourquoi nous accordons une grande importance à la croissance de ces dépôts qui constituent notre base de financement et représentent une source de fonds stable et diversifiée. Nous effectuons des opérations sur les marchés financiers pour y obtenir un financement de gros supplémentaire, y assurer notre présence et harmoniser l'échéance de nos actifs avec celle de nos passifs. Dans le cadre de nos ententes de financement de gros, nous disposons d'un certain nombre de programmes, y compris des programmes de titrisation d'actifs et d'établissement de facilités de crédit auprès de prêteurs et d'emprunteurs institutionnels canadiens d'importance. De cette manière, nous nous assurons de ne pas dépendre d'une seule source de financement.

Nous avons établi des limites à l'égard des ratios du bilan. Nous avons également défini des périodes minimales pendant lesquelles des flux de trésorerie projetés positifs doivent être maintenus, y compris des mesures d'urgence visant à faire face aux besoins de trésorerie. À cet égard, nous pouvons avoir recours aux ressources considérables du Groupe HSBC. Nous disposons actuellement d'une facilité d'emprunt de 300 millions de dollars américains auprès de notre société affiliée américaine. Nous n'avons jamais eu recours à cette facilité depuis sa mise en place, en 1997.

L'ALCO et le TALCO s'assurent que les exigences en matière de liquidité sont respectées. Pour ce faire, ils examinent ce qui suit :

- les flux de trésorerie projetés et les montants des actifs liquides qui s'y rapportent;
- les ratios de liquidité s'appliquant à des éléments précis du bilan par rapport aux limites prescrites;
- les scénarios des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation utilisés pour évaluer diverses circonstances de marché ou situations de crise pouvant occasionner une contraction des rentrées de fonds ou une accélération des sorties de fonds;
- la concentration des déposants relativement à la composition globale des fonds de financement de façon à s'assurer que nous ne dépendons pas de façon indue d'un seul grand déposant ou de déposants qui ne feraient pas partie de notre base habituelle;
- les plans d'urgence concernant les liquidités.

Dans le cadre normal de nos affaires, nous avons des obligations contractuelles relatives au paiement de certains engagements. Les montants compris dans le financement à long terme non garanti qui figurent dans le tableau ci-dessous représentent les dépôts à terme de gros dont l'échéance initiale est de plus de un an, selon les dates de remboursement au contrat. Le tableau ci-dessous indique en outre nos obligations relatives à des engagements qui ne sont pas inscrits au bilan, par exemple celles découlant des contrats de location-exploitation.

Voici un résumé de nos obligations contractuelles futures en date du 31 décembre 2006 :

	<i>Paiements exigibles par période</i>				
	<i>Moins de un an</i>	<i>De 1 à 3 ans</i>	<i>De 4 à 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>	<i>Total</i>
Débitures subordonnées	– \$	– \$	– \$	563 \$	563 \$
Contrats de location-exploitation	36	62	45	53	196
Obligations aux termes d'engagements d'achat fermes	30	52	–	–	82
Financement à long terme non garanti	671	2 038	95	166	2 970
Total des obligations contractuelles	737 \$	2 152 \$	140 \$	782 \$	3 811 \$

Les obligations aux termes d'engagements d'achat fermes comprennent les ententes à long terme conclues relativement à la fourniture de technologies et à la prestation de services de traitement de données par des sociétés membres du Groupe HSBC.

Les engagements relatifs à des clients en ce qui a trait à la portion inutilisée de leurs facilités de crédit ne figurent pas dans le tableau ci-dessus. Au 31 décembre 2006, le montant total des facilités de crédit inutilisées s'établissait à 29,5 milliards de dollars pour les facilités arrivant à échéance avant le 31 décembre 2007 et à 4,4 milliards de dollars pour les facilités arrivant à échéance après cette date.

Nous comptons pouvoir respecter toutes nos obligations en matière de financement et tous les autres engagements auxquels nous devons faire face dans le cours normal de nos opérations.

Risque de fiduciaire

Par risque de fiduciaire on entend le risque pour un établissement de ne pas pouvoir s'acquitter de ses responsabilités en agissant pour le compte d'autrui dans une relation de fiduciaire, notamment dans le cadre d'activités fiduciaires classiques (en qualité de fiduciaire, d'exécuteur testamentaire ou de liquidateur, d'administrateur successoral ou de comité) consistant à offrir des services de placement discrétionnaires, ou dans le cadre de quelque autre relation de fiduciaire. Le risque de fiduciaire diffère de celui auquel un établissement doit faire face en agissant à titre d'intermédiaire du fait que nous effectuons des opérations ou donnons des conseils touchant les actifs de nos clients. Une relation de fiduciaire nous oblige à faire passer les objectifs du client en premier, avant nos propres intérêts, en faisant preuve de loyauté, de prudence et de transparence.

Ce risque peut être géré et maintenu à un niveau acceptable en nous assurant que nos clients ont établi leurs objectifs de placement et ont défini les mandats selon le principe en vertu duquel il faut connaître son client et que nos employés ont suivi les bonnes procédures lorsqu'ils sont dans une relation de fiduciaire. À cela s'ajoutent des comptes rendus réguliers des secteurs d'activité à l'intention du comité responsable de la gestion du risque de fiduciaire ainsi que des révisions périodiques indépendantes menées par nos responsables de la vérification interne et de la conformité.

Risque d'exploitation

Par risque d'exploitation on entend les pertes qui pourraient survenir à cause de l'inadéquation des processus et des systèmes internes ou d'une mauvaise application de ces processus et systèmes, de l'erreur humaine ou encore d'événements extérieurs. Le risque d'exploitation comprend les fraudes, les activités non autorisées, les erreurs et le risque de règlement qui découle du volume important d'opérations courantes effectuées quotidiennement dans le cours normal des affaires. Il comprend aussi un vaste éventail de risques inhérents à la nature de nos opérations ou à des événements particuliers, qu'ils soient de nature juridique ou fiscale ou qu'ils soient liés à la réglementation, aux ressources humaines ou à la réputation.

Afin de réduire nos pertes au minimum, nous avons établi des lignes de conduite en matière de gestion du risque d'exploitation selon lesquelles chaque unité d'exploitation détermine, évalue, surveille et gère son propre risque d'exploitation. Les risques d'exploitation que ces unités auront relevés sont présentés devant le comité responsable de la gestion du risque d'exploitation, à qui revient la responsabilité de remettre en question les stratégies proposées pour cerner et contrôler ces risques et les mesures préconisées pour les circonscrire. Ce processus est passé en revue par le comité responsable de la gestion des risques, puis approuvé par le conseil d'administration.

Pour gérer le risque d'exploitation, nous appliquons des contrôles internes rigoureux, faisant l'objet d'évaluations. Les tâches sont réparties de façon appropriée, les opérations sont autorisées par des responsables indépendants et elles font l'objet d'un rapprochement et d'un suivi réguliers et systématiques. Nous avons mis sur pied une fonction vouée uniquement à la gestion proactive des mesures visant à assurer la conformité, et nos normes éthiques sont sévères. Ces processus et mesures de contrôle contribuent à circonscrire le risque qui pourrait toucher notre réputation. À ces mesures s'ajoutent un programme de révisions indépendantes et de révisions régulières par le service de vérification interne.

Avec nos collègues du Groupe HSBC, nous nous employons à prendre les moyens qui s'imposent pour que notre entreprise respecte l'engagement en matière de responsabilité sociétale pris par le Groupe HSBC d'adopter un comportement responsable et éthique, dans tous les aspects de ses activités. À notre avis, pour pratiquer une saine gestion, une entreprise doit prendre en considération l'incidence de ses activités sur l'environnement. Vous trouverez de l'information sur cet engagement dans notre publication annuelle, intitulée *La Banque HSBC Canada à l'œuvre dans la communauté*, disponible sur notre site Web, à www.hsbc.ca.

En plus d'un processus de gestion du risque applicable à l'ensemble de l'entreprise, nous avons établi un programme de continuité des opérations et de gestion des événements. Ces mesures nous permettent de continuer à répondre aux besoins de nos clients advenant que le cours de nos affaires soit perturbé. La présence de centres de secours dans plusieurs villes d'Amérique du Nord accroît nos capacités en matière de reprise des activités dans des secteurs clés de nos opérations.

Rapport de gestion (suite)

En 2006, nous avons investi dans un logiciel à haute disponibilité afin de réduire au minimum les répercussions d'une défaillance technique sur nos systèmes informatiques. Nous avons également apporté plusieurs améliorations supplémentaires à notre processus de gestion de la continuité des opérations, et d'autres devraient suivre en 2007. À l'instar d'autres sociétés du Groupe HSBC et d'autres banques canadiennes, sans oublier d'autres grandes entreprises, nous poursuivons nos efforts en matière de planification de la continuité des opérations en prévision d'une pandémie de grippe aviaire.

Risque de crédit

Il y a un risque de crédit lorsqu'un établissement compte sur ses emprunteurs ou d'autres contreparties pour respecter leurs obligations contractuelles découlant des prêts consentis, des substituts de prêt (par ex., les lettres de crédit et les garanties) et des opérations sur des instruments dérivés, comme les contrats de change à terme et les swaps de taux d'intérêt. Il peut y avoir concentration du risque de crédit lorsque la capacité d'un groupe d'emprunteurs ou d'autres contreparties de s'acquitter de leurs obligations contractuelles peut être touchée de la même façon par des événements externes. Par exemple, il peut être question de concentration du risque de crédit si plusieurs contreparties sont établies dans la même région, font partie du même secteur d'activité ou sont soumises aux mêmes conditions de marché. Nous accordons par conséquent une grande importance à la diversification du risque.

Le risque de crédit est géré conformément à nos lignes de conduite en matière de crédit, lesquelles sont établies en collaboration avec le Groupe HSBC et approuvées par le conseil d'administration. Les limites du risque et les pouvoirs d'accorder le crédit sont délégués aux cadres supérieurs du service du crédit qui, à leur tour, les délèguent aux directeurs appropriés selon des limites établies et selon les circonstances. Les risques de crédit qui dépassent certains montants peuvent exiger une approbation du Groupe HSBC de manière à être conformes aux limites du risque de crédit de ce dernier à l'échelle internationale.

Les membres du conseil d'administration et du comité de vérification se réunissent tous les trimestres pour passer en revue la qualité de crédit du portefeuille de prêts, la répartition par secteur d'activité, par produit et par secteur géographique, la concentration de clients importants et la suffisance des provisions constituées à l'égard des prêts. Les politiques qui s'appliquent aux limites établies pour les clients importants et à la concentration par secteur d'activité, par produit et par secteur géographique sont approuvées par le conseil d'administration, qui s'appuie à ce chapitre sur les lignes de conduite énoncées par le Groupe HSBC. Toutes les facilités autorisées dont le montant est élevé, qu'il s'agisse de nouvelles facilités ou de facilités renouvelées, ainsi que les opérations sur des instruments dérivés et les facilités présentant des problèmes de crédit particuliers et celles dont le recouvrement est douteux sont également signalées tous les trois mois au comité de vérification. Notre tolérance envers le risque de crédit est indiquée dans des lignes de conduite en matière de crédit s'appliquant aux prêts commerciaux et personnels, lesquelles sont conformes à celles du Groupe HSBC et sont approuvées tous les trimestres par le comité de vérification. Elles sont par la suite distribuées à l'échelle de notre entreprise.

Le risque de crédit est géré de façon rigoureuse. Tous les aspects du risque de crédit font l'objet d'une surveillance continue par le personnel des succursales, et les prêts et les facilités de crédit de moindre qualité sont passés en revue plus fréquemment. Les prêts douteux sont détectés à un stade précoce et confiés à une unité distincte, nommément le groupe de crédit spécial, qui en assure la gestion. Le service du crédit approuve les facilités de crédit qui dépassent les limites d'autorisation attribuées aux succursales et passe en revue les décisions de crédit de celles-ci afin de s'assurer qu'elles reflètent nos objectifs au chapitre de la gestion du portefeuille de crédit. Le service du crédit peut exceptionnellement autoriser des limites de crédit supérieures aux limites établies, en tenant compte toutefois du niveau de risque et des avantages prévus.

Le risque relatif aux banques et aux établissements financiers doit également être évalué par une équipe du Groupe HSBC qui en assure la gestion et le suivi à l'échelle internationale. De la même façon, le risque transfrontalier est géré par cette équipe et soumis à des limites par pays. Les décisions de crédit prises par les succursales et par les directeurs du crédit du siège social sont passées en revue régulièrement par le service de la vérification interne, qui doit s'assurer que nos lignes de conduite, façons de procéder et conditions sont respectées.

L'évaluation du risque de crédit est assurée au moyen d'un système d'établissement de cotes de crédit s'appuyant sur des critères rigoureux. Tous les clients se voient attribuer une cote de crédit, laquelle fait l'objet d'un suivi constant pour qu'elle reflète tout changement qui aurait pu influencer sur le niveau de risque. En fait, les risques associés à des opérations avec des particuliers sont gérés en établissant une cote de crédit et en mettant en application des techniques de gestion établies. Les directeurs sont également appelés à exercer leur jugement dans la gestion des risques liés à nos portefeuilles de prêts de détail et à certains portefeuilles de prêts à des petites et moyennes entreprises.

Les activités de prêt dans le secteur immobilier sont gérées selon des règles strictes. Dans le cas de nouveaux dossiers de crédit, l'accent est mis sur la relation avec le client et le parrainage de son projet. Nous surveillons de près la croissance de ce portefeuille, compte tenu de la forte demande dans ce secteur et de son caractère cyclique. Lorsque nous devons nous en remettre à des tiers pour évaluer les éléments d'actif, nous nous assurons que des méthodes d'évaluation transparentes, appliquées avec constance, sont utilisées. Nous avons dressé à cet égard une liste de professionnels reconnus qui respectent nos critères.

Nous sommes d'avis que des mécanismes de contrôle adéquats sont en place pour assurer une gestion efficace du risque de crédit. Nous observons des pratiques conservatrices en matière de crédit ainsi que des principes rigoureux et stricts sur le plan de l'enregistrement des données recueillies, de l'autorisation et des suivis. D'ailleurs, jusqu'à maintenant, nos pertes sur créances, exprimées en pourcentage de l'actif, se situent parmi les moins importantes par rapport à celles des principales banques canadiennes.

Les démarches entreprises dans le cadre du Nouvel accord de Bâle continuent d'avancer à grands pas. En 2005 et en 2006, nous avons mis en œuvre un système révisé de notation du risque de crédit pour tous les portefeuilles importants et, en 2006, nous avons lancé des outils permettant de calculer et de comptabiliser les principales mesures du crédit prescrites par le Nouvel accord de Bâle. Nous avons poursuivi l'élaboration de l'infrastructure de gestion du risque de crédit et des outils de gestion des données permettant d'enregistrer ces mesures clés du crédit et d'autres données sur les débiteurs dans plusieurs bases de données. Nous continuerons de perfectionner et de valider ces données sur le crédit au cours de 2007. Ces éléments de données sont essentiels pour le calcul du capital réglementaire prescrit par le Nouvel accord de Bâle ainsi que pour la production d'informations sur la granularité des portefeuilles de prêts.

Portefeuille de prêts

Lorsque nous évaluons les risques de notre portefeuille de crédit, nous tenons compte de toutes nos positions de crédit, y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, les garanties et les lettres de crédit.

Le tableau qui suit constitue une analyse des éléments composant ce portefeuille :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Prêts inclus dans les états financiers, déduction faite des provisions	35 236 \$	31 844 \$
Provision pour créances irrécouvrables	327	326
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations ⁽¹⁾	5 130	4 002
Lettres de crédit de soutien (financières et de bonne exécution) ⁽¹⁾	2 046	2 235
Lettres de crédit documentaire et crédits documentaires	492	516
Total des prêts	43 231	38 923
Prêts et acceptations douteux ⁽¹⁾	(177)	(151)
Total des prêts productifs	<u>43 054 \$</u>	<u>38 772 \$</u>

(1) Y compris des acceptations et des lettres de crédit douteuses de 13 millions de dollars (21 millions de dollars en 2005).

Les tableaux suivants fournissent des détails sur l'ensemble du portefeuille de prêts productifs qui, dans le cas des comptes d'entreprises et d'administrations publiques, comprennent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, les lettres de crédit et les garanties, et sur sa répartition géographique et sa répartition par secteur d'activité.

Rapport de gestion (suite)

Portefeuille de prêts productifs

	2006		2005	
Prêts à la consommation	3 718 \$	8,7 %	3 720 \$	9,6 %
Prêts hypothécaires résidentiels	14 005	32,5 %	12 852	33,1 %
Total des prêts personnels	17 723	41,2 %	16 572	42,7 %
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	25 331	58,8 %	22 200	57,3 %
Total des prêts productifs	43 054 \$	100,0 %	38 772 \$	100,0 %

Répartition géographique

	2006		2005	
Colombie-Britannique	19 256 \$	44,7 %	18 928 \$	48,8 %
Ouest du Canada	7 912	18,4 %	5 951	15,4 %
Ontario	11 056	25,7 %	9 943	25,6 %
Québec et provinces de l'Atlantique	4 830	11,2 %	3 950	10,2 %
Total des prêts productifs	43 054 \$	100,0 %	38 772 \$	100,0 %

Portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques

Répartition par secteur d'activité

	2006		2005	
Immobilier	8 648 \$	34,2 %	7 050 \$	31,8 %
Hôtels et établissements d'hébergement	1 013	4,0 %	887	4,0 %
Commerce	3 381	13,3 %	2 978	13,4 %
Services	4 687	18,5 %	4 150	18,7 %
Fabrication	2 781	11,0 %	3 031	13,7 %
Autres	4 821	19,0 %	4 104	18,4 %
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	25 331 \$	100,0 %	22 200 \$	100,0 %

Tout au long de l'exercice 2006, certains facteurs ont été présents, à savoir une bonne croissance économique, des taux d'intérêt faibles et une solide demande des consommateurs. Dans ce contexte, la demande de crédit a été soutenue dans tous les groupes de clients, malgré une vive concurrence, et nous avons enregistré une croissance dans tous nos portefeuilles de prêts.

Par concentration de clients importants, on entend les groupes d'emprunteurs auxquels nous avons accordé des facilités de crédit dépassant 10 % du capital réglementaire. Au 31 décembre 2006, ce montant s'établissait à environ 406 millions de dollars (367 millions de dollars en 2005).

Le tableau qui suit fournit les détails relatifs à la concentration de clients importants :

	2006	2005
Concentration de clients importants	2 838 \$	2 370 \$
En pourcentage du total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	11,2 %	10,7 %
En pourcentage du total des prêts productifs	6,6 %	6,1 %

Qualité du crédit

Nous classons la qualité du crédit de notre portefeuille de prêts comme suit :

- *Satisfaisant* – La situation financière de l'emprunteur et sa capacité future de remboursement sont jugées satisfaisantes.
- *À surveiller* – La situation financière de l'emprunteur s'est détériorée de manière continue et exige un suivi étroit. Sa capacité future de remboursement est toujours jugée satisfaisante.
- *Faible* – La situation financière de l'emprunteur est précaire. Cependant, nous prévoyons encore obtenir le plein remboursement de nos avances.
- *Douteux* – Un prêt est considéré comme douteux si un paiement prévu au contrat est en retard de 90 jours ou si la direction est d'avis qu'elle n'a plus l'assurance raisonnable de recouvrer une partie ou la totalité du capital ou des intérêts. Les prêts douteux sont classés dans la catégorie des prêts non productifs. Une provision spécifique est établie pour toute perte prévue.

Le tableau qui suit constitue une analyse du portefeuille de prêts en fonction des catégories de qualité de crédit décrites ci-dessus :

	2006		2005	
Satisfaisant	42 308 \$	97,8 %	37 836 \$	97,2 %
À surveiller	506	1,2 %	621	1,6 %
Faible	240	0,6 %	315	0,8 %
Douteux	177	0,4 %	151	0,4 %
Total des prêts	43 231 \$	100,0 %	38 923 \$	100,0 %

Nous attribuons une qualité de crédit satisfaisante à la majeure partie de notre portefeuille de prêts. La qualité de crédit du portefeuille est demeurée stable au cours des cinq derniers exercices. Au 31 décembre 2006, des prêts totalisant 177 millions de dollars, soit 0,4 % du portefeuille, étaient douteux. La provision générale et les provisions spécifiques représentaient 185 % (216 % au 31 décembre 2005) de ce montant.

Prêts douteux et provisions pour créances irrécouvrables

Nous maintenons un compte de provisions pour créances irrécouvrables, dont le solde est jugé suffisant pour absorber toutes les pertes relatives au crédit correspondant aux éléments figurant au bilan et hors bilan, y compris les dépôts auprès d'autres établissements financiers réglementés, les prêts, les acceptations, les instruments dérivés et les autres engagements liés à des instruments de crédit comme les lettres de crédit et les garanties. La façon dont nous estimons nos provisions pour créances irrécouvrables est décrite à la note 1g, à la page 43.

Le tableau ci-dessous donne des détails sur le portefeuille de prêts douteux :

	2006	2005
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques		
Immobilier	13 \$	21 \$
Fabrication ⁽¹⁾	121	70
Commerce	7	17
Services	12	9
Autres	3	7
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques ⁽¹⁾	156	124
Prêts personnels		
Prêts hypothécaires résidentiels	10	13
Prêts à la consommation	11	14
Total des prêts personnels	21	27
Total des prêts, des acceptations et des lettres de crédit douteux ⁽¹⁾	177 \$	151 \$
Provisions spécifiques	58 \$	57 \$
Provision générale	269	269
Total des provisions pour créances irrécouvrables ⁽¹⁾	327 \$	326 \$
Prêts et acceptations douteux, montant net	(150) \$	(175) \$

(1) Y compris des acceptations et des lettres de crédit douteuses de 13 millions de dollars (21 millions de dollars en 2005).

Le tableau suivant indique le ratio de couverture des prêts douteux (provisions spécifiques exprimées en pourcentage de nos prêts et acceptations douteux connexes) :

	2006	2005
Immobilier	23 %	19 %
Fabrication	25 %	47 %
Autres	55 %	48 %
Total	29 %	35 %

Rapport de gestion (suite)

Le tableau suivant présente la provision générale exprimée en pourcentage du total des prêts productifs et de l'actif pondéré en fonction des risques :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Couverture par la provision générale		
En pourcentage du total des prêts productifs	0,62 %	0,69 %
En pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques	0,74 %	0,82 %

Provisions pour créances irrécouvrables

Le tableau suivant présente les provisions pour créances irrécouvrables imputées aux résultats (ou le montant contrepassé) :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Provisions spécifiques	34 \$	40 \$
Provision générale	-	(13)
Total des provisions pour créances irrécouvrables	34 \$	27 \$
Provisions spécifiques en pourcentage du portefeuille des prêts	0,10 %	0,10 %

Les provisions spécifiques ont régressé en raison de la croissance soutenue de l'économie en 2006. La provision générale est demeurée constante, en chiffres absolus; en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques, elle a diminué parallèlement à la croissance de l'actif. La provision générale continue de se situer dans la fourchette des valeurs produites par notre méthode de calcul actuelle. En 2006, nous avons commencé à mettre au point une méthode de provisionnement tenant davantage compte du risque et intégrant les mesures de crédit des débiteurs élaborées dans le cadre du Nouvel accord de Bâle. Cette nouvelle méthode devrait nous permettre de disposer de facteurs plus pertinents pour modéliser les risques associés à nos portefeuilles.

Portefeuille d'instruments dérivés

Le montant d'équivalent-crédit des instruments dérivés correspond au coût de remplacement actuel de ces instruments assorti d'une provision au titre des modifications futures potentielles des contrats sur taux d'intérêt et des contrats de change. De tels contrats sont conclus essentiellement dans le but de mieux répondre aux exigences des clients et de nous aider à gérer l'actif et le passif, plus particulièrement en ce qui a trait au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

Le montant d'équivalent-crédit du portefeuille d'instruments dérivés, par catégorie d'instrument, est le suivant :

Instruments	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Contrats sur taux d'intérêt	151 \$	130 \$
Contrats de change	903	409
Autres contrats	73	63
Montant d'équivalent-crédit net	1 127 \$	602 \$

La hausse de 2006 était attribuable à une augmentation des contrats de change découlant de la volatilité continue du dollar canadien par rapport au dollar américain.

La note 17, aux pages 64 à 68, présente une analyse plus détaillée de nos portefeuilles d'instruments dérivés.

Analyse des résultats financiers et des opérations par groupe de clients

Nous gérons nos activités et en faisons rapport en fonction des groupes de clients définis par le Groupe HSBC.

Avant 2006, le rendement de chaque groupe de clients était évalué essentiellement en fonction de son bénéfice net, exclusion faite des frais liés à la garantie des dépôts. Ces frais étaient auparavant consolidés et présentés dans un groupe de clients distinct intitulé « Autres ». Depuis l'abolition de la garantie à l'égard des nouveaux dépôts obtenus après le 30 juin 2005, les résultats par groupe de clients comprennent maintenant tous les frais pertinents. Par conséquent, à partir de l'exercice 2006, les frais liés à la garantie des dépôts sont inclus dans les frais autres que d'intérêts de chaque groupe de clients. Certains montants de l'exercice précédent ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

Un résumé de la ventilation des données financières consolidées et d'autres données pour chacun de nos principaux groupes de clients est présenté à la note 19a, aux pages 71 et 72.

Services financiers aux particuliers

Parmi les développements et les réalisations de 2006, signalons les suivants :

- *Croissance des revenus* – Le total des revenus s'est accru de 9,3 % par rapport à 2005, grâce au recrutement d'un nombre plus élevé de clients et aux investissements réalisés dans nos activités de gestion de patrimoine. La croissance découle également de notre plus grande utilisation de *clientCONNECT*, notre système de gestion du service à la clientèle, pour améliorer ce service et augmenter l'utilisation des techniques de mesure dans le cadre de la gestion des ventes.
- *Produits de prêts et de dépôts de base* – Notre portefeuille de prêts et de dépôts de base a enregistré une croissance. En effet, les prêts personnels ont augmenté de 699 millions de dollars ou de 15,3 % pour s'établir à 5,3 milliards de dollars (avant titrisation), les prêts hypothécaires résidentiels, de 1,2 milliard de dollars ou de 7,9 %, à 16,7 milliards de dollars (avant titrisation), et les dépôts personnels, de 1,7 milliard de dollars ou de 11,4 %, à 17,0 milliards de dollars. Le lancement couronné de succès de notre compte d'épargne à intérêt élevé a contribué à cette croissance.
- *Fonds sous gestion* – Nos fonds sous gestion ont augmenté pour s'établir à 23,3 milliards de dollars, en hausse de 2,9 milliards de dollars ou de 14,1 % par rapport à l'exercice précédent; cette croissance a été enregistrée dans toutes nos activités de gestion de patrimoine. Les fonds sous gestion provenant du courtage de détail ont augmenté de 1,2 milliard de dollars ou de 10,9 %, pour atteindre 12,3 milliards de dollars. Cette croissance découle de l'actif provenant des services tarifés, en hausse de 31 %, surtout grâce au portefeuille Diamant, géré de manière distincte, qui a enregistré une progression de plus de 120 % pour s'établir à 0,6 milliard de dollars. InvestDirect HSBC, la division de courtage en ligne de Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc., a lancé un nouveau site pour les clients et enregistré une augmentation des fonds sous gestion de 0,6 milliard de dollars ou de 14,8 % lesquels totalisent 4,5 milliards de dollars. Les fonds des services privés ont augmenté de 0,5 milliard de dollars dans la foulée du succès de notre gamme actuelle de produits.
- *Actifs sous administration* – Les actifs sous administration confiés à notre filiale de fiducie, la Société de fiducie HSBC (Canada), ont considérablement augmenté en 2006, soit une hausse de plus de 500 millions de dollars, ou de 9,7 %, pour s'établir à 6,4 milliards de dollars. Cette société a réussi l'intégration des fonctions de présentation de rapports aux clients dans un nouveau système qui comporte d'importants avantages sur le plan de l'exploitation, y compris une fonction multidevises globale, et qui permettra de soutenir la solide croissance prévue de l'actif et des revenus de la société.
- *Services bancaires directs* – Nous avons enrichi notre site des Services bancaires par Internet aux particuliers de plusieurs produits et fonctions d'une grande efficacité. Mentionnons à ce chapitre le lancement du compte d'épargne en ligne, un nouveau processus d'ouverture de compte en ligne, une fonction de transfert électronique de fonds entre le compte d'épargne à intérêt élevé et des comptes d'autres institutions financières, ainsi que le renforcement de la sécurité grâce à une nouvelle procédure d'ouverture de session.
- *Forfaits bancaires* – Nous avons mis en œuvre une initiative simplifiée en matière de services bancaires quotidiens avec notre offre de comptes-chèques et de comptes d'épargne présentant des options simples et bien définies. Cette mesure a amélioré la rentabilité des comptes et a contribué à la croissance globale des dépôts.

Rapport de gestion (suite)

- *Renforcement de l'alliance stratégique relative aux guichets automatiques* – Nous avons accru la portée de notre alliance avec BMO Groupe financier en offrant aux clients, outre la possibilité de faire des retraits, celle de faire des dépôts, sans frais supplémentaires, dans les guichets automatiques se trouvant dans les succursales de BMO Banque de Montréal, un réseau qui, combiné au nôtre, représente l'un des réseaux de guichets automatiques les plus importants au Canada.

Données financières choisies et analyse des résultats. Le tableau suivant présente des données financières consolidées choisies et d'autres données relatives aux services financiers aux particuliers :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Revenu net d'intérêts	380 \$	360 \$
Revenu autre que d'intérêts	305	267
Total des revenus	685	627
Frais autres que d'intérêts	522	466
Provisions pour créances irrécouvrables	20	14
Bénéfice avant impôts	143	147
Provision pour impôts sur les bénéfices	48	47
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	7	7
Bénéfice net	88 \$	93 \$
Pourcentage du total du bénéfice net	17,1 %	19,8 %
Actif moyen pondéré en fonction des risques	9 542 \$	9 563 \$
Pourcentage du total de l'actif moyen pondéré en fonction des risques	27,2 %	31,4 %

Le bénéfice, avant impôts et participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie, s'est établi à 143 millions de dollars pour 2006, comparativement à 147 millions de dollars pour 2005.

Le revenu net d'intérêts a augmenté de 5,6 % par rapport à 2005. Nos portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts à la consommation ont enregistré une bonne croissance; avant titrisation, ils ont progressé de 1,2 milliard de dollars ou de 7,9 %, et de 699 millions de dollars, ou de 15,3 %, respectivement. Cette croissance a été surtout alimentée par le fléchissement des taux d'intérêt à des taux historiquement bas, et la bonne tenue du marché immobilier résidentiel. Bien que cette croissance ait été neutralisée par les opérations de titrisation, le revenu net d'intérêts a également profité de la préférence des clients pour les produits à taux variable et de l'amélioration de la marge, tant sur les dépôts à terme que sur les dépôts à préavis. Nous avons également profité de la croissance des dépôts découlant du succès de notre nouveau compte d'épargne à intérêt élevé. Toutefois, la faiblesse des taux d'intérêt et la concurrence dans les taux offerts continuent de nuire à la marge nette d'intérêts.

Le revenu autre que d'intérêts a augmenté de 14,2 % en raison de la hausse des revenus tirés de la gestion de placements. Cette augmentation découle de l'accroissement des fonds sous gestion, du redressement des marchés boursiers et d'un investissement soutenu dans l'amélioration de nos produits et services de gestion de patrimoine et leur prestation. Nous avons également enregistré une augmentation du revenu de titrisation.

Les provisions pour créances irrécouvrables ont été supérieures à celles de 2005, surtout du fait que nous avons augmenté le provisionnement à l'égard de nos services de financement automobile, bien que nous ayons réduit la provision générale pour créances irrécouvrables en 2005.

Les frais autres que d'intérêts ont été plus élevés en 2006 par suite de l'accroissement du volume d'activités et des investissements soutenus dans l'expansion de notre réseau de distribution et de nos services de gestion de patrimoine, ainsi que de l'incidence d'un ajustement non récurrent de la juste valeur relativement à la charge de rémunération au titre des options sur actions. Cette situation a été en partie compensée par la diminution des frais de garantie des dépôts en 2006. Par ailleurs, les résultats de 2005 comprenaient la contrepassation de montants relatifs aux taxes à la consommation et des charges à payer au titre de la rémunération au rendement.

Services aux entreprises

Parmi les développements et les réalisations de 2006, signalons les suivants :

- *Croissance des revenus* – Le total des revenus s'est accru de 12,2 % par rapport à 2005, grâce au recrutement d'un nombre plus élevé de clients, au renforcement de nos relations avec nos clients actuels et à des nouveaux produits comme les comptes améliorés de gestion des paiements et des fonds.

- *Dynamique favorable* – Nos activités de base ont connu un essor exceptionnel. En effet, les prêts, les acceptations et l’encours du financement par crédit-bail ont augmenté de 3,3 milliards de dollars ou de 17,1 % par rapport à 2005, et les dépôts, de 2,6 milliards de dollars ou de 22,8 %. Les engagements de financement consentis aux clients ont atteint des niveaux record, ce qui reflète la qualité de nos services. Nos programmes d’investissement visant à prendre de l’expansion en Alberta et dans la région du Grand Toronto ont donné des résultats encourageants. À Calgary, l’activité soutenue dans les secteurs de l’énergie et de l’immobilier a contribué à cette bonne croissance. En Ontario, ce sont les dépôts qui ont pris beaucoup d’ampleur.
- *Gestion des paiements et des fonds* – Nos investissements dans notre personnel et nos produits ont eu des retombées considérables, à preuve l’obtention de contrats de première importance au Canada, dans des pays membres de l’ALENA et à l’échelle mondiale. Par ailleurs, nous avons étoffé notre gamme de services à la clientèle en ouvrant un centre de service spécialisé dans la gestion des paiements et des fonds à l’intention des clients des services aux entreprises et des succursales par l’entremise des services bancaires électroniques aux entreprises et du centre de ressources des succursales. Nous avons également mis sur pied une équipe spécialisée qui constitue « la » référence en matière de service aux clients des SSBIM et aux clients entreprises dont la relation est gérée à l’échelle mondiale, suivant la formule du guichet unique.
- *Petites et moyennes entreprises (« PME »)* – Afin de mieux cibler ce segment tout en respectant les préférences des clients, nous avons adopté une nouvelle appellation pour le faire connaître, soit les Services bancaires aux entreprises.
- *Opérations bancaires dans les pays membres de l’ALENA* – Nous demeurons le chef de file du commerce international dans les pays membres de l’ALENA et représentons l’institution la plus active dans l’émission de garanties de bonne exécution d’Exportation et développement Canada au Mexique; la valeur en dollars de nos activités dans ce domaine dépasse celle de toutes les autres banques canadiennes réunies. Notre succès au chapitre du financement des exportations en découle largement, avec des commissions qui représentent maintenant 26 % du total de nos revenus tirés du commerce international, comparativement à 21 % en 2005. À nos clients canadiens qui font affaire aux États-Unis et au Mexique, nous avons continué d’offrir des services de crédit et d’autres produits de façon uniforme dans ces deux pays.
- *Fonds en actions privés* – Nous avons enregistré un énorme succès dans l’expansion de notre entreprise de services de banque d’affaires, réalisant un rendement exceptionnel pour nous et les autres investisseurs détenant un intérêt dans ces fonds, nos revenus ayant enregistré une progression de plus de 100 % d’un exercice à l’autre.
- *Crédit-bail* – Nous avons continué de donner un essor considérable à ce secteur d’activité de base, avec un encours du financement par crédit-bail de 1,4 milliard de dollars, en hausse de 304 millions de dollars ou de 27,1 %.
- *Relations au sein du Groupe HSBC* – Nous continuons à tisser des liens solides avec nos collègues du Groupe à l’échelle internationale. Nous avons d’ailleurs accueilli la conférence mondiale du Groupe HSBC sur les services aux entreprises, à Vancouver, qui arborait le slogan « Nous reconnaissons les différentes façons de faire des affaires »; lors de cet événement, nous avons eu l’occasion d’échanger des idées ainsi que nos expériences en matière de pratiques gagnantes. Ayant réussi à exploiter le plein potentiel du *Global-Links*, le système Web de suivi et d’information sur le commerce transfrontalier mondial du Groupe HSBC, nous avons obtenu de nouveaux mandats dans le domaine du commerce transfrontalier et pu discerner les créneaux prometteurs.

Données financières choisies et analyse des résultats. Le tableau suivant présente des données financières consolidées choisies et d’autres données relatives aux services aux entreprises :

	2006	2005
Revenu net d’intérêts	611 \$	536 \$
Revenu autre que d’intérêts	207	193
Total des revenus	818	729
Frais autres que d’intérêts	315	303
Provisions pour créances irrécouvrables	14	13
Bénéfice avant impôts	489	413
Provision pour impôts sur les bénéfices	169	134
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	15	13
Bénéfice net	305 \$	266 \$
Pourcentage du total du bénéfice net	59,2 %	56,6 %
Actif moyen pondéré en fonction des risques	19 684 \$	17 177 \$
Pourcentage du total de l’actif moyen pondéré en fonction des risques	56,1 %	56,5 %

Rapport de gestion (suite)

Le bénéfice, avant impôts et participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie, s'est établi à 489 millions de dollars pour 2006, comparativement à 413 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent.

La croissance soutenue et élevée de l'actif en 2006 a eu un effet sur le revenu net d'intérêts, qui a augmenté de 14,0 %. Les bonnes conditions économiques qui ont prévalu au Canada et aux États-Unis, la faiblesse des taux d'intérêt et l'amélioration des marges sur les dépôts à terme et les dépôts à préavis ainsi que nos investissements en Alberta et dans le Grand Toronto, sont autant de facteurs qui ont contribué à l'augmentation du revenu net d'intérêts.

Le revenu autre que d'intérêts s'est accru de 7,3 %, en raison de l'augmentation des activités liées aux facilités de crédit commerciales, en particulier les commissions découlant des acceptations et des crédits de soutien, des frais d'activités et des gains sur placements à titre de banque d'affaires. Ces résultats ont été partiellement contrebalancés par la baisse de nos revenus tirés du commerce international; nos revenus tirés du programme Immigrants Investisseurs ont également diminué, les autorités gouvernementales ayant délivré les visas d'immigrants avec parcimonie en 2006.

Les provisions pour créances irrécouvrables sont demeurées au même niveau que celles de 2005, malgré la croissance des actifs et l'incidence de la réduction de la provision générale pour créances irrécouvrables l'exercice précédent. Cette situation est principalement attribuable à une diminution du taux de défaillance des entreprises du fait des meilleures conditions économiques.

Les frais autres que d'intérêts ont accusé une hausse de 4,0 % en 2006 surtout par suite des investissements soutenus dans notre réseau de distribution, ce qui a fait monter la charge au titre des salaires et avantages sociaux, ainsi d'autres dépenses, et de l'incidence d'un ajustement non récurrent de la juste valeur relativement à la charge de rémunération au titre des options sur actions. Cependant, la diminution des frais de garantie des dépôts en 2006 a fait partiellement contreponds à cette hausse. Par ailleurs, les résultats de 2005 comprenaient la contrepassation de montants relatifs aux taxes à la consommation et de charges à payer au titre de la rémunération au rendement.

Services aux sociétés, de banque d'investissement et marchés

Parmi les développements et les réalisations de 2006, signalons les suivants :

- *Croissance des revenus* – Le total des revenus s'est accru de 17,4 %, en grande partie grâce à l'activité plus soutenue sur les marchés financiers.
- *Services internationaux aux sociétés* – Nous avons étendu la prestation de nos services à des clients prioritaires en 2006, en mettant l'accent sur les secteurs porteurs au sein de l'économie canadienne, soit l'énergie, les mines, les infrastructures et les services financiers. Le modèle que nous utilisons à cet effet est intégré à celui des services de banque d'investissement dans le monde et il met à contribution la plateforme globale des SSBIM.
- *Marchés des titres d'emprunt* – Nous avons renforcé notre équipe afin de tirer le meilleur parti de la prestation de services étendus offerts par le Groupe HSBC sur le marché des titres à revenu fixe. En 2006, nous avons participé à 121 opérations qui ont permis à des émetteurs du pays et de l'étranger de réunir des capitaux de plus de 5 milliards de dollars sur le marché canadien.
- *Marchés des actions* – Nous avons assuré la prestation de services étendus offerts par le Groupe HSBC aux sociétés émettrices canadiennes. Nous avons participé à 134 opérations qui ont permis à des émetteurs canadiens d'amasser des capitaux de plus de 14,6 milliards de dollars.
- *Services internationaux de banque d'investissement* – Des progrès importants ont été réalisés en 2006. En effet, nous avons décroché des mandats transfrontaliers de services conseils dans les secteurs des ressources naturelles et des infrastructures, ce qui a permis à la HSBC de se tailler une place au palmarès des dix plus prestigieuses entreprises-conseils en fusions et acquisitions au Canada.
- *Gestion d'actifs* – Du côté de la conception des fonds, nous avons fait une large place à l'amélioration de notre plateforme à architecture ouverte et à l'enrichissement de notre gamme la plus performante de produits et services de placement élaborés par l'équipe multigestionnaire HSBC. Du côté de la distribution, les plus importants régimes de retraite du pays ont favorablement accueilli les services offerts par les experts mondiaux du Groupe HSBC, les firmes *Sinopia* et *Halbis*.

Données financières choisies et analyse des résultats. Le tableau suivant présente des données financières consolidées choisies et d'autres données relatives aux SSBIM :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Revenu net d'intérêts	124 \$	114 \$
Revenu autre que d'intérêts	139	110
Total des revenus	263	224
Frais autres que d'intérêts	69	55
Bénéfice avant impôts	194	169
Provision pour impôts sur les bénéfices	68	56
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	4	2
Bénéfice net	122 \$	111 \$
Pourcentage du total du bénéfice net	23,7 %	23,6 %
Actif moyen pondéré en fonction des risques	5 846 \$	3 676 \$
Pourcentage du total de l'actif moyen pondéré en fonction des risques	16,7 %	12,1 %

Le bénéfice, avant impôts et participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie, s'est établi à 194 millions de dollars pour 2006, comparativement à 169 millions de dollars en 2005.

Le revenu net d'intérêts a augmenté de 8,8 % en 2006, grâce à la croissance des prêts et des dépôts attribuable au maintien des bonnes conditions économiques au Canada.

En 2006, le revenu autre que d'intérêts a progressé de 26,4 %. Le raffermissement de l'économie au Canada et aux États-Unis a favorisé l'augmentation des revenus tirés de nos services bancaires aux sociétés. Les revenus de change et les revenus de négociation réalisés par le groupe de négociation et de vente de titres à revenu fixe ont été plus élevés qu'en 2005, la volatilité des taux de change entre les dollars canadien et américain aidant.

Les frais autres que d'intérêts de 2006 ont été supérieurs à ceux de 2005, surtout en raison de l'augmentation de la charge de rémunération variable, parallèlement à la progression des revenus. Cependant, la diminution des frais de garantie des dépôts a fait contreponds à cette hausse.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité de la présentation et de la préparation des états financiers consolidés annuels, du rapport de gestion et de toute autre information figurant dans le rapport annuel incombe à la direction de la Banque HSBC Canada (la « Banque »). Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les montants qui y figurent et ceux qui figurent dans le rapport de gestion sont fondés sur des jugements éclairés et des estimations sur les effets escomptés des événements et des opérations actuels, tout en tenant compte du principe de l'importance relative.

Responsable de la fiabilité des renseignements contenus dans les états financiers, la direction de la Banque compte, pour l'assurer, sur des contrôles internes intégrés de la comptabilité, de l'exploitation et des systèmes. Parmi les moyens de contrôle auxquels la Banque a recours, citons la structure organisationnelle qui permet le partage efficace des responsabilités et la délégation de pouvoirs et qui favorise l'obligation morale des employés; la communication écrite des lignes de conduite et des façons de procéder en matière de déontologie; le recrutement judicieux des employés et leur formation; et la mise à jour régulière et l'application des procédés comptables et administratifs nécessaires pour assurer un contrôle interne adéquat des opérations, des éléments d'actif et des registres. De plus, la Banque maintient un programme de vérification interne complet de chacune de ses sphères d'activité. Les membres de la direction sont d'avis que ces moyens de contrôle fournissent un degré raisonnable de certitude quant à la fiabilité des registres comptables et à leur exactitude aux fins de la préparation des états financiers consolidés et une assurance que les éléments d'actif sont correctement comptabilisés et protégés. Ils permettent par ailleurs d'assurer la protection des éléments d'actif contre les utilisations ou une vente non autorisées et de faire en sorte que la Banque respecte toutes les exigences en matière de réglementation.

Au moins une fois par année, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF ») fait les examens et les enquêtes qu'il juge nécessaires pour s'assurer que la Banque respecte les dispositions de la *Loi sur les banques* concernant les droits et les intérêts des déposants et des créanciers de la Banque, et que sa situation financière est solide.

Le conseil d'administration de la Banque surveille les membres de la direction relativement à leurs responsabilités à l'égard des informations financières par l'entremise d'un comité de vérification composé d'administrateurs qui ne sont ni des dirigeants ni des employés de la Banque. Les membres du comité de vérification passent en revue les états financiers consolidés et les rapports de gestion intermédiaires et annuels de la Banque et recommandent leur approbation par le conseil d'administration. Les autres responsabilités clés du comité de vérification comprennent la surveillance du système de contrôle interne de la Banque, la surveillance en matière de conformité aux exigences législatives et réglementaires, l'étude de la nomination des vérificateurs mandatés par les actionnaires et l'examen des compétences, de l'indépendance et de l'exécution du travail des vérificateurs mandatés par les actionnaires et des vérificateurs internes.

Nous, le chef de la direction et le responsable en chef des finances de la Banque, déposerons une attestation des documents annuels de la Banque conformément au règlement 52-109 (Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) adopté par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

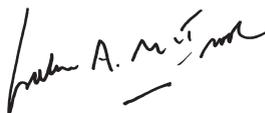
Les vérificateurs mandatés par les actionnaires, le vérificateur en chef de la Banque et le BSIF ont libre accès auprès du conseil d'administration et des comités de ce dernier pour s'entretenir avec eux de la vérification, des informations financières et des autres questions s'y rapportant.

Le président et chef de la direction,



Lindsay Gordon

Le responsable en chef des finances,



Graham A. McIsaac, FCA

Le 31 janvier 2007
Vancouver, Canada

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de la Banque HSBC Canada

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Banque HSBC Canada aux 31 décembre 2006 et 2005, ainsi que les états consolidés des résultats, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque HSBC Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque HSBC Canada aux 31 décembre 2006 et 2005, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés

Vancouver, Canada
Le 31 janvier 2007

Bilans consolidés

Aux 31 décembre (en millions de dollars)

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Actif		
Liquidités		
Encaisse et dépôts à la Banque du Canada	368 \$	409 \$
Dépôts auprès d'établissements financiers réglementés	<u>4 346</u>	<u>5 549</u>
	<u>4 714</u>	<u>5 958</u>
Valeurs mobilières (note 2)		
Titres de placement	3 604	2 923
Titres de négociation	<u>1 162</u>	<u>1 418</u>
	<u>4 766</u>	<u>4 341</u>
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	<u>4 760</u>	<u>1 752</u>
Prêts (notes 3 et 4)		
Entreprises et administrations publiques	17 819	15 571
Prêts hypothécaires résidentiels	14 016	12 865
Prêts à la consommation	3 728	3 734
Provisions pour créances irrécouvrables	<u>(327)</u>	<u>(326)</u>
	<u>35 236</u>	<u>31 844</u>
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 130	4 002
Terrains, immeubles et matériel (note 5)	121	103
Autres éléments d'actif (note 6)	<u>2 043</u>	<u>1 210</u>
	<u>7 294</u>	<u>5 315</u>
	<u>56 770 \$</u>	<u>49 210 \$</u>
Passif et capitaux propres		
Dépôts (note 7)		
Établissements financiers réglementés	1 469 \$	1 975 \$
Particuliers	17 039	15 300
Entreprises et administrations publiques	<u>25 665</u>	<u>21 333</u>
	<u>44 173</u>	<u>38 608</u>
Autres		
Acceptations	5 130	4 002
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	162	302
Autres éléments de passif (note 8)	3 444	2 849
Participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale (note 9)	<u>430</u>	<u>430</u>
	<u>9 166</u>	<u>7 583</u>
Débitures subordonnées (note 10)	<u>563</u>	<u>423</u>
Capitaux propres		
Capital-actions (note 11)		
Actions privilégiées	350	350
Actions ordinaires	1 125	1 125
Surplus d'apport (note 12)	202	187
Bénéfices non répartis	<u>1 191</u>	<u>934</u>
	<u>2 868</u>	<u>2 596</u>
	<u>56 770 \$</u>	<u>49 210 \$</u>

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

Approuvé au nom du conseil d'administration par :



Robert Martin
Administrateur



Lindsay Gordon
Président et chef de la direction

États consolidés des résultats

Pour les exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars, à l'exception des montants par action)

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Revenu d'intérêts		
Revenu de prêts	2 144 \$	1 631 \$
Revenu de valeurs mobilières	186	120
Revenu de dépôts auprès d'établissements financiers réglementés	234	166
	<u>2 564</u>	<u>1 917</u>
Frais d'intérêts		
Intérêts sur les dépôts	1 422	882
Intérêts sur les débiteures subordonnées	27	25
	<u>1 449</u>	<u>907</u>
Revenu net d'intérêts	<u>1 115</u>	<u>1 010</u>
Revenu autre que d'intérêts		
Frais de gestion – services de dépôt et de paiement	90	84
Commissions sur facilités de crédit	106	95
Commissions sur les marchés financiers	115	106
Revenus tirés de la gestion de placements	103	80
Revenus de change	32	27
Revenus tirés des services de commerce international	24	27
Revenus de négociation	69	60
Gains sur les titres de placement	30	16
Revenus de titrisation	42	24
Autres	40	51
	<u>651</u>	<u>570</u>
Total des revenus	<u>1 766</u>	<u>1 580</u>
Frais autres que d'intérêts		
Salaires et avantages sociaux	503	442
Frais de locaux et de matériel, amortissement compris	116	107
Autres	287	275
	<u>906</u>	<u>824</u>
Bénéfice d'exploitation net avant les provisions pour créances irrécouvrables	860	756
Provisions pour créances irrécouvrables (note 4)	34	27
Bénéfice avant la provision pour impôts sur les bénéfices et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	826	729
Provision pour impôts sur les bénéfices (note 14)	285	237
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	26	22
Bénéfice net	<u>515 \$</u>	<u>470 \$</u>
Dividendes sur actions privilégiées (note 11)	18	13
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	<u>497 \$</u>	<u>457 \$</u>
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	488 668	488 668
Bénéfice de base par action ordinaire	1,02 \$	0,94 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

États consolidés de la variation des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars)

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Actions privilégiées (note 11)		
Solde au début de l'exercice	350 \$	125 \$
Actions émises	–	350
Actions rachetées	–	(125)
Solde à la fin de l'exercice	<u>350</u>	<u>350</u>
Actions ordinaires (note 11)		
Solde au début et à la fin de l'exercice	<u>1 125</u>	<u>1 125</u>
Surplus d'apport		
Solde au début de l'exercice	187	177
Rémunération à base d'actions (note 12)	15	10
Solde à la fin de l'exercice	<u>202</u>	<u>187</u>
Bénéfices non répartis		
Solde au début de l'exercice	934	770
Bénéfice net	515	470
Dividendes sur actions privilégiées (note 11)	(18)	(13)
Dividendes sur actions ordinaires (note 11)	(240)	(330)
Frais d'émission de titres	–	(7)
Autres (note 20)	–	44
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 191</u>	<u>934</u>
Total des capitaux propres	<u>2 868 \$</u>	<u>2 596 \$</u>

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars)

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Bénéfice net	515 \$	470 \$
Ajustements au bénéfice net pour déterminer les liquidités nettes provenant des activités d'exploitation		
Amortissement	39	30
Provisions pour créances irrécouvrables	34	27
Impôts futurs	12	21
Intérêts courus nets à recevoir et à payer	38	29
Titres de négociation	256	(363)
Divers, montant net	(221)	170
	<u>673</u>	<u>384</u>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Dépôts reçus	5 565	4 760
Valeurs mobilières (achetées) vendues en vertu de conventions de rachat	(140)	279
Produit de l'émission de débentures subordonnées	200	–
Remboursements et rachats de débentures subordonnées	(60)	–
Produit de l'émission de titres de la Fiducie d'actifs	–	200
Produit de l'émission d'actions privilégiées	–	350
Rachat d'actions privilégiées	–	(125)
Remboursement du Groupe HSBC	–	40
Dividendes payés	(318)	(333)
	<u>5 247</u>	<u>5 171</u>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		
Prêts, à l'exception des prêts titrisés	(5 409)	(5 963)
Produit de la titrisation de prêts	1 981	2 409
Titres de placement achetés	(681)	(956)
Valeurs mobilières (achetées) vendues en vertu de conventions de revente	(3 008)	512
Variation nette des dépôts hors exploitation auprès d'établissements financiers réglementés	82	(343)
Acquisition de terrains, immeubles et matériel	(47)	(21)
	<u>(7 082)</u>	<u>(4 362)</u>
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>(1 162)</u>	1 193
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice	<u>5 200</u>	4 007
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice	<u>4 038 \$</u>	<u>5 200 \$</u>
Composition :		
Liquidités	4 714 \$	5 958 \$
Moins les dépôts hors exploitation auprès d'établissements financiers réglementés ⁽¹⁾	(676)	(758)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice	<u>4 038 \$</u>	<u>5 200 \$</u>
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie :		
Intérêts versés au cours de l'exercice	1 333 \$	843 \$
Impôts sur les bénéfices payés au cours de l'exercice	266 \$	232 \$

(1) Les dépôts hors exploitation sont principalement composés d'espèces dont le taux sera redressé après 90 jours et de liquidités soumises à des restrictions au titre du recours relatif aux opérations de titrisation.

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Aux 31 décembre 2006 et 2005 (tous les montants des tableaux sont exprimés en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

La Banque HSBC Canada est une filiale de la HSBC Holdings plc (la « société mère »). Dans les présents états financiers consolidés, le Groupe HSBC représente la société mère et ses filiales.

1 Conventions comptables

Nous préparons nos états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice écoulé. Les principales conventions comptables utilisées pour préparer nos états financiers consolidés sont résumées ci-après.

a Consolidation

Nous menons nos activités par l'entremise d'une variété de structures, notamment des filiales. Les éléments d'actif et de passif, les revenus et les dépenses de nos filiales sont comptabilisés dans nos états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes réciproques importants ont été éliminés.

b Utilisation d'estimations et d'hypothèses

Pour dresser nos états financiers consolidés, nous devons faire des estimations et poser des hypothèses, lesquelles ont des répercussions sur le montant des éléments d'actif et de passif et du bénéfice net ainsi que sur d'autres éléments présentés dans les états financiers. Parmi les plus importants éléments d'actif et de passif pour lesquels nous devons faire des estimations, on retrouve l'établissement des provisions pour créances irrécouvrables, les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les opérations de titrisation, les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, les impôts sur les bénéficiaires et les écarts d'acquisition et autres actifs incorporels. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations et d'autres estimations, ce qui aurait une incidence sur nos états financiers consolidés.

c Dépôts auprès d'établissements financiers réglementés

Les dépôts auprès d'établissements financiers réglementés sont inscrits au prix coûtant. Le revenu d'intérêts provenant des dépôts portant intérêt est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

d Valeurs mobilières

Les titres détenus dans le compte de placement, que nous avons l'intention de détenir jusqu'à leur échéance ou jusqu'à ce que les conditions du marché offrent des possibilités de placement plus intéressantes, sont inscrits au prix coûtant ou au coût après amortissement. En cas de perte de valeur durable des titres détenus aux fins de placement, la valeur comptable sera réduite en conséquence afin de refléter cette moins-value. L'amortissement des primes et escomptes, de même que les ajustements de la valeur comptable des titres de créance sont inclus dans le Revenu d'intérêts. Les gains et les pertes à l'aliénation de valeurs mobilières sont inclus dans le Revenu autre que d'intérêts.

Les valeurs mobilières détenues dans le compte de négociation, qui sont acquises aux fins de revente à court terme, sont comptabilisées à la juste valeur. Les gains et les pertes enregistrés à l'aliénation de ces valeurs ou à la suite d'une réévaluation sont inclus dans le Revenu autre que d'intérêts.

e Prêts

Les prêts sont inscrits, déduction faite de tout revenu non gagné, des primes ou des escomptes non amortis et de toute provision établie pour les créances irrécouvrables.

Le revenu d'intérêts est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf pour les prêts douteux. Un prêt est considéré douteux lorsque des indications mettent sérieusement en doute le recouvrement d'une partie du capital ou de l'intérêt. Un prêt dont l'intérêt est exigible et qui est en souffrance depuis quatre-vingt-dix jours est systématiquement classé dans la catégorie des prêts douteux, sauf si nous n'avons aucun doute raisonnable quant au recouvrement du capital et de l'intérêt. Un prêt dont l'intérêt est exigible et qui est en souffrance depuis cent quatre-vingts jours est systématiquement classé dans la catégorie des prêts douteux.

Les prêts douteux sont inscrits à leur montant de réalisation estimatif. Ces montants sont déterminés en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt en vigueur des prêts. Lorsque les montants et l'échéancier des flux de trésorerie futurs ne peuvent être estimés de façon fiable, les montants de réalisation sont établis à la juste valeur de toute garantie sous-jacente aux prêts, nette des coûts prévus de réalisation. Lorsqu'il s'agit d'un prêt douteux, la comptabilisation de l'intérêt, conformément aux conditions de la convention de prêt initiale, cesse. Les paiements (intérêt ou capital) reçus ultérieurement pour un prêt douteux sont inscrits en tant que réduction des sommes avancées. Le revenu d'intérêts n'est constaté que lorsque toutes les provisions pour créances irrécouvrables ont été contrepassées.

1 Conventions comptables (suite)

e Prêts (suite)

Les commissions associées aux opérations de crédit sont généralement reportées et amorties sur la durée des prêts et sont comprises dans le Revenu d'intérêts provenant de prêts.

f Contrats de location-financement

Les contrats de location-financement sont compris dans les prêts aux entreprises et aux administrations publiques. Les coûts directs initiaux sont passés en charges dès qu'ils sont engagés. Le placement dans le contrat de location correspond aux paiements locatifs minimaux à recevoir, comprenant le prix de l'option d'achat diminué du revenu non gagné.

g Provisions pour créances irrécouvrables

Nous maintenons un compte de provisions pour créances irrécouvrables, dont le solde est jugé suffisant pour absorber toutes les pertes relatives au crédit correspondant aux postes au bilan et hors bilan, y compris les dépôts auprès d'autres établissements financiers réglementés, les prêts, les acceptations, les instruments dérivés et les autres passifs éventuels liés à des instruments de crédit comme les lettres de crédit et les garanties.

L'évaluation du montant des provisions pour créances irrécouvrables est subjective en soi puisque les estimations effectuées, y compris celles se rapportant aux flux de trésorerie futurs prévus, sont susceptibles d'être modifiées de façon considérable. Les provisions pour créances irrécouvrables consistent en des provisions spécifiques et en une provision générale, lesquelles sont passées en revue régulièrement.

Les provisions spécifiques sont comptabilisées sur une base individuelle pour les prêts pour lesquels nous estimons que la possibilité de recouvrement ultime de la totalité ou d'une partie du capital ou des intérêts est douteuse, afin de réduire la valeur comptable des créances douteuses à leur montant estimatif de réalisation. Divers facteurs sont utilisés afin de déterminer le montant des provisions spécifiques, notamment la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, les valeurs au marché, lorsque ces données sont disponibles, ou la juste valeur des titres sous-jacents. Le montant des provisions spécifiques est établi au moyen d'une formule similaire à celle utilisée pour les prêts personnels comportant des caractéristiques similaires.

La provision générale reflète notre meilleure estimation des pertes probables liées au portefeuille existant qui n'ont pas encore été définies de façon spécifique et individuelle. Afin d'établir le montant approprié de la provision générale, nous avons adopté une méthode de calcul fondée sur les données historiques sur les pertes sur prêts subies pour estimer les facteurs de perte et de défaillance de paiement prévues pour divers portefeuilles de crédit qui présentent des caractéristiques similaires. Les facteurs ainsi déterminés sont ensuite ajustés afin de tenir compte du cycle de crédit et des difficultés à évaluer si les données saisies reflètent le cycle économique complet. Ces ratios de perte sont ensuite appliqués aux facilités de crédit accordées pour déterminer le montant approprié de la provision. Comme certains portefeuilles de crédit ne se prêtent pas facilement à cette approche, nous avons estimé une provision fondée sur des facteurs de défaillance de paiement publiés par d'autres établissements ou sur d'autres hypothèses sous-jacentes quant aux caractéristiques de pertes sur prêts de ces portefeuilles.

Les provisions pour créances irrécouvrables sont imputées aux résultats et comprennent les montants radiés au cours de l'exercice, déduction faite des montants recouverts sur les radiations effectuées au cours des exercices précédents, et les modifications aux provisions.

h Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat

Lorsque les titres sont vendus en vertu de conventions de rachat à un prix déterminé, ils demeurent inscrits au bilan et la contrepartie reçue est comptabilisée comme un passif. Inversement, les titres achetés en vertu de conventions de revente ne sont pas inscrits au bilan et la contrepartie payée est comptabilisée comme un actif. Le revenu d'intérêts (conventions de revente) et les frais d'intérêts (conventions de rachat) sont inscrits selon la méthode de comptabilité d'exercice.

i Terrains, immeubles et matériel

Les terrains sont comptabilisés au prix coûtant; les immeubles, les améliorations locatives et le matériel sont comptabilisés au prix coûtant diminué de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'élément d'actif, de la façon suivante : immeubles – 20 à 40 ans, matériel – 3 à 5 ans, logiciels mis au point à l'interne – 5 ans et améliorations locatives – durée du bail. Les gains et les pertes sur les cessions sont inscrits au poste Autres sous la rubrique revenu autre que d'intérêts au cours de l'exercice où la cession a lieu.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

1 Conventions comptables (suite)

j *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels*

Les écarts d'acquisition, qui correspondent à l'excédent du coût d'acquisition de filiales sur la juste valeur de l'actif net acquis, sont inscrits dans les Autres éléments d'actif.

Les autres actifs incorporels identifiables et mesurables de façon fiable résultant de l'acquisition de filiales sont également inscrits dans les Autres éléments d'actif. Les actifs incorporels qui ont une durée de vie définie sont amortis sur leur durée de vie utile estimative, d'une durée maximale de 15 ans, sauf lorsqu'une dépréciation est nécessaire pour refléter une moins-value.

Les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels sont passés en revue au moins une fois l'an afin d'évaluer s'il y a eu une dépréciation et de s'assurer que leur juste valeur est plus grande ou égale à leur valeur comptable. Tout excédent de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est passé en charges au cours de la période pendant laquelle la dépréciation a été mesurée.

k *Engagements de clients au titre d'acceptations*

Les acceptations représentent une forme de dette à court terme négociable que nos clients contractent et que nous garantissons en échange de commissions. Nous prévoyons que la plupart des acceptations soient réglées simultanément au moment du remboursement par les clients. Le risque auquel nous sommes exposés au titre des acceptations est comptabilisé comme un passif. Notre recours contre des clients est comptabilisé comme un élément d'actif compensatoire équivalent. Les commissions gagnées sont comptabilisées au poste Commissions sur facilités de crédit sous la rubrique revenu autre que d'intérêts.

l *Impôts sur les bénéfices*

La méthode du report variable est utilisée pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Conformément à cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction des écarts temporaires (soit la différence entre la valeur des actifs et des passifs à des fins fiscales et à des fins comptables) et ils sont calculés au taux d'imposition qui serait en vigueur, ou pratiquement en vigueur, au moment de la réalisation des actifs ou du règlement des passifs. Une provision pour moins-value est prévue pour les actifs d'impôts futurs qui, selon nous, pourraient ne pas être réalisés. Les charges ou les recouvrements d'impôts correspondent à la somme des provisions pour impôts exigibles de l'exercice et de la différence entre le solde d'ouverture et le solde de fermeture des actifs et des passifs d'impôts futurs.

m *Avantages sociaux futurs*

Nous offrons un certain nombre de régimes de retraite et de régimes de retraite complémentaires à tous nos employés admissibles. Les régimes de retraite incluent des régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées. Les régimes de retraite comportent des régimes de retraite complémentaires, qui procurent des prestations de retraite qui s'ajoutent à celles prévues dans les régimes en vigueur de même que des avantages postérieurs au départ à la retraite. Les régimes de retraite sont capitalisés au moyen des cotisations effectuées par nous ou par nos employés, alors que les régimes de retraite complémentaires ne font l'objet d'aucune capitalisation.

Les coûts des avantages sociaux futurs pour les régimes à prestations déterminées sont calculés en utilisant une méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et les hypothèses les plus probables faites par les membres de la direction quant au rendement des placements, à la progression des salaires et aux coûts prévus des soins de santé.

Pour déterminer le rendement prévu des actifs des régimes de retraite, les actifs ont été évalués à leur juste valeur marchande.

Les gains ou les pertes actuariels nets cumulatifs supérieurs à 10 % du montant le plus élevé entre celui des obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur marchande de l'actif d'un régime de retraite sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (la « DMERCA ») des employés admissibles au régime en cause.

Les coûts des services passés découlant des modifications rétroactives des avantages sont amortis selon la méthode linéaire sur la DMERCA des employés dont nous prévoyons qu'ils recevront des prestations en vertu du régime en cause.

Lorsqu'un événement donne lieu à un règlement ou lorsqu'une compression de régime de retraite survient, la compression est comptabilisée avant le règlement.

L'actif transitoire provenant d'une modification aux conventions comptables au cours d'années antérieures est amorti sur le nombre d'années de service futures des employés actifs.

Afin de déterminer la situation financière et les coûts des avantages sociaux futurs, la date d'évaluation du 30 septembre a été adoptée.

1 Conventions comptables (suite)

n *Conversion des devises*

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et les dépenses libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de chaque opération. Les primes payées ou reçues relatives aux contrats de change à terme qui réduisent les risques de change sur les éléments d'actif et de passif sont amorties sur la durée jusqu'à l'échéance, à titre de Frais d'intérêts. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés à la conversion de devises sont inclus dans le Revenu autre que d'intérêts.

o *Instruments dérivés*

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur fluctue en fonction d'une variable sous-jacente comme un taux d'intérêt, un taux de change, le prix d'une marchandise ou un indice.

Dans le cours normal de notre exploitation, nous effectuons des opérations portant sur des instruments dérivés comme des contrats à terme normalisés, des contrats à terme de gré à gré, des swaps et des options, lesquels peuvent porter sur des taux d'intérêt, des taux de change ou des titres de participation. Ces contrats sont négociés sur les bourses réglementées (contrats à terme normalisés et options) ou sont négociés hors cote (contrats à terme de gré à gré, swaps et options). Ces opérations sont utilisées à des fins de négociation mais également à des fins de couverture des positions exposées aux fluctuations des taux d'intérêt et de change, dans le cadre de notre programme de gestion des risques. Les activités de négociation sont menées pour répondre aux besoins de nos clients ainsi que pour notre propre compte, afin d'obtenir des revenus de négociation, et portent sur tout contrat non admissible à la comptabilité de couverture.

Les instruments dérivés servant dans le cadre de nos activités de négociation sont comptabilisés selon la méthode d'évaluation au marché et les gains ou les pertes nets qui en résultent sont portés au Revenu autre que d'intérêts pour la période en cours. Les gains non réalisés sur les contrats sont comptabilisés dans les Autres éléments d'actif et les pertes non réalisées sur les contrats, dans les Autres éléments de passif.

Nous documentons de façon formelle la relation entre tous les instruments de couverture et les éléments couverts de même que l'objectif et la stratégie de gestion du risque qui ont conduit à l'établissement d'une relation. Cela implique que nous associons chaque instrument dérivé à un actif ou un passif précis, ou à un engagement ferme ou à une opération prévue. Nous évaluons également de façon formelle, au moment de la mise en place de la couverture et par la suite, si les instruments dérivés utilisés à des fins de couverture parviennent efficacement à compenser les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. Les gains et les pertes sur les titres et sur les instruments dérivés utilisés aux fins de couverture sont constatés à l'état consolidé des résultats de la même façon et au cours de la même période que les éléments couverts sous-jacents.

Les instruments dérivés qui sont admissibles à la comptabilité de couverture sont constatés selon la comptabilité d'exercice. Les intérêts courus à recevoir et les gains reportés sont comptabilisés dans les Autres éléments d'actif et les intérêts courus à payer et les pertes reportées, dans les Autres éléments de passif. Les revenus ou les frais d'intérêts et les gains ou les pertes amortis sont comptabilisés dans le Revenu d'intérêts ou dans les Frais d'intérêts, selon le cas.

Les gains ou les pertes de change sur la conversion des instruments financiers dérivés libellés en devises utilisés pour couvrir des titres de créance en devises sont constatés dans les Autres éléments d'actif ou de passif et comptabilisés au titre de Revenu autre que d'intérêts, déduction faite des frais. Ils viennent compenser les pertes et les gains comptabilisés relativement aux titres de créance en devises sous-jacentes. Le report ou le déport des contrats de change à terme de gré à gré utilisés à des fins de couverture des créances en devises est amorti au titre de redressement des frais d'intérêts sur la durée du contrat.

Les gains ou les pertes, réalisés ou non, associés à des instruments dérivés qui ont été résiliés ou qui ont cessé d'être efficaces avant leur échéance sont reportés dans les Autres éléments d'actif ou de passif et comptabilisés aux résultats pour la période au cours de laquelle l'opération sous-jacente faisant l'objet d'une couverture a été comptabilisée. Si un élément couvert désigné comme tel est vendu ou arrive à expiration ou à échéance avant l'instrument dérivé qui lui est associé, tout gain ou toute perte non réalisé est comptabilisé aux résultats.

p *Actifs en fiducie sous administration*

Les actifs en fiducie sous administration sont comptabilisés séparément de nos éléments d'actif et ne figurent pas dans les bilans consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

1 Conventions comptables (suite)

q *Titrisation des prêts*

Nous vendons périodiquement des groupes de prêts à divers conduits de titrisation. Les cessions de prêts sont constatées à titre de ventes pourvu que le contrôle des prêts transférés ait été cédé et que la contrepartie autre que les droits de bénéficiaire liés aux prêts transférés ait été reçue. S'ils sont comptabilisés comme des ventes, les prêts sont retirés du bilan et les gains ou les pertes découlant de ces opérations sont inscrits dans le Revenu autre que d'intérêts, selon la valeur comptable des prêts visés par la cession, laquelle est répartie entre les prêts cédés et les droits conservés, en fonction de leurs justes valeurs à la date de la cession.

Les justes valeurs des prêts vendus, de même que les droits conservés et les obligations relatives aux droits de recours, sont établis en fonction des cours des marchés, le cas échéant, ou en fonction de modèles d'évaluation tenant compte de nos estimations les plus probables quant aux hypothèses clés, comme les pertes prévues, les taux de remboursement par anticipation et les taux d'actualisation proportionnels aux risques, ou de la vente d'éléments d'actif similaires. Les droits conservés, qui sont comptabilisés comme des titres de placement, sont inclus dans les Autres éléments d'actif à la juste valeur au moment de la vente. Lorsque nous continuons d'assumer la gestion des prêts vendus, un passif ou un actif de gestion est constaté et amorti sur la durée du service. Lorsque nous fournissons des services se rapportant aux éléments d'actif vendus, le revenu gagné est inscrit dans le Revenu autre que d'intérêts, à mesure que les services sont rendus.

r *Rémunération à base d'actions*

Nous rémunérons certains employés clés sous forme d'options sur actions et (ou) d'attributions à base d'actions de notre société mère. En outre, les employés admissibles peuvent participer au programme d'épargne et de participation par achat d'actions. La juste valeur des options sur actions à la date de l'attribution ou à une date de mesure ultérieure est établie selon un modèle binomial donnant des résultats semblables à ceux obtenus au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes. Les justes valeurs établies sont subjectives et incertaines puisqu'elles reposent sur des hypothèses et sont assujetties aux limites mêmes du modèle. La juste valeur des options sur actions à la date de l'attribution est comptabilisée au titre de charge de rémunération sur la période d'acquisition des droits, une augmentation correspondante étant appliquée au surplus d'apport.

Nos autres mécanismes de rémunération comprennent la rémunération sous forme d'attributions à certains employés clés. La charge liée à ce type de mécanisme est constatée au cours de la période d'acquisition des droits ou lorsque la condition de rendement est remplie et cette charge est fondée sur le coût de financement initial.

s *Sociétés de placement*

Nos placements dans des sociétés de placement sont comptabilisés à la juste valeur dans les cas où ils auraient normalement été consolidés ou comptabilisés à la valeur de consolidation.

t *Entités à détenteurs de droits variables*

Les entités à détenteurs de droits variables (« EDDV ») comprennent les entités dont les investissements en instruments de capitaux propres ne sont pas suffisants pour leur permettre de financer leurs activités. Nous consolidons les EDDV si les placements que nous y détenons ou si la relation que nous entretenons avec elles font en sorte que nous soyons dans l'obligation d'assumer la majeure partie des pertes prévues ou en droit de recevoir la majorité des rendements résiduels prévus, ou les deux.

1 Conventions comptables (suite)

u Modifications comptables futures

Le Conseil des normes comptables (« CNC ») a publié de nouvelles normes de présentation du résultat étendu, des capitaux propres et des instruments financiers, normes que nous adopterons le 1^{er} janvier 2007. Nous estimons que l'adoption de ces nouvelles normes ne devrait pas avoir une incidence importante sur nos états financiers consolidés.

Résultat étendu

Les gains et les pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente et les variations de la juste valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie sont constatés à l'état consolidé des autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient inscrits à l'état consolidé des résultats. Les autres éléments du résultat étendu font partie des capitaux propres.

Capitaux propres

Le CNC a publié des normes qui remplacent le chapitre 3250 du *Manuel de l'ICCA*, « Surplus ». Aux termes de ce chapitre, une entreprise doit présenter chaque type de capitaux propres de nature différente sous une composante distincte des capitaux propres.

Instruments financiers

– Informations à fournir et présentation

Le CNC a publié en remplacement du chapitre 3860 du *Manuel de l'ICCA* de nouvelles normes relatives à la présentation des instruments financiers et des dérivés non financiers ainsi qu'aux informations à fournir à leur égard, y compris de nouvelles exigences en matière d'informations à fournir sur la juste valeur.

– Comptabilisation et évaluation

Le CNC a publié de nouvelles normes de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers. Aux termes des nouvelles normes, tous les instruments financiers sont classés soit comme instruments détenus jusqu'à leur échéance, soit comme prêts et débiteurs, soit comme détenus à des fins de transactions, soit comme disponibles à la vente. Les actifs et les passifs financiers détenus à des fins de transactions sont évalués à leur juste valeur, les gains et les pertes étant constatés dans le bénéfice net. Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et les débiteurs ainsi que les passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transactions sont évalués selon leur coût non amorti. Les instruments disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu. Les normes permettent également que tout instrument financier soit désigné à titre d'instrument détenu à des fins de transactions au moment de la comptabilisation initiale.

– Couvertures

Le CNC a publié de nouvelles normes qui précisent les circonstances dans lesquelles la comptabilité de couverture est permise de même que la façon dont la comptabilité de couverture doit être appliquée.

Le nouveau chapitre portant sur les couvertures prévoit des couvertures de la juste valeur, des couvertures des flux de trésorerie et des couvertures de placements nets dans des établissements étrangers. Dans le cas des couvertures de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée selon les gains et les pertes attribuables au risque couvert et elle est inscrite dans le Revenu net d'intérêts. Dans la mesure où la relation de couverture est efficace, cette variation de la juste valeur de l'élément couvert est contrebalancée par les variations de la juste valeur du dérivé. Dans le cas d'une couverture des flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture est constatée dans les autres éléments du résultat étendu. La tranche inefficace est quant à elle constatée dans le bénéfice net. Les montants constatés dans les autres éléments du résultat étendu cumulés seront reclassés dans le bénéfice net au cours des périodes où le bénéfice net subit les répercussions de la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert. Dans le cas de la couverture d'un placement net dans un établissement étranger, les gains et les pertes de change découlant des instruments de couverture sont constatés dans les autres éléments du résultat étendu.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

2 Valeurs mobilières

a Valeur comptable

	2006				
	Échéance				Valeur comptable totale
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Sans échéance particulière	
Titres de placement					
Valeurs mobilières émises ou garanties par :					
le Canada	2 858 \$	166 \$	– \$	– \$	3 024 \$
les provinces	345	34	–	–	379
	3 203	200	–	–	3 403
Autres	–	1	–	–	1
Fonds de placement	–	–	–	42	42
Titres de participation	29	110	19	–	158
Total des titres de placement	3 232	311	19	42	3 604
Titres de négociation	613	103	404	42	1 162
Total des valeurs mobilières	3 845 \$	414 \$	423 \$	84 \$	4 766 \$
	2005				
	Échéance				Valeur comptable totale
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Sans échéance particulière	
Titres de placement					
Valeurs mobilières émises ou garanties par :					
le Canada	2 376 \$	265 \$	– \$	– \$	2 641 \$
les provinces	62	63	–	–	125
	2 438	328	–	–	2 766
Autres	2	1	–	–	3
Fonds de placement	–	–	–	26	26
Titres de participation	–	114	14	–	128
Total des titres de placement	2 440	443	14	26	2 923
Titres de négociation	857	45	511	5	1 418
Total des valeurs mobilières	3 297 \$	488 \$	525 \$	31 \$	4 341 \$

Les titres de négociation comprennent des valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada ou les provinces d'une valeur de 800 millions de dollars (1 107 millions de dollars en 2005).

La valeur comptable totale des valeurs mobilières comprend des montants libellés en devises autres que le dollar canadien de 103 millions de dollars (exprimé en dollars canadiens) (124 millions de dollars en 2005).

Les titres de placement émis ou garantis par le gouvernement du Canada comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires que nous avons conservés à l'égard de prêts hypothécaires titrisés de 33 millions de dollars (69 millions de dollars en 2005) (voir la note 3b).

2 Valeurs mobilières (suite)

b Gains et pertes non réalisés sur les titres de placement

	2006			Valeur marchande estimative
	Valeur comptable	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	
Valeurs mobilières émises ou garanties par :				
le Canada	3 024 \$	– \$	(1) \$	3 023 \$
les provinces	379	1	–	380
	<u>3 403</u>	<u>1</u>	<u>(1)</u>	<u>3 403</u>
Autres	1	–	–	1
Fonds de placement	42	–	–	42
Titres de participation	158	3	–	161
Total des titres de placement	<u>3 604 \$</u>	<u>4 \$</u>	<u>(1) \$</u>	<u>3 607 \$</u>
	2005			
	Valeur comptable	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur marchande estimative
Valeurs mobilières émises ou garanties par :				
le Canada	2 641 \$	1 \$	(4) \$	2 638 \$
les provinces	125	1	(1)	125
	<u>2 766</u>	<u>2</u>	<u>(5)</u>	<u>2 763</u>
Autres	3	–	–	3
Fonds de placement	26	1	–	27
Titres de participation	128	1	–	129
Total des titres de placement	<u>2 923 \$</u>	<u>4 \$</u>	<u>(5) \$</u>	<u>2 922 \$</u>

3 Prêts

a L'encours des prêts, déduction faite des provisions pour créances irrécouvrables, se répartit comme suit :

	2006	2005
Entreprises et administrations publiques :		
Immobilier	7 048 \$	5 528 \$
Hôtels et établissements d'hébergement	571	553
Fabrication	1 958	2 203
Commerce	3 616	3 084
Services	2 737	2 481
Location-financement	1 436	1 122
Autres	453	600
Total des entreprises et administrations publiques	<u>17 819</u>	<u>15 571</u>
Prêts hypothécaires résidentiels	14 016	12 865
Prêts à la consommation	3 728	3 734
Provisions pour créances irrécouvrables	(327)	(326)
Total	<u>35 236 \$</u>	<u>31 844 \$</u>

Le total net des prêts comprend un montant libellé en dollars américains de 1 303 millions de dollars (exprimé en dollars canadiens) (957 millions de dollars en 2005) et un montant libellé en d'autres devises de 30 millions de dollars (exprimé en dollars canadiens) (211 millions de dollars en 2005). Des prêts hypothécaires garantis en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* et s'élevant à 1 053 millions de dollars (1 008 millions de dollars en 2005) sont compris dans les prêts hypothécaires résidentiels.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

3 Prêts (suite)

b L'encours des prêts titrisés vendus à des tiers non apparentés et retirés du bilan consolidé se répartit comme suit :

	2006	2005
Prêts hypothécaires résidentiels		
Ordinaires	1 844 \$	1 639 \$
Titres adossés à des créances immobilières ⁽¹⁾	768	898
	<u>2 612</u>	<u>2 537</u>
Prêts à la consommation		
Marges de crédit personnelles	1 200	700
Prêts à terme	349	146
	<u>1 549</u>	<u>846</u>
	<u>4 161 \$</u>	<u>3 383 \$</u>

(1) Exclut des prêts hypothécaires assurés de 33 millions de dollars (69 millions de dollars en 2005) qui ont été titrisés et que nous avons conservés. Ces actifs sont classés comme titres de placement (voir la note 2a).

Les activités de titrisation pour l'exercice se répartissent comme suit :

	2006				2005			
	Prêts hypothécaires résidentiels	Marges de crédit personnelles	Prêts à terme à la consommation	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Marges de crédit personnelles	Prêts à terme à la consommation	Total
Prêts titrisés et vendus	1 203 \$	500 \$	303 \$	2 006 \$	1 828 \$	400 \$	215 \$	2 443 \$
Produit net en espèces reçu	1 197	487	297	1 981	1 807	390	212	2 409
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	12	4	12	28	19	3	9	31
Passif de gestion conservé	5	1	1	7	8	1	1	10
Gain à la vente avant impôts	5	3	2	10	5	2	9	16
Moyenne pondérée des hypothèses clés au moment de la vente (%)								
Taux de remboursement par anticipation	32,94	100,00	26,82		25,40	100,00	12,68	
Marge excédentaire	0,65	1,89	3,22		0,63	1,81	4,63	
Créances irrécouvrables prévues	0,02	0,20	0,63		0,01	0,20	0,23	
Taux d'actualisation	5,25	5,71	8,24		4,39	5,24	3,25	

Les revenus de gestion et les autres revenus tirés des actifs titrisés se sont établis à 12 millions de dollars pour l'exercice (8 millions de dollars en 2005). Les prêts à la consommation titrisés ont donné lieu à des créances irrécouvrables de 1 million de dollars (1 million de dollars en 2005).

3 Prêts (suite)

c Sensibilité des hypothèses

Le tableau qui suit présente les hypothèses économiques clés qui ont servi à établir la juste valeur des droits conservés ainsi que leur sensibilité, en date du 31 décembre 2006, à des variations défavorables immédiates de ces hypothèses de 10 % et de 20 %. Chaque hypothèse s'appuie sur la moyenne pondérée de tous les éléments d'actif à la fin de l'exercice. Les données relatives à la sensibilité que renferme le tableau doivent être utilisées avec prudence car elles sont fondées sur des hypothèses et les variations de chacune des hypothèses clés pourraient ne pas être linéaires. La sensibilité de chaque variable clé a été calculée indépendamment des variations des autres variables clés.

Dans les faits, des variations peuvent survenir dans plusieurs hypothèses clés simultanément. La variation d'un facteur donné peut entraîner la variation d'un autre facteur, et donc accroître ou réduire le degré de certaines sensibilités.

	2006		
	<i>Prêts hypothécaires résidentiels</i>	<i>Marges de crédit personnelles</i>	<i>Prêts à terme à la consommation</i>
Valeur comptable des droits conservés	26	20	12
Juste valeur des droits conservés	30	22	13
Taux d'actualisation (%)	4,98 %	6,35 %	8,12 %
Effet d'une hausse de 10 %	—	—	—
Effet d'une hausse de 20 %	—	—	—
Taux de remboursement par anticipation (%)	24,94 %	100,00 %	23,95 %
Effet d'une hausse de 10 %	(1)	(1)	—
Effet d'une hausse de 20 %	(2)	(1)	—
Créances irrécouvrables prévues (%)	0,01 %	0,18 %	0,54 %
Effet d'une hausse de 10 %	—	—	—
Effet d'une hausse de 20 %	—	—	—

4 Prêts douteux et provisions pour créances irrécouvrables

a Le total des prêts douteux bruts et les provisions spécifiques s'y rapportant se répartissent comme suit :

	2006			2005		
	<i>Montant brut</i>	<i>Provisions spécifiques</i>	<i>Valeur comptable</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Provisions spécifiques</i>	<i>Valeur comptable</i>
Entreprises et administrations publiques						
Immobilier	13 \$	3 \$	10 \$	21 \$	4 \$	17 \$
Fabrication	109	31	78	49	23	26
Commerce	7	7	—	17	10	7
Services	11	6	5	9	6	3
Autres	3	—	3	7	—	7
Prêts hypothécaires résidentiels	11	1	10	13	1	12
Prêts à la consommation	10	10	—	14	13	1
Total	164 \$	58 \$	106 \$	130 \$	57 \$	73 \$

6 Autres éléments d'actif

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Intérêts courus à recevoir	210 \$	132 \$
Autres éléments d'actif produisant des intérêts	254	221
Sommes à recevoir des clients, des courtiers et des chambres de compensation	544	62
Réévaluation, en fonction du marché, des instruments dérivés détenus à des fins de négociation (note 17)	308	195
Impôts futurs, montant net (note 14)	94	105
Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels, montant net	30	41
Actif des régimes de retraite (note 13)	54	53
Débiteurs et autres sommes à recevoir	549	401
Total	<u>2 043 \$</u>	<u>1 210 \$</u>

L'amortissement des actifs incorporels imputé aux résultats s'est élevé à 11 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 (11 millions de dollars en 2005).

7 Dépôts

	<u>2006</u>			<u>Total</u>
	<i>Établissements financiers réglementés</i>	<i>Particuliers</i>	<i>Entreprises et administrations publiques</i>	
À vue	327 \$	– \$	2 493 \$	2 820 \$
À préavis	–	4 169	7 869	12 038
À échéance fixe	1 142	12 870	15 303	29 315
Total	<u>1 469 \$</u>	<u>17 039 \$</u>	<u>25 665 \$</u>	<u>44 173 \$</u>

	<u>2005</u>			<u>Total</u>
	<i>Établissements financiers réglementés</i>	<i>Particuliers</i>	<i>Entreprises et administrations publiques</i>	
À vue	339 \$	– \$	2 214 \$	2 553 \$
À préavis	–	3 362	6 024	9 386
À échéance fixe	1 636	11 938	13 095	26 669
Total	<u>1 975 \$</u>	<u>15 300 \$</u>	<u>21 333 \$</u>	<u>38 608 \$</u>

Les dépôts libellés en dollars américains totalisent 8 216 millions de dollars (exprimés en dollars canadiens) (8 856 millions de dollars en 2005) et ceux libellés en d'autres devises se chiffrent à 1 873 millions de dollars (exprimés en dollars canadiens) (1 560 millions de dollars en 2005).

8 Autres éléments de passif

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Intérêts courus à payer	377 \$	261 \$
Prêts hypothécaires vendus avec recours (note 15)	403	379
Autres éléments de passif portant intérêt	498	518
Sommes à payer à des clients, à des courtiers et à des chambres de compensation	423	220
Réévaluation, en fonction du marché, des instruments dérivés détenus à des fins de négociation (note 17)	316	191
Obligations découlant de titres vendus à découvert	715	559
Obligations découlant des régimes de retraite (note 13)	17	13
Obligations au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	60	54
Créditeurs et autres sommes à payer	635	654
Total	<u>3 444 \$</u>	<u>2 849 \$</u>

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

9 Participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale

	2006	2005
Fiducie d'actifs HSBC Canada	400 \$	400 \$
Société hypothécaire HSBC (Canada)	30	30
	430 \$	430 \$

a Fiducie d'actifs HSBC Canada

La Fiducie d'actifs HSBC Canada (la « Fiducie ») est une fiducie à capital fixe qui a été établie par la Société de fiducie HSBC (Canada), notre filiale en propriété exclusive, en sa qualité de fiduciaire. La Fiducie a pour objectif de détenir des titres admissibles qui produiront un revenu net qui sera distribué aux détenteurs de titres de fiducie d'actifs (« HSBC HaTSMC »). L'actif de la Fiducie est constitué, principalement, d'un droit de participation indivis dans des blocs de prêts hypothécaires de premier rang assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, accordés par nous, et de dépôts de la Fiducie détenus auprès de notre établissement.

À moins que nous n'omettions de déclarer un dividende sur nos actions privilégiées, la Fiducie effectuera une distribution semestrielle en espèces non cumulative aux détenteurs de HSBC HaTSMC. Nous avons stipulé que si la Fiducie omet de payer en totalité le rendement indiqué pour les HSBC HaTSMC, nous ne déclarerons aucun dividende sur nos actions à moins que la Fiducie ne paie le rendement indiqué (note 11).

	2006		2005	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Titres de la Fiducie d'actifs HSBC				
Canada (« HSBC HaTSMC ») – Série 2010 ⁽¹⁾	200 000	200 \$	200 000	200 \$
– Série 2015 ⁽²⁾	200 000	200	200 000	200
		400 \$		400 \$

(1) Chaque part de série 2010 a été émise au prix de 1 000 \$ la part pour procurer un rendement annuel effectif de 7,78 % au 31 décembre 2010 et un rendement correspondant au taux des acceptations bancaires à six mois, majoré de 2,37 % par la suite. Les parts ne peuvent être rachetées au gré des détenteurs. La Fiducie peut racheter les parts à chaque date de distribution par la suite, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires.

(2) Chaque part de série 2015 a été émise au prix de 1 000 \$ la part pour procurer un rendement annuel effectif de 5,149 % au 30 juin 2015 et un rendement correspondant au taux des acceptations bancaires à six mois, majoré de 1,50 % par la suite. Les parts ne peuvent être rachetées au gré des détenteurs. La Fiducie peut racheter les parts le 30 juin 2010 et à chaque date de distribution par la suite, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires.

b Société hypothécaire HSBC (Canada)

Le Groupe HSBC détient la totalité des actions privilégiées perpétuelles de catégorie B, d'une valeur de 30 millions de dollars, qui ont été émises par la Société hypothécaire HSBC (Canada), filiale en propriété exclusive. Aucun dividende n'a été payé ni n'était à payer relativement à ces actions privilégiées perpétuelles pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005. Des dividendes peuvent être déclarés par les administrateurs de la Société hypothécaire HSBC (Canada).

10 Débentures subordonnées

Les débentures, qui ne sont pas garanties et dont le droit de paiement est subordonné aux revendications des déposants et de certains autres créanciers, sont les suivantes :

Taux d'intérêt (%)	Année d'échéance	Montant en devises	2006	2005
Émises aux sociétés du Groupe HSBC				
4,822 ⁽¹⁾	2094	85 \$US	98 \$	98 \$
Émises à des tiers				
7,70 ⁽²⁾	2011		–	60
6,65 ⁽³⁾	2012		25	25
5,60 ⁽⁴⁾	2012		100	100
4,39 ⁽⁵⁾	2015		100	100
4,94 ⁽⁶⁾	2021		200	–
Au taux des acceptations à 30 jours majoré de 0,50 %	2083		40	40
			465	325
Total			563 \$	423 \$

10 Débentures subordonnées (suite)

- (1) Le taux d'intérêt est établi à 4,822 % jusqu'en juillet 2010. Avant juillet 2005, il avait été établi à 7,09 %. Les frais d'intérêts ont atteint 5 millions de dollars pour l'exercice (6 millions de dollars en 2005).
- (2) Les débentures ont été remboursées à leur valeur nominale en 2006.
- (3) Le taux d'intérêt est établi à 6,65 % jusqu'en septembre 2007 et sera ensuite redressé pour correspondre au taux moyen des acceptations à 90 jours, majoré de 1,00 %.
- (4) Le taux d'intérêt est établi à 5,60 % jusqu'en juin 2007 et sera ensuite redressé pour correspondre au taux moyen des acceptations à 90 jours, majoré de 1,00 %.
- (5) Le taux d'intérêt est établi à 4,39 % jusqu'en janvier 2010 et sera ensuite redressé pour correspondre au taux moyen des acceptations à 90 jours, majoré de 1,00 %.
- (6) Le taux d'intérêt est établi à 4,94 % jusqu'en mars 2016 et sera ensuite redressé pour correspondre au taux moyen des acceptations à 90 jours, majoré de 1,00 %.

11 Capital-actions

Autorisé

Actions privilégiées – nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie 1, émises en une ou plusieurs séries, et nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie 2, émises en une ou plusieurs séries. Nous pouvons, de temps à autre, diviser en séries distinctes des actions privilégiées de catégorie 1 non émises et établir le nombre d'actions pour chaque série, de même que les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions s'y rapportant.

Actions ordinaires – 993 677 000 actions ordinaires sans valeur nominale.

Émis et entièrement libéré

	2006		2005	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions privilégiées ⁽³⁾ – Catégorie 1, série C ⁽¹⁾	7 000 000	175 \$	7 000 000	175 \$
– Catégorie 1, série D ⁽²⁾	7 000 000	175	7 000 000	175
		350 \$		350 \$
Actions ordinaires ⁽⁴⁾	488 668 000	1 125 \$	488 668 000	1 125 \$

- (1) Les actions ne comportent pas de droit de vote, elles sont rachetables, et le dividende n'est pas cumulatif. Chaque action offre un rendement de 5,10 %, payable trimestriellement, lorsque le dividende est déclaré. Au cours de l'exercice 2006, des dividendes de 9 millions de dollars (6 millions de dollars en 2005) ont été déclarés et payés.

Nous ne pourrions racheter les actions avant le 30 juin 2010. Sous réserve des autorisations des organismes de réglementation, à partir du 30 juin 2010, nous pourrions racheter les actions, en totalité ou en partie, contre un montant en espèces, majoré d'une prime décroissante jusqu'au 30 juin 2014 et, par la suite, à la valeur nominale. Dans chacun des cas, tout dividende déclaré et impayé sera payé à l'égard de ces actions à la date fixée pour le rachat.

Nous pouvons également, à tout moment, mais seulement avec l'autorisation préalable des organismes de réglementation, aviser les actionnaires qu'ils ont le droit, à leur gré, de convertir leurs actions en actions privilégiées de catégorie 1 d'une nouvelle série à raison de une action pour une.

- (2) Les actions ne comportent pas de droit de vote, elles sont rachetables, et le dividende n'est pas cumulatif. Chaque action offre un rendement de 5,00 %, payable trimestriellement, lorsque le dividende est déclaré. Au cours de l'exercice 2006, des dividendes de 9 millions de dollars (1 million de dollars en 2005) ont été déclarés et payés.

Nous ne pourrions racheter les actions avant le 31 décembre 2010. Sous réserve des autorisations des organismes de réglementation, à partir du 31 décembre 2010, nous pourrions racheter les actions en totalité ou en partie, contre un montant en espèces, majoré d'une prime décroissante jusqu'au 31 décembre 2014 et, par la suite, à la valeur nominale. Dans chacun des cas, tout dividende déclaré et impayé sera payé à l'égard de ces actions à la date fixée pour le rachat.

Nous pouvons également, à tout moment, mais seulement avec l'autorisation préalable des organismes de réglementation, aviser les actionnaires qu'ils ont le droit, à leur gré, de convertir leurs actions en actions privilégiées de catégorie 1 d'une nouvelle série à raison de une action pour une.

- (3) Toutes les actions privilégiées de catégorie 1, série A ont été rachetées en 2005 à leur valeur nominale. Dans ce même exercice, des dividendes de 6 millions de dollars ont été déclarés et versés.

- (4) Au cours de l'exercice, des dividendes de 240 millions de dollars (330 millions de dollars en 2005) ont été déclarés et aucun montant n'était payable le 31 décembre 2006 (60 millions de dollars en 2005) au titre de ces dividendes.

Restriction à la déclaration d'un dividende

Nous avons stipulé que si la Fiducie omet de payer en totalité le rendement indiqué pour les HaTS^{MC}, nous ne déclarerons aucun dividende sur nos actions à moins que la Fiducie ne paie le rendement indiqué (note 9).

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

12 Rémunération à base d'actions

Nous rémunérons certains employés clés sous forme d'options ou d'actions. En outre, tous les employés admissibles peuvent participer aux programmes d'épargne et de participation par achat d'actions. Des options ont été attribuées à certains de nos employés en vertu du programme d'options d'achat d'actions de la HSBC Holdings (le « programme d'options d'achat d'actions du Groupe ») et de son programme d'épargne et de participation par achat d'actions de la HSBC (le « programme d'épargne et de participation par achat d'actions »). Aucune option n'a été attribuée aux termes du programme d'options d'achat d'actions du Groupe depuis que la société mère l'a résilié en mai 2005. Au lieu d'options attribuées aux termes du programme d'options d'achat d'actions du Groupe, les employés admissibles reçoivent désormais des actions ordinaires de la société mère, actions qui font l'objet de certaines conditions quant à leur acquisition (les « attributions discrétionnaires »). Étant donné que les actions et l'engagement de contribution ont été octroyés directement par la société mère, l'écriture compensatoire correspondante à la charge de rémunération correspond à une augmentation du surplus d'apport, qui représente un apport de capital de la société mère. Comme les actions et les attributions sont constituées d'actions ordinaires de la société mère cotées à la Bourse de Londres, les renseignements relatifs aux actions présentés ci-dessous en dollars canadiens ont été convertis à partir de montants en livres sterling au cours en vigueur à la date d'émission des options ou à la date du financement des achats d'actions.

Le tableau ci-dessous renferme des informations sur chaque programme et une description en est donnée par la suite.

	2006	2005
Programme d'options d'achat d'actions du Groupe		
Total de la charge de rémunération constatée (en millions)	11 \$	6 \$
Programme d'épargne et de participation par achat d'actions (période d'acquisition des droits de 5 ans)		
Nombre total d'options attribuées	84 504	150 896
Juste valeur de l'option attribuée	4,08 \$	4,76 \$
Total de la charge de rémunération constatée (en millions)	1 \$	1 \$
Principales hypothèses ayant servi à calculer la juste valeur		
Taux d'intérêt sans risque	4,5 %	4,3 %
Durée prévue (en années)	5	5
Volatilité prévue	17 %	20 %
Programme d'épargne et de participation par achat d'actions (période d'acquisition des droits de 3 ans)		
Nombre total d'options attribuées	437 617	567 550
Juste valeur de l'option attribuée	4,00 \$	4,70 \$
Total de la charge de rémunération constatée (en millions)	2 \$	3 \$
Principales hypothèses ayant servi à calculer la juste valeur		
Taux d'intérêt sans risque	4,5 %	4,3 %
Durée prévue (en années)	3	3
Volatilité prévue	17 %	20 %
Programme d'épargne et de participation par achat d'actions (période d'acquisition des droits de 1 an)		
Nombre total d'options attribuées	207 907	—
Juste valeur de l'option attribuée	3,78 \$	—
Total de la charge de rémunération constatée (en millions)	1 \$	—
Principales hypothèses ayant servi à calculer la juste valeur		
Taux d'intérêt sans risque	4,5 %	—
Durée prévue (en années)	1	—
Volatilité prévue	17 %	—
Attributions discrétionnaires		
Total de la charge de rémunération constatée (en millions)	15 \$	6 \$

Programme d'options d'achat d'actions du Groupe

Le programme d'options d'achat d'actions du Groupe était un programme de rémunération à long terme offert à certains de nos employés, dans le cadre duquel des options sur actions étaient attribuées chaque année avant 2005. Les options étaient offertes à la valeur du marché et peuvent généralement être exercées entre le troisième et le dixième anniversaire de la date d'attribution, sous réserve des conditions relatives à l'acquisition des droits.

12 Rémunération à base d'actions (suite)

Programme d'épargne et de participation par achat d'actions

Le programme d'épargne et de participation par achat d'actions permet aux employés admissibles d'économiser un montant maximal équivalant à 250 £ par mois et d'utiliser ces économies pour acquérir des actions. Les options peuvent être exercées dans un délai de six mois suivant le premier, le troisième ou le cinquième anniversaire du contrat d'épargne sous réserve des conditions établies au moment où les options ont été consenties. Le prix d'exercice a été fixé à un prix correspondant au prix du marché à la date où l'option a été consentie, diminué de 20 %.

Attributions discrétionnaires

Nous offrons une récompense à certains de nos employés sous forme d'actions avec restrictions de la société mère liées au rendement et non liées au rendement. De façon générale, les droits relatifs aux actions avec restrictions liées au rendement deviennent acquis trois ans après la date de leur attribution, selon certains objectifs en matière de rendement. Les actions avec restrictions non liées au rendement sont attribuées aux employés admissibles en fonction du maintien en poste, soit généralement après la période d'acquisition des droits de trois ans. Les actions avec restrictions sont acquises sur le marché libre et détenues en fiducie au nom des employés jusqu'à la fin de la période d'acquisition de droits. Le coût associé aux actions achetées est comptabilisé comme une charge de rémunération sur la période d'acquisition.

13 Avantages sociaux futurs

Nous offrons à nos employés un certain nombre de régimes de retraite ainsi que des avantages complémentaires de retraite.

Les plus récentes évaluations actuarielles relatives à la capitalisation des régimes à prestations déterminées ont été réalisées selon les données au 31 décembre 2003 (sauf pour un des régimes, pour lequel l'évaluation a été effectuée selon les données au 31 décembre 2005). Les prochaines évaluations actuarielles doivent être effectuées avec les données au 31 décembre 2006 (au 31 décembre 2008 pour un des régimes).

Les renseignements relatifs aux régimes de retraite à prestations déterminées, dans l'ensemble, aux 31 décembre (en utilisant la date d'évaluation du 30 septembre – se reporter à la note 1m) sont les suivants :

	<i>Prestations de retraite</i>		<i>Avantages complémentaires</i>	
	2006	2005	2006	2005
Obligations au titre des prestations constituées				
Solde au début de l'exercice	285 \$	207 \$	75 \$	105 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	12	8	3	3
Intérêts débiteurs	15	14	4	4
Prestations versées	(13)	(12)	(1)	(1)
Modifications aux régimes	3	1	–	(51)
Perte actuarielle (gain actuariel)	–	66	10	15
Cotisations des participants	1	1	–	–
Solde à la fin de l'exercice	303 \$	285 \$	91 \$	75 \$
Actif des régimes				
Juste valeur au début de l'exercice	246 \$	214 \$	– \$	– \$
Rendement réel de l'actif des régimes	19	35	–	–
Cotisations de la Banque	6	8	1	1
Cotisations des participants	1	1	–	–
Prestations versées	(13)	(12)	(1)	(1)
Juste valeur à la fin de l'exercice	259 \$	246 \$	– \$	– \$
Situation de capitalisation				
Situation de capitalisation – surplus (déficit)	(44) \$	(39) \$	(91) \$	(75) \$
Cotisations de la Banque après la date d'évaluation	1	2	–	–
Perte actuarielle nette avant amortissement	110	118	53	44
Coûts des services passés, avant amortissement	7	4	(22)	(23)
Obligation (actif) transitoire, avant amortissement	(33)	(37)	–	–
Actif (passif) au titre des prestations constituées	41	48	(60)	(54)
Provision pour moins-value	(4)	(8)	–	–
Actif (passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value	37 \$	40 \$	(60) \$	(54) \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

13 Avantages sociaux futurs (suite)

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value, est inclus comme suit dans le bilan consolidé :

	<i>Prestations de retraite</i>		<i>Avantages complémentaires</i>	
	2006	2005	2006	2005
Autres éléments d'actif (note 6)	54 \$	53 \$	– \$	– \$
Autres éléments de passif (note 8)	(17)	(13)	(60)	(54)
Total	37 \$	40 \$	(60) \$	(54) \$

Le 1^{er} décembre 2004, nous avons modifié nos régimes d'avantages complémentaires de retraite. Les employés qui prennent leur retraite entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2007 ont le choix de participer au régime actuel ou à un nouveau programme plus flexible. À compter du 1^{er} janvier 2008, les employés qui prendront leur retraite participeront tous au nouveau programme. Cette modification a entraîné une diminution importante de notre obligation au titre des prestations constituées pour ce qui est des avantages complémentaires, ce qui a été pris en compte dans l'exercice terminé le 31 décembre 2005.

Les montants suivants relatifs aux régimes de retraite qui ne sont pas entièrement capitalisés sont compris dans l'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice.

	2006	2005
Obligation au titre des prestations constituées	192 \$	180 \$
Juste valeur de l'actif des régimes	129	117
Situation de capitalisation – déficit, à la date de l'évaluation	63	63
Cotisations de la Banque après la date de l'évaluation	1	2
Situation de capitalisation – déficit, à la fin de l'exercice	62 \$	61 \$

Aux 31 décembre, l'actif des régimes de retraite était réparti de la façon suivante :

	<i>Pourcentage de l'actif des régimes</i>	
	2006	2005
Titres de participation	70 %	72 %
Titres de créance	29 %	27 %
Autres	1 %	1 %
Total	100 %	100 %

13 Avantages sociaux futurs (suite)

La charge au titre des avantages sociaux futurs pour les exercices terminés les 31 décembre est la suivante :

	<i>Prestations de retraite</i>		<i>Avantages complémentaires</i>	
	2006	2005	2006	2005
Coût des services	12 \$	8 \$	3 \$	3 \$
Intérêts débiteurs	15	14	4	4
Rendement réel de l'actif des régimes	(19)	(35)	–	–
Perte actuarielle sur l'obligation au titre des prestations constituées	–	66	11	15
Modifications aux régimes	3	1	–	(51)
Coûts survenus au cours de l'exercice	11	54	18	(29)
Différence entre les coûts survenus au cours de l'exercice et les coûts comptabilisés au cours de l'exercice relativement à ce qui suit :				
– Rendement réel et prévu de l'actif des régimes	2	19	–	–
– Gain actuariel	6	(62)	(9)	(14)
– Modifications aux régimes	(2)	–	(2)	50
– Amortissement de l'obligation (actif) transitoire	(4)	(4)	–	–
Charge nette comptabilisée au titre des régimes avant la variation de la provision pour moins-value	13	7	7	7
Diminution de la provision pour moins-value	(4)	(5)	–	–
Charge nette comptabilisée au titre des régimes	9	2	7	7
Charge comptabilisée au titre du régime à cotisations déterminées	13	11	–	–
Total de la charge	22 \$	13 \$	7 \$	7 \$

Les paiements totaux en espèces pour 2006 aux fins des avantages sociaux futurs, qui comprennent le montant en espèces que nous avons cotisé à nos régimes de retraite capitalisés, les paiements en espèces effectués directement aux bénéficiaires aux fins des régimes de retraite non capitalisés et les paiements à des tiers relativement aux avantages complémentaires de retraite ont atteint 21 millions de dollars (20 millions de dollars en 2005).

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer notre obligation au titre des prestations constituées et déterminer notre charge nette au titre des régimes sont les suivantes :

	<i>Prestations de retraite</i>		<i>Avantages complémentaires</i>	
	2006	2005	2006	2005
Obligation au titre des prestations constituées aux 31 décembre				
Taux d'actualisation (%)	5,25	5,25	5,25	5,25
Taux de croissance de la rémunération (%)	3,30	3,30	3,30	3,30
Charge nette au titre des régimes pour les exercices terminés les 31 décembre				
Taux d'actualisation (%)	5,25	6,50	5,25	6,50
Taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes (%)	7,00	7,25	–	–
Taux de croissance de la rémunération (%)	3,30	3,30	3,30	3,30

Aux fins des calculs pour 2006, il a été supposé que le taux de croissance tendanciel des coûts des soins de santé était de 9,90 %, taux qui diminuerait pour s'établir à 4,90 % en 2012 et qui se maintiendrait par la suite (6,30 % en 2005, diminuant à 4,60 % en 2009 pour se maintenir par la suite).

La durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés admissibles aux régimes de retraite est de 15 ans. Elle est de 19 ans pour les employés admissibles aux avantages complémentaires de retraite.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

13 Avantages sociaux futurs (suite)

Sensibilité des hypothèses

Le tableau qui suit présente la sensibilité de l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice 2006 ainsi que la charge nette au titre des avantages pour 2006 aux variations des principales hypothèses actuarielles. La sensibilité de chaque variable clé a été calculée indépendamment des variations des autres variables clés.

	Prestations de retraite		Autres avantages	
	Obligation au titre des prestations constituées	Charge au titre des avantages	Obligation au titre des prestations constituées	Charge au titre des avantages
Taux de rendement prévu de l'actif des régimes (%)	–	7,00 %	–	–
Effet d'une hausse de 1 %	– \$	(2) \$	– \$	– \$
Effet d'une baisse de 1 %	– \$	2 \$	– \$	– \$
Taux d'actualisation (%)	5,25 %	5,25 %	5,25 %	5,25 %
Effet d'une hausse de 1 %	(56) \$	(2) \$	(15) \$	(1) \$
Effet d'une baisse de 1 %	61 \$	2 \$	19 \$	2 \$
Taux de croissance de la rémunération (%)	3,30 %	3,30 %	3,30 %	3,30 %
Effet d'une hausse de 0,25 %	8 \$	1 \$	– \$	– \$
Effet d'une baisse de 0,25 %	(9) \$	(1) \$	– \$	– \$
Taux de croissance tendanciel présumé du coût global des soins de santé (%)	–	–	9,90 % ⁽¹⁾	6,30 % ⁽¹⁾
Effet d'une hausse de 1 %	– \$	– \$	6 \$	1 \$
Effet d'une baisse de 1 %	– \$	– \$	(5) \$	(1) \$

(1) Diminuant pour s'établir à 4,9 % par année en 2012 et par la suite.

14 Impôts sur les bénéfices

a Les composantes de la provision pour impôts sur les bénéfices figurent comme suit dans les états consolidés des résultats :

	2006	2005
Impôts exigibles		
palier fédéral	173 \$	136 \$
palier provincial	100	80
	<u>273</u>	<u>216</u>
Impôts futurs		
palier fédéral	8	13
palier provincial	4	8
	<u>12</u>	<u>21</u>
Total de la provision pour impôts sur les bénéfices	<u>285 \$</u>	<u>237 \$</u>

b Le taux utilisé pour calculer la provision pour impôts sur les bénéfices qui figure dans les états consolidés des résultats est différent du taux d'imposition combiné de l'impôt fédéral et provincial pour les raisons suivantes :

	2006	2005
Taux combiné de l'impôt fédéral et provincial sur les bénéfices	34,8 %	35,2 %
Ajustements résultant de ce qui suit :		
Ajustement pour revenu exonéré d'impôt	(0,2)	(0,1)
Utilisation de pertes reportées en avant et d'autres déductions	–	(0,6)
Modifications du taux d'imposition pratiquement en vigueur	0,8	0,2
Impôts supplémentaires pour les établissements financiers	(0,1)	0,1
Divers, montant net	0,3	(1,3)
Taux d'imposition réel	<u>35,6 %</u>	<u>33,5 %</u>

14 Impôts sur les bénéfices (suite)

c Les composantes des actifs d'impôts futurs nets inclus dans les Autres éléments d'actif (note 6) comprennent ce qui suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Actifs d'impôts futurs		
Provisions pour créances irrécouvrables	88 \$	94 \$
Autres déductions disponibles	60	52
Pertes autres qu'en capital	–	8
Immeubles et matériel	8	9
Autres	–	4
	<u>156</u>	<u>167</u>
Passifs d'impôts futurs		
Contrats de location	20	15
Actifs incorporels	4	7
Charges reportées	13	11
Éléments liés aux titrisations	13	14
Autres	12	15
	<u>62</u>	<u>62</u>
Actif d'impôts futurs net	<u>94 \$</u>	<u>105 \$</u>

15 Garanties, engagements et passif éventuel

a Crédit

Dans le cours normal de notre exploitation, nous prenons part à divers contrats visant des engagements hors bilan ou des éléments de passif éventuel. Le principal objectif de ces contrats est de mettre des fonds à la disposition des clients afin de satisfaire leurs besoins en matière de financement. Nos exigences en matière de garantie à l'égard de ces contrats et les catégories des garanties détenues à leur égard sont généralement les mêmes que pour les prêts que nous consentons.

Les garanties et les lettres de crédit de soutien constituent une assurance irrévocable que nous effectuerons les paiements advenant le cas où un client serait dans l'impossibilité de remplir ses obligations envers des tiers. Elles comportent le même niveau de risque de crédit et ouvrent droit aux mêmes recours et exigences en matière de garanties que les prêts consentis aux clients. Les lettres de crédit documentaire et les crédits documentaires sont des instruments émis au nom des clients autorisant un tiers à tirer des traites sur la Banque jusqu'à concurrence d'un certain montant, sous réserve de certaines conditions. Notre risque réside dans les traites tirées qui ne seraient pas réglées par le client. Les biens visés par la traite constituent la garantie. Par ailleurs, les engagements représentent la portion inutilisée des autorisations de crédit consenties sous forme de prêts et d'engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Les instruments de crédit qui figurent dans le tableau ci-dessous représentent la valeur maximale des crédits additionnels que nous pourrions être tenus d'avancer si les contrats étaient tous réalisés en entier.

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Lettres de crédit de soutien (financières et de bonne exécution)	2 046 \$	2 235 \$
Lettres de crédit documentaire et les crédits documentaires	492	516
Engagements de crédit		
Échéance initiale de un an ou moins	29 451	23 768
Échéance initiale supérieure à un an	4 401	3 702
Rehaussements de crédit et de rendement	51	32
	<u>36 441 \$</u>	<u>30 253 \$</u>

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

15 Garanties, engagements et passif éventuel (suite)

b Actifs donnés en garantie et biens donnés en garantie

Dans le cours normal des activités, nous donnons en garantie des actifs inscrits au bilan. Le tableau qui suit présente des renseignements sur les actifs donnés en garantie de passifs :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Actifs donnés en garantie :		
à la Banque du Canada	2 421 \$	2 715 \$
à des systèmes de compensation, à des systèmes de règlement et à des dépositaires	89	61
Actifs donnés en garantie relativement à ce qui suit :		
Emprunts, prêt de titres et titres vendus en vertu de convention de rachat	372	497
Opérations sur dérivés et autres	8	2
Total	<u>2 890 \$</u>	<u>3 275 \$</u>

Au 31 décembre 2006, la valeur marchande approximative des biens donnés en garantie acceptés pour nos prêts de titres et pour les titres achetés en vertu de conventions de revente s'établissait à 4 971 millions de dollars (1 754 millions de dollars en 2005).

c Contrats de location à long terme

Les loyers minimaux futurs à payer en vertu de tous les contrats de location de locaux à long terme pour les prochains exercices se répartissent comme suit :

2007	36 \$
2008	33
2009	29
2010	25
2011	20
2012 et par la suite	53
	<u>196 \$</u>

Les charges locatives totales relatives à des locaux ont été de 47 millions de dollars pour l'exercice (43 millions de dollars en 2005).

d Prêts hypothécaires vendus avec recours

Nous avons accepté de racheter tout prêt hypothécaire acquis auprès de nous par le Fonds en prêts hypothécaires de la HSBC pour lequel un paiement du capital et des intérêts aurait plus de 90 jours de retard. Le montant total des prêts hypothécaires vendus avec recours au 31 décembre 2006 s'établissait à 403 millions de dollars (379 millions de dollars en 2005) et est inclus dans les Autres éléments de passif (note 8).

e Poursuites

Dans le cours normal de notre exploitation, il est possible que nous ayons à faire face à un certain nombre de poursuites. À notre avis, les conséquences de telles poursuites, dans l'ensemble, ne devraient pas avoir d'influence importante sur notre situation financière consolidée ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

Nous pouvons également avoir à faire face à un certain nombre de poursuites découlant des entreprises que nous avons acquises. Nous serions dans ce cas indemnisés pour toute réclamation. Nous n'en avons donc pas tenu compte dans nos états financiers.

f Passif éventuel

En 2004, l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») a émis des avis de nouvelle cotisation relativement à certains éléments d'années d'imposition antérieures. Nous avons réagi en soumettant des avis d'opposition. On ne connaît pas pour le moment la façon dont ces questions seront résolues. Nous croyons cependant que les provisions prévues à cet effet sont reflétées de façon adéquate dans le bilan consolidé au 31 décembre 2006.

16 Juste valeur des instruments financiers

Les montants indiqués ci-après représentent la juste valeur des instruments financiers au bilan au 31 décembre. La juste valeur représente le montant estimatif de la contrepartie sur laquelle pourraient s'entendre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence et en se fondant sur une cote du marché, si une telle cote existe. De nombreux instruments financiers ne sont pas négociés sur les marchés. Par conséquent, la valeur de ces instruments a été déterminée en utilisant la valeur actualisée ou d'autres techniques d'évaluation et peut ne pas être représentative des montants qui seraient réalisés si l'on procédait à la liquidation de ces instruments. De plus, le calcul de la juste valeur estimative tient compte des conditions du marché à un moment donné et peut ne pas représenter les justes valeurs futures.

Les fluctuations des taux d'intérêt sont la principale cause de modification de la juste valeur des instruments financiers. La majeure partie de ces instruments sont comptabilisés à la valeur historique et ne sont pas ajustés pour refléter les augmentations et les diminutions de la juste valeur qui sont attribuables aux fluctuations du marché, y compris celles attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt. En ce qui a trait aux instruments financiers détenus à des fins de négociation, la valeur comptable est ajustée quotidiennement afin de refléter la juste valeur.

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers figurant au bilan établie au moyen des méthodes et des hypothèses décrites ci-dessous. Ces justes valeurs ne comprennent pas la valeur des éléments d'actif et de passif qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, notamment les terrains, immeubles et matériel, les écarts d'acquisition et autres actifs incorporels, et les impôts futurs.

	2006			2005		
	<i>Valeur comptable</i>	<i>Juste valeur</i>	<i>Juste valeur en sus (deçà) de la valeur comptable</i>	<i>Valeur comptable</i>	<i>Juste valeur</i>	<i>Juste valeur en sus (deçà) de la valeur comptable</i>
Actif						
Liquidités	4 714 \$	4 714 \$	– \$	5 958 \$	5 958 \$	– \$
Valeurs mobilières	4 766	4 769	3	4 341	4 340	(1)
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	4 760	4 760	–	1 752	1 752	–
Prêts	35 236	35 147	(89)	31 844	31 839	(5)
Acceptations	5 130	5 130	–	4 002	4 002	–
Autres actifs	1 919	1 919	–	1 065	1 065	–
Passif						
Dépôts	44 173 \$	44 153 \$	(20) \$	38 608 \$	38 585 \$	(23) \$
Acceptations	5 130	5 130	–	4 002	4 002	–
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	162	162	–	302	302	–
Autres passifs	3 874	3 874	–	3 279	3 279	–
Débitures	563	565	2	423	424	1

L'établissement de la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur les marchés financiers repose sur des hypothèses qui comportent une bonne part de subjectivité. La juste valeur des instruments financiers énumérés ci-après a été estimée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

- Dans le cas des liquidités, des acceptations, des valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente, des autres éléments d'actif, des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et des autres éléments de passif, la juste valeur est présumée correspondre à leur valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces instruments.
- Dans le cas des titres de placement, la juste valeur est présumée correspondre à la valeur marchande estimative des titres mentionnée à la note 2, cette dernière étant établie à partir des cours lorsqu'ils sont disponibles. Dans le cas contraire, la juste valeur est établie en tenant compte des cours de titres semblables sur les marchés ou en recourant à d'autres techniques d'évaluation. La valeur comptable des titres de négociation correspond à leur valeur marchande estimative.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

16 Juste valeur des instruments financiers (suite)

- Dans le cas des prêts à taux variable, la juste valeur est présumée correspondre à leur valeur comptable. En ce qui a trait aux prêts à taux fixe, la juste valeur est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie aux taux en vigueur sur le marché pour des prêts comportant une durée et des risques similaires.
- Dans le cas des dépôts à vue et à taux variable, la juste valeur est présumée correspondre à leur valeur comptable. La juste valeur des dépôts à taux fixe est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie aux taux du marché pour des dépôts de même durée et d'un niveau de risque semblable.
- La juste valeur des débetures est établie en fonction des prix prévalant sur les marchés pour des titres d'emprunt comportant une durée et un risque de crédit semblables.

17 Instruments dérivés

Dans le cours normal de notre exploitation, nous effectuons des opérations portant sur des instruments dérivés comme les contrats de change, les swaps de taux d'intérêt, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les contrats à terme normalisés sur des instruments financiers dont les montants nominaux de référence ne figurent pas dans le bilan consolidé. Les instruments dérivés sont des contrats dont la valeur dépend d'éléments d'actif, de taux d'intérêt ou d'indices de référence sous-jacents, tels des taux d'intérêt ou des taux de change. Nous avons recours à de tels contrats à des fins de négociation et de gestion de l'actif et du passif. Les activités de négociation comprennent les opérations exécutées en notre nom ou en celui de nos clients (« négociation »). Nous avons recours aux instruments dérivés de gestion de l'actif et du passif dans le but de gérer les risques de taux d'intérêt et les risques liés aux fluctuations des taux de change. Au besoin, les opérations de négociation se rapportant aux clients peuvent servir dans le cadre du programme de gestion de l'actif et du passif.

Pour qu'un instrument dérivé soit considéré comme une couverture, il faut que la relation de couverture soit documentée de façon formelle dès sa mise en place et que soient indiqués l'objectif et la stratégie de gestion des risques associés à la couverture, la ou les positions à risque qui sont couvertes ainsi que la méthode d'appréciation de l'efficacité de la relation de couverture. De plus, les fluctuations de la juste valeur des instruments dérivés doivent être très efficaces à compenser les fluctuations de la juste valeur des éléments au bilan ou des flux de trésorerie futurs. Nous évaluons l'efficacité des relations de couverture dès leur mise en place et de façon continue par la suite, de façon rétrospective et prospective, au moyen de mesures statistiques quantitatives de corrélation. Si un instrument dérivé qui n'est pas destiné à la négociation est désigné comme élément de couverture et que son utilisation est efficace, le traitement comptable existant continuera à s'appliquer, tel qu'il est décrit à la note 1o.

La comptabilité de couverture sera abandonnée de façon prospective si l'instrument dérivé ne satisfait plus aux critères d'efficacité. Sa juste valeur sera alors comptabilisée au bilan consolidé. Les montants nécessaires pour comptabiliser l'instrument dérivé à cette juste valeur seront reportés et constatés aux résultats au même rythme que l'élément couvert affectera les résultats. Toute variation subséquente de la juste valeur sera comptabilisée immédiatement dans le Revenu autre que d'intérêts jusqu'à ce que l'instrument dérivé satisfasse de nouveau aux critères d'efficacité aux fins de la comptabilité de couverture. Sa juste valeur sera alors de nouveau comptabilisée aux résultats, au même rythme que l'élément couvert affectera le bénéfice net.

Nous nous conformons avec rigueur à nos façons de procéder et lignes de conduite normalisées en matière de gestion des risques. Des limites relatives aux risques sont établies pour chaque portefeuille d'instruments dérivés en tenant compte du produit, de la devise, de la renégociation des taux d'intérêt et de la volatilité du marché. Toutes les limites sont vérifiées quotidiennement. Les instruments dérivés sont soumis au risque de marché et au risque de crédit. Le risque de marché se traduit par une fluctuation de la juste valeur des instruments dérivés à la suite de modifications des taux d'intérêt ou des taux de change et des fluctuations des marchés boursiers. Le risque de marché est géré de façon consolidée. Pour les instruments dérivés, le risque de crédit ne correspond pas au montant nominal de référence, comme c'est le cas pour les éléments d'actif inscrits dans les bilans consolidés. Le risque de crédit correspond principalement au coût de remplacement d'un contrat ayant une valeur marchande positive majoré d'une valeur estimative pour tenir compte des risques de fluctuation future. Le risque de crédit relatif aux instruments dérivés est géré selon nos lignes de conduite établies à cet égard.

17 Instruments dérivés (suite)

a L'analyse du portefeuille des instruments dérivés et du risque de crédit qui s'y rapporte s'établit comme suit, aux 31 décembre :

	2006				2005			
	Montant nominal	Coût de remplacement actuel	Montant d'équivalent-crédit	Solde pondéré en fonction des risques	Montant nominal	Coût de remplacement actuel	Montant d'équivalent-crédit	Solde pondéré en fonction des risques
Contrats sur taux d'intérêt								
Contrats à terme normalisés	765 \$	– \$	– \$	– \$	1 445 \$	– \$	– \$	– \$
Swaps	17 350	96	151	41	12 643	78	130	39
Garanties de taux plafond	40	–	–	–	43	–	–	–
	18 155	96	151	41	14 131	78	130	39
Contrats de change								
Opérations au comptant	880	1	1	–	246	1	1	–
Contrats à terme de gré à gré	28 216	425	734	233	15 500	134	324	107
Contrats à terme normalisés	15	–	–	–	13	–	–	–
Swaps et options	3 538	58	168	61	2 380	42	84	29
	32 649	484	903	294	18 139	177	409	136
Autres instruments dérivés								
Instruments dérivés de crédit	290	27	62	12	290	17	52	10
Contrats sur titres de participation	151	2	11	4	103	4	11	4
Contrats à terme de gré à gré à longue échéance	1 016	9	–	–	–	–	–	–
	1 457	38	73	16	393	21	63	14
Total	52 261 \$	618 \$	1 127 \$	351 \$	32 663 \$	276 \$	602 \$	189 \$

Les montants nominaux correspondent aux montants utilisés pour calculer les flux de trésorerie devant être échangés. Ils ne représentent pas le risque de crédit ou de marché associé à ces instruments, mais sont plutôt une mesure des opérations en cours.

Le coût de remplacement actuel représente le coût approximatif du remplacement, à la juste valeur actuelle, de tous les contrats ayant une valeur positive.

Le montant d'équivalent-crédit correspond au coût de remplacement actuel majoré du montant du risque de crédit associé aux modifications éventuelles des taux d'intérêt et de change. Le risque de crédit futur est calculé au moyen d'une formule prescrite dans les lignes directrices en matière de suffisance du capital émises par le BSIF.

Le solde pondéré en fonction des risques s'entend du montant du capital exigé pour maintenir nos activités au chapitre des instruments dérivés. Il est déterminé en pondérant le risque lié aux montants d'équivalent-crédit en fonction de la solvabilité de la contrepartie, au moyen des facteurs prescrits dans les lignes directrices en matière de suffisance du capital émises par le BSIF.

Les contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt et sur devises sont négociés sur les bourses réglementées. Tous les autres sont des contrats hors cote.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

17 Instruments dérivés (suite)

b Les tableaux suivants illustrent les montants nominaux pour les durées restantes avant l'échéance des instruments dérivés constituant notre portefeuille aux 31 décembre :

	2006								
	Négociation				Gestion de l'actif et du passif (« GAP »)				Total
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total – négociation	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total – GAP	
Contrats sur taux d'intérêt									
Contrats à terme normalisés	765 \$	– \$	– \$	765 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	765 \$
Swaps	1 056	3 287	683	5 026	5 987	5 965	372	12 324	17 350
Garanties de taux plafond	–	40	–	40	–	–	–	–	40
	<u>1 821</u>	<u>3 327</u>	<u>683</u>	<u>5 831</u>	<u>5 987</u>	<u>5 965</u>	<u>372</u>	<u>12 324</u>	<u>18 155</u>
Contrats de change									
Opérations au comptant	829	–	–	829	51	–	–	51	880
Contrats à terme de gré à gré	20 864	440	–	21 304	6 893	19	–	6 912	28 216
Contrats à terme normalisés	15	–	–	15	–	–	–	–	15
Swaps et options	1 555	1 316	659	3 530	–	8	–	8	3 538
	<u>23 263</u>	<u>1 756</u>	<u>659</u>	<u>25 678</u>	<u>6 944</u>	<u>27</u>	<u>–</u>	<u>6 971</u>	<u>32 649</u>
Autres instruments dérivés									
Instruments dérivés de crédit	–	–	–	–	–	290	–	290	290
Contrats sur titres de participation	151	–	–	151	–	–	–	–	151
Contrats à terme de gré à gré à longue échéance	1 016	–	–	1 016	–	–	–	–	1 016
	<u>1 167</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>1 167</u>	<u>–</u>	<u>290</u>	<u>–</u>	<u>290</u>	<u>1 457</u>
Total	<u>26 251 \$</u>	<u>5 083 \$</u>	<u>1 342 \$</u>	<u>32 676 \$</u>	<u>12 931 \$</u>	<u>6 282 \$</u>	<u>372 \$</u>	<u>19 585 \$</u>	<u>52 261 \$</u>

17 Instruments dérivés (suite)

	2005								
	Négociation				Gestion de l'actif et du passif (« GAP »)				
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total – négociation	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total – GAP	Total
Contrats sur taux d'intérêt									
Contrats à terme normalisés	1 445 \$	– \$	– \$	1 445 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 445 \$
Swaps	946	2 718	847	4 511	3 477	4 433	222	8 132	12 643
Garanties de taux plafond	–	43	–	43	–	–	–	–	43
	<u>2 391</u>	<u>2 761</u>	<u>847</u>	<u>5 999</u>	<u>3 477</u>	<u>4 433</u>	<u>222</u>	<u>8 132</u>	<u>14 131</u>
Contrats de change									
Opérations au comptant	133	–	–	133	113	–	–	113	246
Contrats à terme de gré à gré	8 496	878	–	9 374	6 090	36	–	6 126	15 500
Contrats à terme normalisés	13	–	–	13	–	–	–	–	13
Swaps et options	1 862	174	336	2 372	–	8	–	8	2 380
	<u>10 504</u>	<u>1 052</u>	<u>336</u>	<u>11 892</u>	<u>6 203</u>	<u>44</u>	<u>–</u>	<u>6 247</u>	<u>18 139</u>
Autres instruments dérivés									
Instruments dérivés de crédit	–	–	–	–	–	290	–	290	290
Contrats sur titres de participation	72	31	–	103	–	–	–	–	103
	<u>72</u>	<u>31</u>	<u>–</u>	<u>103</u>	<u>–</u>	<u>290</u>	<u>–</u>	<u>290</u>	<u>393</u>
Total	<u>12 967 \$</u>	<u>3 844 \$</u>	<u>1 183 \$</u>	<u>17 994 \$</u>	<u>9 680 \$</u>	<u>4 767 \$</u>	<u>222 \$</u>	<u>14 669 \$</u>	<u>32 663 \$</u>

18 Position en matière de sensibilité aux taux d'intérêt

Notre position en matière de sensibilité aux taux d'intérêt aux 31 décembre est indiquée dans le tableau qui suit, en fonction des dates de modification contractuelles des taux des éléments d'actif et de passif.

	2006									
	Taux variable	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	Taux d'intérêt réel (%)	De 1 à 5 ans	Taux d'intérêt réel (%)	Plus de 5 ans	Taux d'intérêt réel (%)	Insensibles aux taux d'intérêt	Total
Liquidités	1 074 \$	2 616 \$	656 \$	5,1	– \$	–	– \$	–	368 \$	4 714 \$
Valeurs mobilières	1 119	2 308	1 024	4,2	208	4,3	23	4,7	84	4 766
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	–	4 760	–	4,3	–	–	–	–	–	4 760
Prêts	21 688	1 451	2 560	6,1	9 581	5,5	119	6,7	(163)	35 236
Acceptations	–	–	–	–	–	–	–	–	5 130	5 130
Autres éléments d'actif	254	–	–	7,5	–	–	–	–	1 910	2 164
Total des éléments d'actif	24 135	11 135	4 240	–	9 789	–	142	–	7 329	56 770
Dépôts	9 420	15 873	10 078	3,4	3 358	4,1	6	4,5	5 438	44 173
Acceptations	–	–	–	–	–	–	–	–	5 130	5 130
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	–	162	–	4,3	–	–	–	–	–	162
Autres éléments de passif	1 212	–	–	2,5	–	–	–	–	2 232	3 444
Participation sans contrôle dans des filiales	–	–	–	–	200	7,8	200	5,1	30	430
Dette subordonnée	–	39	125	5,6	199	4,6	200	4,9	–	563
Capitaux propres	–	–	–	–	350	5,1	–	–	2 518	2 868
Total des éléments de passif et des capitaux propres	10 632	16 074	10 203	–	4 107	–	406	–	15 348	56 770
Montant au bilan sensible aux variations de taux d'intérêt	13 503	(4 939)	(5 963)	–	5 682	–	(264)	–	(8 019)	–
Positions hors bilan	–	(4 857)	2 185	–	2 467	–	205	–	–	–
Montant global sensible aux variations de taux d'intérêt	13 503 \$	(9 796) \$	(3 778) \$	–	8 149 \$	–	(59) \$	–	(8 019) \$	– \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

18 Position en matière de sensibilité aux taux d'intérêt (suite)

	2005									
	Taux variable	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	Taux d'intérêt réel (%)	De 1 à 5 ans	Taux d'intérêt réel (%)	Plus de 5 ans	Taux d'intérêt réel (%)	Insensibles aux taux d'intérêt	Total
Liquidités	1 003 \$	3 805 \$	740 \$	3,8	– \$	–	– \$	–	410 \$	5 958 \$
Valeurs mobilières	1 414	1 574	963	3,2	344	3,3	14	3,5	32	4 341
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	–	1 752	–	3,3	–	–	–	–	–	1 752
Prêts	19 832	1 449	2 537	5,0	8 013	5,0	209	5,8	(196)	31 844
Acceptations	–	–	–	–	–	–	–	–	4 002	4 002
Autres éléments d'actif	221	–	–	6,0	–	–	–	–	1 092	1 313
Total des éléments d'actif	22 470	8 580	4 240	–	8 357	–	223	–	5 340	49 210
Dépôts	6 435	14 920	8 389	3,0	3 360	3,7	–	–	5 504	38 608
Acceptations	–	–	–	–	–	–	–	–	4 002	4 002
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	–	302	–	3,3	–	–	–	–	–	302
Autres éléments de passif	1 077	–	–	1,0	–	–	–	–	1 772	2 849
Participation sans contrôle dans des filiales	–	–	–	–	200	7,8	200	5,1	30	430
Dette subordonnée	–	99	–	4,8	324	5,4	–	–	–	423
Capitaux propres	–	–	–	–	350	5,1	–	–	2 246	2 596
Total des éléments de passif et des capitaux propres	7 512	15 321	8 389	–	4 234	–	200	–	13 554	49 210
Montant au bilan sensible aux variations de taux d'intérêt	14 958	(6 741)	(4 149)	–	4 123	–	23	–	(8 214)	–
Positions hors bilan	–	(3 473)	910	–	2 563	–	–	–	–	–
Montant global sensible aux variations de taux d'intérêt	14 958 \$	(10 214) \$	(3 239) \$	–	6 686 \$	–	23 \$	–	(8 214) \$	– \$

19 Informations sectorielles

a Groupes de clients

Nous gérons nos activités et en déclarons les résultats conformément à la définition des groupes de clients établie par le Groupe. Diverses estimations et méthodes de répartition sont utilisées afin de préparer les informations financières des groupes de clients. Nous attribuons les charges qui sont expressément engagées pour gagner des revenus aux groupes qui réalisent ces revenus. Les autres charges, tels les frais généraux, sont imputées aux groupes de clients au moyen de formules d'attribution qui sont appliquées de manière uniforme. Le revenu net d'intérêts des groupes de clients reflète les charges de financement et les crédits relatifs aux éléments d'actif et de passif et au capital de ces groupes, aux taux du marché, ce qui tient compte des modalités pertinentes et des devises concernées. La compensation de l'incidence nette de ces charges et crédits est prise en compte dans les chiffres des services aux sociétés, de banque d'investissement et marchés.

Les divers groupes de clients se définissent comme suit :

Services financiers aux particuliers : Ces services sont offerts aux particuliers et comportent une vaste gamme de produits et de services tels des services bancaires personnels, des services de gestion d'actifs, des services de courtage de plein exercice et de courtage à escompte et des services de conseil et de fiducie.

Services aux entreprises : Ces services s'adressent aux entreprises et aux sociétés canadiennes et comportent des produits et des services tels des services bancaires aux entreprises et aux sociétés, des services de gestion d'actifs, des services de conseil en matière de fusion et d'acquisition, des services de banque d'affaires, de trésorerie et de commerce international.

Services aux sociétés, de banque d'investissement et marchés : Ces services comportent une gamme complète de services financiers destinés aux plus grandes multinationales faisant affaire avec le Groupe et englobent le service, la distribution et la vente aux clients, la gestion de l'actif et du passif et la négociation pour le compte de la HSBC. Ils visent les entités qui ont des besoins particuliers en matière de produits à valeur ajoutée de portée internationale, et offrent des services internationaux aux sociétés, des services de gestion d'actifs, des services conseils de regroupement d'entreprises ainsi que des services de trésorerie et de commerce international.

Les conventions comptables utilisées pour ces différents segments de marché sont généralement en accord avec celles utilisées pour préparer les états financiers consolidés, tel qu'il est décrit à la note 1.

	Exercice terminé le 31 décembre 2006			Total
	Services financiers aux particuliers	Services aux entreprises	Services aux sociétés, de banque d'investissement et marchés	
Revenu net d'intérêts	380 \$	611 \$	124 \$	1 115 \$
Revenu autre que d'intérêts	305	207	139	651
Total des revenus	685	818	263	1 766
Frais autres que d'intérêts	522	315	69	906
Bénéfice d'exploitation net	163	503	194	860
Provisions pour créances irrécouvrables	20	14	—	34
Bénéfice avant les éléments suivants :	143	489	194	826
Provision pour impôts sur les bénéfices	48	169	68	285
Participation sans contrôle	7	15	4	26
Bénéfice net	88 \$	305 \$	122 \$	515 \$
Actif moyen	18 307 \$	19 651 \$	16 160 \$	54 118 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

19 Informations sectorielles (suite)

a Groupes de clients (suite)

	Exercice terminé le 31 décembre 2005			Total
	Services financiers aux particuliers	Services aux entreprises	Services aux sociétés, de banque d'investissement et marchés	
Revenu net d'intérêts	360 \$	536 \$	114 \$	1 010 \$
Revenu autre que d'intérêts	267	193	110	570
Total des revenus	627	729	224	1 580
Frais autres que d'intérêts	466	303	55	824
Bénéfice d'exploitation net	161	426	169	756
Provisions pour créances irrécouvrables	14	13	–	27
Bénéfice avant les éléments suivants :	147	413	169	729
Provision pour impôts sur les bénéfices	47	134	56	237
Participation sans contrôle	7	13	2	22
Bénéfice net	93 \$	266 \$	111 \$	470 \$
Actif moyen	16 750 \$	17 185 \$	13 347 \$	47 282 \$

b Répartition géographique

	2006			
	Actif		Passif	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Canada	54 332 \$	95,7	49 588 \$	92,0
États-Unis	1 268	2,2	429	0,8
Autres pays	1 170	2,1	3 885	7,2
Total	56 770 \$	100,0	53 902 \$	100,0

	2005			
	Actif		Passif	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Canada	44 889 \$	91,2	41 889 \$	89,8
États-Unis	3 147	6,4	838	1,8
Autres pays	1 174	2,4	3 887	8,4
Total	49 210 \$	100,0	46 614 \$	100,0

20 Opérations entre apparentés

Des commissions sont versées aux sociétés du Groupe HSBC relativement à la garantie qu'elles offrent sur les instruments de dépôt et pour les services administratifs et techniques qu'elles fournissent. Les commissions totales pour l'exercice se sont élevées à 68 millions de dollars (89 millions de dollars en 2005) et ont été comptabilisées dans les Frais autres que d'intérêts.

Les sociétés du Groupe HSBC détiennent certaines débentures et des actions privilégiées (notes 9 et 10).

Une société du Groupe HSBC nous accorde une marge de crédit pouvant aller jusqu'à 300 millions de dollars américains, aux taux et aux conditions du marché. Nous n'avons, à aucun moment, eu recours à cette facilité de crédit.

En plus des opérations entre apparentés mentionnées précédemment, dans le cours normal de notre exploitation, nous effectuons d'autres opérations avec les sociétés du Groupe HSBC, opérations qui ne sont pas importantes pour les présents états financiers.

Le Groupe HSBC a fourni des garanties illimitées à nos clients à l'égard des dépôts que nous avons reçus avant le 1^{er} juillet 2005. En contrepartie de ces garanties, le Groupe HSBC nous a imputé des frais fondés sur un taux historique défini appliqué à l'égard d'une base de passif définie. Aux fins fiscales, nous avons déduit les frais annuels payés afin de déterminer notre bénéfice imposable. Cette garantie ne s'applique plus pour les dépôts reçus après le 30 juin 2005.

En 2005, l'autorité compétente canadienne de l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») et l'autorité compétente britannique du *HM Revenue & Customs* du Royaume-Uni ont passé une entente de principe relativement à un arrangement préalable en matière de prix de transfert bilatéral (« APPB »). L'APPB stipule les taux convenus à utiliser pour la détermination du montant que nous pouvons déduire à titre de charge pour la garantie fournie par le Groupe HSBC et dont nous tenons compte pour calculer le bénéfice aux fins fiscales pour les exercices 2002 à 2007 inclusivement. Les taux prévus dans l'APPB sont inférieurs à ceux que nous avons utilisés pour calculer la charge au titre des frais de garantie. Nous avons également conclu une entente distincte avec l'ARC afin de reconnaître cette entente aux termes de l'APPB. En outre, nous avons conclu une entente de principe distincte aux termes de laquelle le Groupe HSBC doit nous rembourser la tranche non déductible des frais payés en excédent du montant stipulé par l'APPB à l'égard des exercices 2002 à 2004. En 2006, toutes les ententes indiquées ci-dessus ont été finalisées aux conditions convenues.

Par suite de ces ententes, le Groupe HSBC nous a remboursé une somme de 40 millions de dollars en 2005. En 2005, nous avons inscrit des débiteurs de 4 millions de dollars relativement à l'excédent de retenues d'impôts payées à l'ARC à l'égard de la tranche non déductible des frais de garantie de 2002 à 2004. Étant donné qu'il s'agit d'une opération entre apparentés, nous avons également inscrit une augmentation compensatoire de 44 millions de dollars des bénéfices non répartis, ce qui correspond au montant brut du remboursement de 2005.

21 Entités à détenteurs de droits variables

Le tableau suivant fournit des renseignements sur les EDDV non consolidées dans lesquelles nous détenons des intérêts variables importants et une EDDV que nous avons incluse dans la consolidation en vertu de la NOC-15 :

	2006		2005	
	Total de l'actif	Risque de perte maximal	Total de l'actif	Risque de perte maximal
EDDV non consolidées				
Véhicules de titrisation gérés par la Banque ⁽¹⁾	524 \$	380 \$	379 \$	90 \$
Véhicules de titrisation gérés par d'autres ⁽²⁾	25 108	84	31 362	71
Fonds de placement ⁽³⁾	1	1	2 732	3
EDDV consolidées				
Entité de financement spécial ⁽⁴⁾	700	—	700	—

(1) Le risque de perte maximal correspond aux concours de trésorerie fournis en cas de perturbations sur l'ensemble des marchés.

(2) Le risque de perte maximal consiste principalement en dépôts distincts effectués au titre de protection de premier niveau et d'intérêts que nous avons conservés dans des opérations de titrisation où nous avons vendu des prêts. Nous avons tenu compte de ce risque dans notre bilan consolidé.

(3) Le risque de perte maximal consiste principalement en capital de départ pour des fonds communs de placement et des fonds de placement.

(4) Nous avons émis un type de capital innovateur de catégorie 1 en vertu d'une fiducie de capital (note 9). Cette fiducie est une EDDV. Comme nous en sommes le principal bénéficiaire, nous continuons de consolider cette EDDV dans notre bilan consolidé.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

22 Principales filiales

<i>Principales filiales (en propriété exclusive)</i>	<i>Siège social</i>	<i>Capitaux propres</i>
Société de capital HSBC (Canada) Inc.	Vancouver (C.-B.)	52 \$
Investissements HSBC (Canada) Limitée	Vancouver (C.-B.)	13
Fonds d'investissement HSBC (Canada) Inc.	Vancouver (C.-B.)	9
Société de prêts HSBC (Canada)	Vancouver (C.-B.)	8
Société hypothécaire HSBC (Canada)	Vancouver (C.-B.)	99
Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc.	Toronto (Ontario)	314
Société de fiducie HSBC (Canada)	Vancouver (C.-B.)	55

Réseau international du Groupe HSBC*

Les services du Groupe HSBC sont offerts par l'entremise de quelque 10 000 bureaux, répartis dans 82 pays et territoires :

Asie et Pacifique	Bureaux	Amériques	Bureaux	Europe	Bureaux	Moyen-Orient et Afrique	Bureaux
Australie	35	Argentine	248	Allemagne	12	Afrique du Sud	4
Bangladesh	9	Bahamas	8	Arménie	4	Algérie	1
Brunei Darussalam	12	Bermudes	17	Belgique	3	Arabie saoudite	74
Chine	69	Brésil	1 725	Chypre	2	Bahreïn	7
Corée, république de	14	Canada**	329	Espagne	2	Égypte	34
Hong Kong RAS	340	Chili	3	France	822	Émirats arabes unis	16
Îles Cook	1	Colombie	31	Grèce	27	Iran	1
Inde	69	Costa Rica	40	Hongrie	11	Iraq	13
Indonésie	14	El Salvador	62	Île de Man	8	Israël	4
Japon	5	États-Unis d'Amérique	1 920	Îles Anglo-Normandes	36	Jordanie	2
Kazakhstan	1	Honduras	74	Irlande	13	Koweït	1
Macao RAS	6	Îles Caïmans	6	Italie	4	Liban	6
Malaisie	45	Îles Vierges britanniques	1	Luxembourg	4	Libye	2
Maldives	1	Mexique	1 623	Malte	54	Maurice	12
Nouvelle-Zélande	8	Nicaragua	1	Monaco	2	Oman	6
Pakistan	5	Panama	78	Pays-Bas	1	Palestine (territoires autonomes)	1
Philippines	25	Pérou	1	Pologne	16	Qatar	6
Singapour	23	Uruguay	5	République tchèque	11		
Sri Lanka	12	Venezuela	1	Royaume-Uni	1 668	<i>Les bureaux des sociétés affiliées sont inclus dans ce réseau.</i>	
Taiwan	16			Russie	2		
Thaïlande	1			Slovaquie	3		
Vietnam	3			Suède	4		
				Suisse	10		
				Turquie	198		

Succursales et filiales de la Banque HSBC Canada*

Colombie-Britannique

Abbotsford
Burnaby (2)
Campbell River
Chilliwack
Coquitlam (2)
Cranbrook
Delta
Kamloops
Kelowna (2)
Langford
Langley
Maple Ridge
Nanaimo
New Westminster
North Vancouver (2)
Penticton
Port Coquitlam
Prince George
Richmond (4)
Surrey (3)
Vancouver (16)
Vernon
Victoria (3)
West Vancouver
White Rock

Alberta

Calgary (5)
Edmonton (4)
Lethbridge
Medicine Hat
Red Deer

Saskatchewan

Regina
Saskatoon

Manitoba

Winnipeg

Ontario

Aurora
Barrie
Brampton
Burlington
Concord
Etobicoke
Hamilton
North Vancouver (2)
Kingston
Kitchener
London
Markham (3)
Mississauga (3)
Oakville
Ottawa
Richmond Hill (2)
St. Catharines
Sault-Ste-Marie
Scarborough (3)
Thunder Bay
Timmins
Toronto (10)
Unionville
Vaughan
Whitby
Willowdale
Windsor
Woodbridge

Québec

Brossard
Chicoutimi
Laval
Longueuil
Montréal (4)
Pointe-Claire
Québec
Saint-Léonard
Sherbrooke
Trois-Rivières

Nouveau-Brunswick

Fredericton
Saint John

Nouvelle-Écosse

Halifax

Terre-Neuve-et-

Labrador
St. John's

FILIALES**Société de capital HSBC (Canada) Inc.**

604-631-8088
416-864-2897
hsbc.ca/capital

Agence d'assurances HSBC (Canada) Inc.

1-866-899-4722

Investissements HSBC (Canada) Limitée

1-888-390-3333
hsbc.ca/investissementshsbc

Fonds d'investissement HSBC (Canada) Inc.

1-800-830-8888
hsbc.ca/fonds

Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc.

1-800-332-1182
hsbc.ca/securities

Société de fiducie HSBC (Canada)

1-888-887-3388
hsbc.ca/fiducie

Pour de plus amples renseignements ou pour connaître l'emplacement de la succursale de la Banque HSBC Canada la plus près de chez vous, composez le numéro sans frais 1-800-310-4722 ou visitez notre site Web à l'adresse hsbc.ca.

* En date du 5 mars 2007.

** Y compris 133 bureaux de la Société financière HSBC Limitée et 19 bureaux de sa filiale, Invis Inc.

Direction*

COMITÉ DE DIRECTION

Lindsay Gordon
Président et chef de la direction
Vancouver

Sean O'Sullivan
Chef de l'exploitation
Toronto

Jeff Dowle
Vice-président à la direction –
services bancaires en succursale
Vancouver

Jon Hountalas
Vice-président à la direction –
services aux entreprises
Toronto

Brad Meredith
Vice-président à la direction –
services aux sociétés, de banque
d'investissement et marchés
Toronto

Tracy Redies
Vice-présidente à la direction –
services financiers aux
particuliers
Vancouver

Bob Anthony
Responsable en chef du crédit
Vancouver

Graham McIsaac
Responsable en chef des finances
Vancouver

DIRIGEANTS RÉGIONAUX

RÉGION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Mike Cepin
Premier vice-président,
succursale Vancouver Main
Vancouver

Bill Crawford
Premier vice-président – région
de la Colombie-Britannique
Vancouver

Kenneth Li
Premier vice-président – région
de la Colombie-Britannique
Vancouver

RÉGION DE L'OUEST

Dino Medves
Premier vice-président – région
de l'Ouest
Calgary

RÉGION DE L'ONTARIO

Geoff Hoy
Premier vice-président
et directeur – succursale
Toronto Main et région
de l'Ontario
Toronto

Linda Seymour
Première vice-présidente – région
de l'Ontario
Toronto

Joey Sit
Premier vice-président – région
de l'Ontario
Toronto

RÉGIONS DU QUÉBEC ET DES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

Miguel Barrieras
Premier vice-président – régions
du Québec et des provinces
de l'Atlantique
Montréal

PREMIERS DIRIGEANTS DES FILIALES

Marc Cevey
Chef de la direction
Investissements HSBC (Canada)
Limitée
Toronto

Simon Edwards
Président et chef de la direction
Valeurs mobilières HSBC
(Canada) Inc.
Toronto

David Mullen
Chef de la direction
Société de capital HSBC
(Canada) Inc.
Vancouver

Pamela Skinner
Chef de la direction et
vice-présidente des services privés
Société de fiducie HSBC (Canada)
Vancouver

SERVICES INTERNATIONAUX AUX SOCIÉTÉS

Jim Mahaffy
Vice-président à la direction
Toronto

Conseil d'administration*

Michael Geoghegan
Président du conseil
Banque HSBC Canada
Chef de la direction du Groupe
HSBC Holdings plc

James Cleave
Vice-président du conseil
Banque HSBC Canada

Caleb Chan
Président
Burrard International Holdings Inc.

Peter Eng
Président du conseil
Allied Holdings Group

Lindsay Gordon
Président et chef de la direction
Banque HSBC Canada

Robert Martin
Administrateur

Samuel Minzberg
Associé principal
Davies Ward Phillips & Vineberg

Tim Price
Président du conseil
Brookfield Funds

Ross Smith
Administrateur

* En date du 5 mars 2007.

© Banque HSBC Canada 2007.

Tous droits réservés.

Toute reproduction, transmission ou mise en mémoire de cette publication sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, par photocopie, par enregistrement ou autre, est interdite sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de la Banque HSBC Canada.

Formule numéro 8040146 (03-07). Publié par le service des relations publiques, Banque HSBC Canada, Vancouver.

Page couverture conçue par Addison Corporate Marketing Limited, London; textes conçus par le service des relations publiques du Groupe, The Hongkong and Shanghai Banking Corporation Limited, Hong Kong

Imprimé par Hemlock Printers, Burnaby, C.-B., Canada, sur du papier ChorusArt Silk. Les encres utilisées sont à base d'huile végétale. Fabriqué en Italie, le papier contient 50 % de fibres vierges et 25 % de fibres post-consommation recyclées et désencrées ainsi que 25 % de fibres pré-consommation. La pâte utilisée est blanchie sans chlore élémentaire.

L'étiquette FSC identifie les produits issus de forêts bien gérées certifiées selon les principes et critères du Forest Stewardship Council.



Sources Mixtes
SW-COC-1563
© 1996 FSC A.C.

Banque HSBC Canada

885 West Georgia Street, Vancouver (Colombie-Britannique) Canada V6C 3E9

Téléphone : 604-685-1000 Télécopieur : 604-641-2506

Site Web : hsbc.ca